



LA GRÈVE SEMBLE INÉVITABLE

PLAN D'URGENCE D'AIR CANADA

■ Tout semble indiquer que la majorité des 3,500 agents de bord d'Air Canada ont rejeté le rapport du conciliateur et qu'ils déclencheront la grève dès aujourd'hui, perturbant les projets de plusieurs milliers de personnes à la période des Fêtes. Le syndicat doit aviser ce matin la compagnie du résultat du vote, et la compagnie a prévu un plan d'urgence qui tentera d'accommoder les personnes détenant déjà des réservations et qui sera conçu de façon à desservir surtout les liaisons à long cours.

page A 12

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TIQUE 30¢
MONTREAL, VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1980, 96^e ANNÉE, no 298, 46 PAGES, 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Sears
vous en avez pour votre argent... et plus

COÛT DE LA VIE: NOUVEAU BOND

TAUX D'INTÉRÊT: HAUSSE RECORD

■ Un nouveau record a été établi hier. En effet, la Banque du Canada a augmenté son taux d'escompte à 17,36 pour cent et aussitôt, les banques à charte ont emboîté le pas en portant leurs taux préférentiels à 18,25 pour cent. Comme l'évolution des taux d'intérêt au Canada est fortement liée à celle des taux américains, tous les regards se tournent maintenant

du côté des États-Unis, guettant la prochaine étape. En attendant, les nouveaux taux visent à freiner la chute de notre dollar. Autre mauvaise nouvelle pour le consommateur à qui on a révélé que l'indice des prix a progressé de 1,2 pour cent en novembre, soit la plus forte en six mois, portant le taux d'inflation à 11,2 pour cent sur une base annuelle. pages A 2, C 1

photo René Picard, LA PRESSE

SOQUIP:
\$29,000 POUR
LE RECRUTEMENT
DU PRÉSIDENT

page A 4

ÉDITO

L'INTERMINABLE
PASSAGE DE
CARTER
À REAGAN

PAR GUY CORMIER

page A 6

NOUS APPRENNONS À L'INSTANT
DU BUREAU DU MAÎRE ET
DE LA BOUCHE MÊME DU
CHEVAL, QUE LE
"MOMENT OPPORTUN"
DE NOUS DONNER
SA RÉPONSE,
SERA CHOISI, DANS UN
CERTAIN TEMPS!



La malchance de Daniel Berg

■ M. Daniel Berg, un commerçant du centre-ville, se demande quand la malchance cessera de le poursuivre: il y a à peine trois semaines, son cousin qu'il avait engagé comme commis, était assassiné dans son magasin au cours d'un vol, et hier, l'établissement était entièrement détruit par un incendie. «Je suis ruiné», se lamente M. Berg.

page A 5

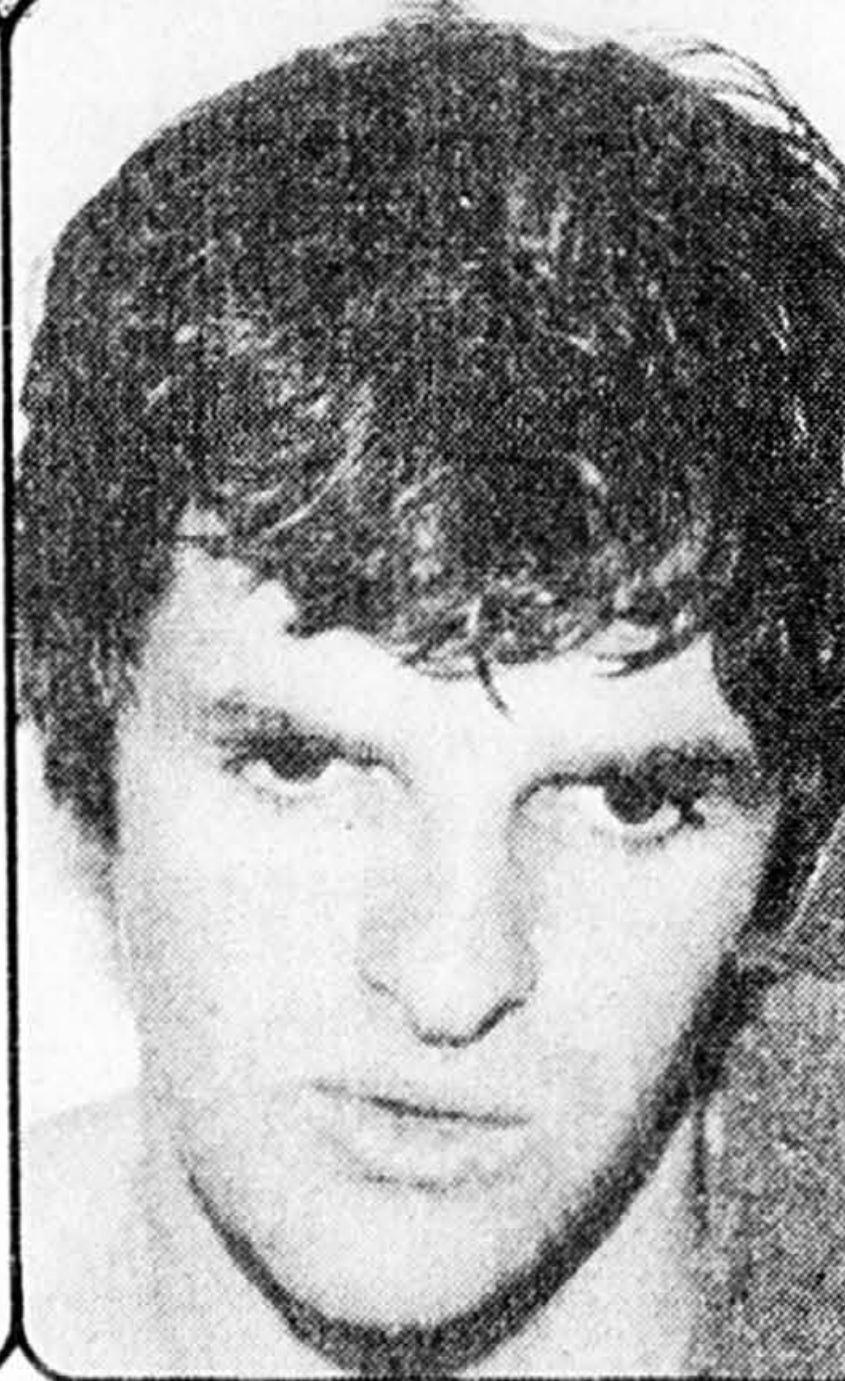


POUR \$100 MILLIONS

PROVIGO ACHÈTE LA CHAÎNE DOMINION

■ La société Provigo a causé une vive surprise, hier, en annonçant qu'elle avait conclu une entente de principe en vue de l'acquisition de 87 des 89 magasins Dominion du Québec, pour la somme de \$100 millions. Aucun commentaire n'a été formulé à ce sujet par Dominion, mais on croit savoir qu'en se défaisant de ses supermarchés québécois, elle pourra consolider les opérations des 288 autres magasins qu'elle exploite au Canada.

page C 1



4-0 À CALGARY

PREMIÈRE VICTOIRE DE HERRON

■ Le Canadien a joué son meilleur match de la saison, hier à Calgary et blanchi les Flames 4-0. Rod Langway, deux fois, Guy Lafleur et Mario Temblay ont marqué tandis que Denis Herron, menacé que 12 fois, a enregistré sa première victoire de l'année.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: C 8 à C 12
Arts et spectacles
— Informations: A 10 à A 14
— Horaires: A 15
Bandes dessinées: D 6
Carrières et professions: C 7
Décès, naissances, etc.: C 13
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: C 10
FEUILLETON: «Ennemis»: C 9
Horoscope: D 6
Jardins et maisons: C 12
La mode du jour: C 11
Le monde: A 9
Météo: A 2
Mot mystère: D 6
Mots croisés: D 6
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 15
Radio et télévision: A 14, A 15
Sports: B 1 à B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

SYMPHONIE DE NOËL AU JARDIN BOTANIQUE

■ C'est aujourd'hui que débute, au Jardin botanique de Montréal, la grande exposition traditionnelle des Fêtes, qui durera jusqu'au 15 février. Cette exposition saisonnière, si elle est la plus impressionnante par le nombre d'espèces horticoles en montre, représente en même temps une symphonie florale qui constitue à n'en pas douter l'une des plus belles attractions offertes actuellement à Montréal.

page A3

SOULAGEMENT À LONDRES

SEPT IRLANDAIS CESSENT LEUR «JEÛNE À MORT»

■ Les sept militants de l'Armée républicaine irlandaise ont mis fin hier soir à une grève de la faim qu'ils avaient entreprise il y a 53 jours, a annoncé un porte-parole du gouvernement britannique. Les sept hommes, dont l'un d'entre eux, Sean McKenna, a été hospitalisé dans un état comateux, voulaient obtenir le statut de prisonnier politique, ce qui leur a été refusé par le gouvernement britannique. La nouvelle a été accueillie avec un profond soulagement aux Communes de Londres.

page A 9



Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garantis
du Trust Général

13 3/4%

Intérêts versés annuellement.
Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.
Autres certificats à autres taux pour des
périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de
l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Montreal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 688-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286

Outremont 739-3265
Québec 688-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Filliale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331

Place Belvédère 563-3447

Débat d'urgence sur la situation économique au pays

OTTAWA (PC) — Cédant aux pressions conjuguées du Nouveau parti démocratique et du Parti conservateur, le président de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, a finalement accepté la tenue d'un débat d'urgence sur la situation économique du pays qui a pris fin aux petites heures du matin aujourd'hui.

Plus tôt, dans la journée d'hier, les consommateurs canadiens ont eu à faire face, coup sur coup, à une hausse du coût de la vie qui est passé à 11.22 p.c. cent ainsi qu'à un bon record des taux d'intérêt de 1.25 pour cent qui ont atteint finalement 18.25 pour cent.

Prenant la parole le premier, le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a réclamé la tenue de ce débat d'urgence comme il l'avait fait sans succès la semaine dernière. Peu après, le chef de l'Opposition officielle, M. Joe Clark, intervenait à son tour pour formuler la même demande, avec le résultat que l'on sait.

Attaque de Clark

Hier soir, aux Communes, M. Clark, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre le ministre MacEachen, dont il a dit qu'il «prétendait être un homme sensible».

«Sans doute, s'est écrié M. Clark, si le ministre n'a pas de réponse économique pour ce pays... au moins peut-il montrer un peu de compassion pour ces Canadiens qui connaîtront un Noël amer parce qu'ils ont été abandonnés par Ottawa».



Le chef de l'Opposition Joe Clark.

Le pays traverse actuellement «la crise économique la plus grave que le Canada ait connue depuis les années 30».

«Pour lui, cela peut ne pas ressembler à une crise, a dit M. Clark en pointant un doigt accusateur en direction de M. MacEachen, mais la crise est apparente aux centaines de milliers de Canadiens dont il a la responsabilité».

«Ce ministre des Finances et ce gouvernement ne se souvient simplement pas des gagne-petit Canadiens».

M. Clark a demandé au gouvernement de préparer une nouvelle politique économique pour

la rentrée parlementaire du 12 janvier et il a averti les députés libéraux de l'arrière-banc qu'ils étaient aussi responsables de la situation que les membres du gouvernement Trudeau.

«Chaque député libéral ici présent qui accorde son soutien à ce genre de politique devra aller dans sa circonscription pour répondre aux gagne-petit».

M. Clark a, sans ambages, rejeté sur les libéraux la responsabilité du malaise économique, des taux d'intérêt élevés, de l'inflation galopante, de la recrudescence du chômage et de la baisse du dollar.

Au cours du débat cette nuit aux Communes sur la situation économique, M. MacEachen a répété avec insistance que les difficultés économiques du Canada s'inscrivent dans la logique d'un problème universel.

«Non seulement le Canada réagit-il, dans un certain sens, aux hausses intervenues en 1978 dans les prix du pétrole, mais chaque pays industrialisé du monde y réagit également».

Le ministre a rejeté les demandes de l'opposition pour un nouveau budget, déclarant qu'il était profondément préoccupé par l'inflation et qu'il avait élaboré son budget présenté le 28 octobre dans le but de parer à ce problème.

Aux députés de l'opposition qui faisaient pleuvoir sur lui les quolibets, M. MacEachen a déclaré qu'ils s'étaient laissés aller à «une expression amère de frus-

tration personnelle, alors qu'ils auraient dû débattre sérieusement des problèmes de l'économie».

«Il n'y a pas de solution facile à la situation difficile que traverse le pays», a dit le ministre des Finances.

Mais cela ne signifie pas que le gouvernement est insensible aux besoins des pauvres, comme le prétend l'opposition.

QUÉBEC
De nos correspondants

La SQ enquête dans un des dossiers de la Société d'habitation

Le ministre de la Justice Marc-André Bédard a révélé hier à l'Assemblée nationale qu'il avait demandé à la Sûreté du Québec de faire enquête sur des irrégularités dont la compagnie Duroc Construction dit avoir été victime et qui auraient été commises par Rescobec. Cette dernière a fait l'objet de questions de la part du député libéral Fernand Lalonde au ministre Guy Tardif en rapport avec l'affaire des contrats accordés par M. Luc Cyr alors qu'il était coordonnateur des réparations majeures à la SHQ. M. Bédard a déclaré que la célérité avec laquelle il avait agi quand les allégations de Duroc lui ont été transmises — il s'agit d'une question d'imputation de facture pour la location d'équipements — démontre que le gouvernement n'a rien à cacher dans ce dossier. M. Lalonde avait demandé si Rescobec n'était pas formée d'un M. Boutros, qui aurait obtenu 20 p.c. des contrats d'architectes accordés par le coordonnateur de la SHQ, de M. Luc Cyr et de deux autres contractuels de la SHQ, M. Paul Michaud, adjoint de M. Cyr, et Yvan Giguère, contrôleur de la division des réparations majeures.

Programme libéral en mars 1981

Le parti libéral du Québec tiendra les 17 et 18 janvier prochains dans la Vieille Capitale une réunion de son Conseil gé-

ral, qui regroupera de 300 à 350 personnes. On leur soumettra un document de travail pour l'élaboration du programme électoral du parti, préparé par la commission politique et qui s'intitule «La société libérale de demain». Ce document sera par la suite étudié dans les comités, qui soumettront leurs propositions au Conseil général élargi, qu'on prévoit convoquer pour mars. On devrait donc savoir dans trois ou quatre mois ce que les libéraux ont concrètement à offrir comme solution de rechange en vue de la prochaine campagne électorale, à moins bien sûr que le scrutin ne soit convoqué d'ici là.

Subvention du Québec au patronat français

Le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources vient de verser une subvention de \$90,000 à la Chambre syndicale française de l'amiante, le mot syndical désignant dans le jargon du coin un regroupement patronal. Cette somme représente la participation du gouvernement québécois à une étude sur les effets de l'ingestion de l'amiante. Étude qui devrait être sérieuse si on se fie au budget total qui lui sera consacré, soit \$1 million. On explique au ministère que la contribution a été demandée par la Chambre au Québec et que ce dernier a décidé de participer à cause de la place qu'il occupe sur le marché mondial de ce produit et de son

intérêt pour les études qui sont entreprises à ce sujet. Cette subvention n'est pas plus «anormale», ajoute-t-on au cabinet du ministre Yves Bérubé, que la participation financière du gouvernement américain aux travaux de chercheurs québécois.

La Maison St-Jacques n'est pas raisonnable

Selon le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, une des raisons du malaise qui persiste à la Maison Saint-Jacques à Montréal, qui est un établissement de transition visant à favoriser la réinsertion sociale des malades psychiatriques, est que ses administrateurs ont de la difficulté à se discipliner et à fonctionner selon le budget qui leur est alloué. Le ministre a ajouté que les services offerts par cette maison sont essentiels et qu'il n'est pas question de la fermer. «Mais, a poursuivi M. Lazure, on ne peut pas donner carte blanche à ses dirigeants et leur dire de dépenser selon les besoins. On doit leur dire: dépensez, mais à l'intérieur de votre budget.» Admettant que le financement de la maison s'est toujours fait sur une base temporaire jusqu'à maintenant, le ministre a dit que des discussions se poursuivaient avec les administrateurs pour assurer un financement permanent, à la façon de celui d'un hôpital, d'un centre d'accueil ou d'un CLSC.

GILLES GAUTHIER

ENSEMBLE DU MOIS...
Sansui AKAI ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE DE HAUTE QUALITÉ COMPRENANT:

- 100 WATTS RMS TOTAL
- SAUCIER DE BON PRIX \$477.95

J.M. SAUCIER PRÉSENTE: LE COIN DES AUBAINES
PROFITEZ DE CETTE OFFRE POUR ÉCHANGER VOTRE ANCIEN APPAREIL POUR UN NEUF.
NOUS DONNONS DE 1 AN À 5 ANS DE GARANTIE. DEMANDEZ: M. YVES

RABAIS ALLANT DE 30% JUSQU'À 70%

Les photos et dessins de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.

24 UNITÉS TABLES TOURNANTES AKAI, MODÈLES AP-10
Table manuelle avec cartouche magnétique AT-13 d'une valeur de \$59.95
SAUCIER DE BON PRIX \$99.95

18 UNITÉS Technics DIRECT DRIVE
Table tourne disque, complet, avec cartouche magnétique, Audio Technica, modèle AT-118 incluse
Valeur suggérée: \$435.99
SAUCIER DE BON PRIX \$249.95

RADIO RÉVEIL-MATIN DIGITAL AM / FM
Modèle JCR-324
SAUCIER DE BON PRIX \$279.95

Panasonic Radio portatif FM / AM / FM
Stéréo et magnétophone à cassette de grande sonorité.
PRIX SPECIAL SUR PLACE

Panasonic ÉCRAN DE 62"
Projecteur couleur écran de 62 po avec télécouleur Quasar Panasonic incorporé.
SAUCIER DE BON PRIX \$1,250

MAGNETOSCOPE VHS
Projecteur couleur écran de 62 po avec télécouleur Quasar Panasonic incorporé.
SAUCIER DE BON PRIX \$1,250

RCA VHS Magnétophone à cassette 6 heures, modèle VET-650
Prix trop bas pour être annonce.
SAUCIER DE BON PRIX \$799.95

PIONEER Ensemble stéréo Pioneer, modèle SL-550 de 110 watts RMS total. Table tourne disque, complet, avec cartouche magnétique, Audio Technica, modèle AT-118 incluse. 2 haut-parleurs 5.5 de 100 watts RMS total. SAUCIER DE BON PRIX \$489.95

Technics Ensemble stéréo Technics, modèle SL-3350 direct drive, complet, avec cartouche magnétique, Audio Technica, modèle AT-118 incluse. 2 haut-parleurs 5.5 de 100 watts RMS total. SAUCIER DE BON PRIX \$749.95

Sansui Ensemble stéréo Sansui, modèle R-30 de 100 watts RMS total. Table tourne disque, complet, avec cartouche magnétique, Audio Technica, modèle AT-118 incluse. 2 haut-parleurs 5.5 de 100 watts RMS total. SAUCIER DE BON PRIX \$799.95

... ET PLUSIEURS AUTRES GRANDS SPECIAUX EN MAGASIN

TÉLÉCOULEUR A UN SAUCIER DE BON PRIX SUR PLACE SEULEMENT

Panasonic SHARP

RCA TÉLÉCOULEUR

Panasonic TÉLÉCOULEUR

SHARP TÉLÉCOULEUR

SPECIAL POUR L'AUTOMOBILISTE
Pioneer, modèle KRS-3000 avec ampli de 40 watts RMS et 2 haut-parleurs à 3 voies.
SAUCIER DE BON PRIX \$399

TÉLÉCOULEUR 337.95

TÉLÉVISEUR 12 po \$89.95

J.M. SAUCIER ÉLECTRONIQUE LTÉE
10090, boul. SAINT-LAURENT (Entre Fleury et Sauvé) 389-3541 • 389-3542

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 9h30 à 17h00
Samedi: 10h30 à 17h00
Dimanche: 11h00 à 17h00

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: —25 Maximum: —15
Neige dans la matinée

DEMAIN Ciel variable

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	—20	Pluôt ensoleillé	Nuageux
Outaouais	—	—15	Neige en matinée	Ciel variable
Laurentides	—	—18	Dégagement graduel	Nuageux
Cantons de l'Est	—	—15	Quelques chutes de neige	Ciel variable
Mauricie	—	—18	Quelques chutes de neige	Nuageux
Québec	—	—17	Quelques chutes de neige	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	—	—18	Quelques chutes de neige	Nuageux
Rimouski	—	—15	Ciel variable	Nuageux
Gaspésie	—	—15	Ciel variable	Nuageux
Bas-Carleton	—	—17	Quelques chutes de neige	Nuageux
Sept-Îles	—	—17	Quelques chutes de neige	Nuageux

au Canada

Colombie-Britannique	Alberta	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Ensoleillé	Clair	Victoria	1	4	
		Edmonton	—30	—23	

La Quotidienne 0-8-1

Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	—28	—20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	—27	—20
Ontario	Flocons	Toronto	—11	—7
Nouveau-Brunswick	Pass. nuageux	Fredericton	—19	—5
Nouvelle-Écosse	Pass. nuageux	Halifax	—5	—2
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	—13	—4
Terre-Neuve	Neige	Saint-Jean	15	0

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	—11	—2	Miami	10	21	Pittsburgh	—5	—4
Buffalo	—6	—6	New York	—6	—2	San Francisco	11	17
Chicago	1	2	Nlle-Orléans	3	14	Washington	—13	3

vers les capitales

Amsterdam	2	6	Hong Kong	17	22	Oslo	3	4
Athènes	10	18	Le Caire	—	—	Paris	2	7
Berlin	—1	3	Lisbonne	10	15	Rome	—	—
Bruxelles	4	10	Londres	4	6	Séoul	—4	3
Buenos Aires	19	25	Madrid	—2	10	Stockholm	0	3
Copenhague	1	4	Moscou	—4	2	Tokyo	6	11
Gènevè	0	4	Mexico	2	19	Vienne	2	5

vers les plages

Acapulco	23	31	Bermudes	—	20	San Juan	—	—
Barbade	22	29	Nassau	—	—	Trinidad	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	PROMOTION	285-7100
Samedi seulement 0.75	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)	ANNONCES CLASSÉES	
Nombre de semaines	Commandes	285-7111
CANADA	du lundi au vendredi 9h à 17h	
13	Pour changer	285-7205
26	du lundi au vendredi 9h à 17h30	
52		
Lundi au samedi \$37.00	du lundi au vendredi 9h à 17h30	
Lundi au vendredi \$24.00	Grandes annonces	285-7202
Samedi seulement \$13.00	Détails	285-7306
	National, Télé-Presse	285-7265
	Vacances, voyages	285-7265
	Carrières et professions, nominations	285-7320
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS	COMPTABILITÉ	
Nombre de semaines	Grandes annonces	285-6892
13	Années classées	285-6901
26		
52		
Lundi au samedi \$72.80		
Lundi au vendredi \$52.00		
Samedi seulement \$20.80		
	Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)	285-6911

Le Salon de l'aéronautique peut-il réussir?

Guy Pinard

■ Un groupe de promoteurs québécois s'est mis dans la tête de réaliser en septembre prochain, à l'aéroport international de Mirabel, le premier Salon international de l'aéronautique.

En route pour la conférence de presse, j'étais des plus sceptiques, devant l'échec monumental d'un projet similaire présenté à l'hôtel La Cité en 1977.

Et ayant à la mémoire les succès répétés des salons internationaux de Paris et Londres (chaque capitale présente son salon à tous les deux ans), ainsi que les échecs rencontrés par les Américains lors de tentatives similaires, je craignais de me retrouver dans une situation similaire à celle de 1977.

Or, si j'en juge par le sérieux de la conférence de presse et des commentaires des personnalités présentes, il y a lieu de croire que ce premier salon sera un succès... si seulement l'industrie canadienne veut bien emboîter le pas dès la première année au lieu d'adopter une attitude attendiste. En fait, je n'entretiens plus qu'une crainte, soit que le temps manque. Dix mois pour organiser un spectacle pareil, c'est peu et je me demande s'il n'eût pas été plus sage de retarder le tout d'un an afin d'éviter un échec possible qui stigmatiserait l'organisation, d'autant plus qu'elle court déjà un risque avec les dates qu'elle a choisies.

Trois personnes ont contribué plus que quiconque à me rassurer: André Dumas, administrateur de l'aéronautique au Québec, Rubin Ginzburg, directeur de l'aéroport de Mirabel, et Hélène Tomlinson, agent d'information au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. D'ailleurs, la seule participation du MIC et du ministère des Transports contribue à atténuer les craintes qu'on pouvait entretenir à l'endroit de la manifestation.

André Dumas, pour un, accorde beaucoup de crédibilité au groupe qu'il juge très sérieux, tout en ne formulant qu'un seul souhait, soit que le groupe ne succombe pas à la tentation d'en faire une affaire annuelle. A son avis, le salon ne devrait être présenté qu'à tous les trois ans, sinon quatre.

Ce sont toutefois les propos d'Hélène Tomlinson qui m'ont convaincu des chances de succès de l'équipe. Selon elle, les salons de Paris et de Londres entraînent de tels déboursés pour les constructeurs aéronautiques que

le nombre des absents grandit à chaque salon.

Elle souligne que David Courtin, le directeur exécutif du salon, a reçu plusieurs témoignages du genre de dirigeants d'entreprise qui ont décidé de ne plus participer aux salons internationaux en Europe. En revanche, ils seraient prêts à venir à Montréal, où le coût d'un kiosque et le prix des chambres et des repas seront moins élevés qu'à Paris ou Londres.

Mais comme je le disais précédemment, il importe que tous les constructeurs canadiens et toutes les sociétés canadiennes reliées de près ou de loin à l'aéronautique, fassent connaître leur participation le plus rapidement possible si on souhaite obtenir l'adhésion d'entreprises de l'étranger, ne fussent-elles qu'américaines pour cette première tentative. Il serait malheureux qu'un salon de l'aéronautique à Mirabel soit un succès malgré l'absence des constructeurs canadiens.

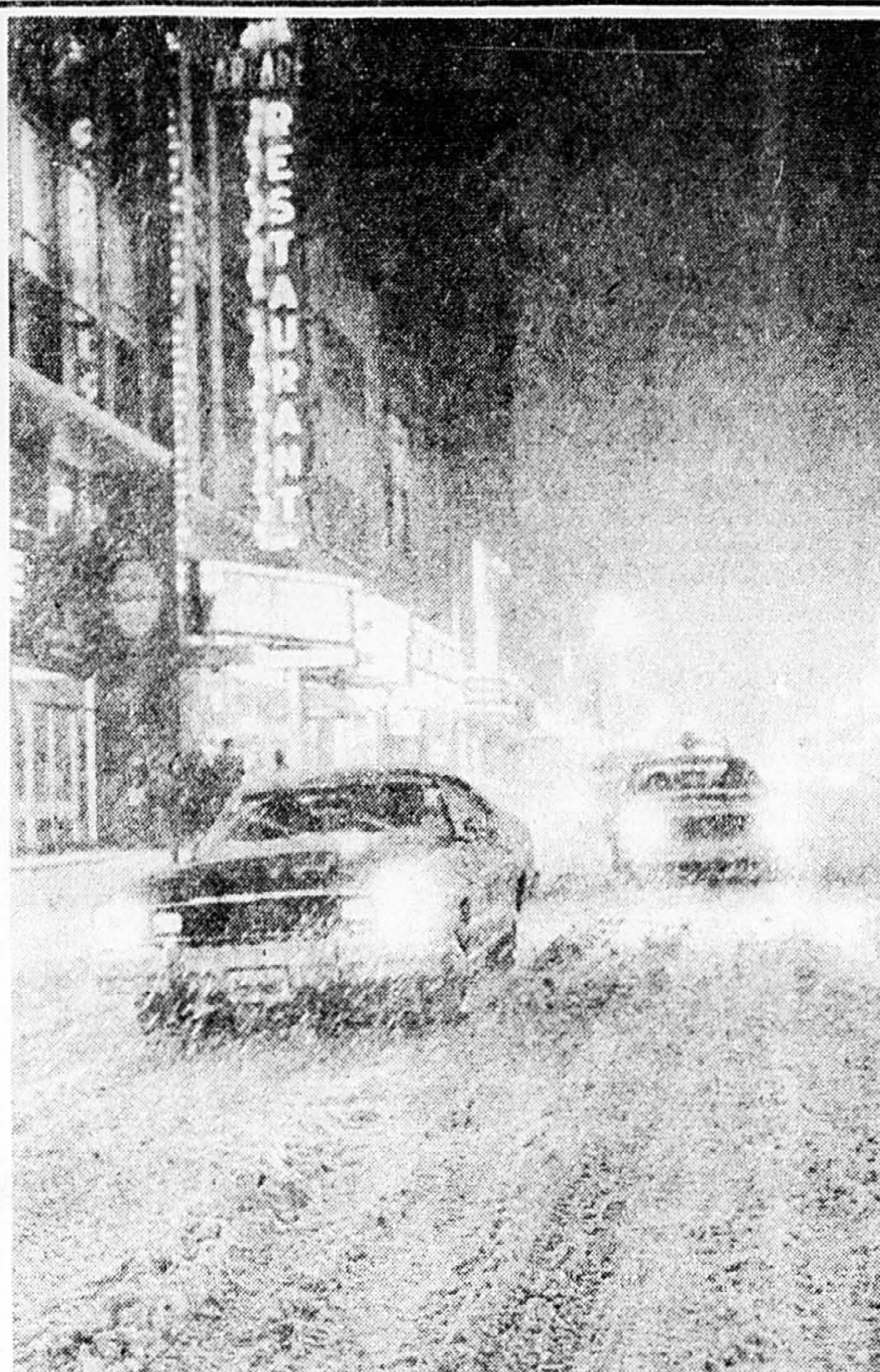
Une journée réussie

Les responsables de l'atelier du Canadien National à Pointe-Saint-Charles ont connu un succès boeuf avec la journée familiale récemment organisée à l'intention des familles et des amis des employés de CN Rail. En effet, alors que le directeur des ateliers, Michel Bédard, attendait 6.000 visiteurs, il a dû en accueillir pas moins de 11.000!

Ce sont toujours les enfants qui retirent le plus de journées semblables parce qu'elles permettent de démystifier grandement un mode de transport. Et CN Rail a fait les choses en grand en procédant à plusieurs opérations quotidiennes normales, comme le changement d'un bogie, le tournage d'une roue aplatie, etc.

Evidemment, c'est le pont roulant utilisé pour soulever les lourdes locomotives qui a le plus attiré l'attention, et la centaine de superviseurs qui avaient accepté bénévolement de servir de guides aux visiteurs ont dû répondre à une foule de questions suscitées par la curiosité.

J'aurais voulu vous en dire plus long, mais j'ai malheureusement raté la fête. L'invitation du CN a été postée le 8 décembre et ne m'est parvenue que sept jours plus tard, grâce à la rapidité proverbiale du service postal.



La circulation est souvent difficile dans les rues de Montréal depuis quelques jours.

Photothèque LA PRESSE

DÉBLAIEMENT DES RUES DE LA VILLE

Etes-vous sûr de devoir payer si on a remorqué votre voiture?

■ Avec l'hiver viennent les problèmes de stationnement en bordure des rues de la métropole et les récentes chutes de neige n'arrangeront pas les choses.

Même si l'accumulation de neige n'est pas assez importante pour lancer l'opération déneigement, le service des Travaux publics doit assurer le déblaiement des trottoirs et des rues de Montréal. Et, par conséquent, on procède à l'installation de panneaux de signalisation prohibant le stationnement au moins quatre heures avant le début d'un chargement de nuit et au moins douze heures avant le début d'un chargement de jour.

Malgré cette opération, il arrive que des automobiles soient déplacées entraînant une contravention de \$35 à leurs propriétaires. Mais il se peut aussi que ces panneaux de signalisation n'aient pas été placés ou encore qu'ils aient été installés dans les délais requis.

Dans ces cas, les automobilistes dont la voiture a été déplacée peuvent contester le bien fondé de la contravention et faire annuler les procédures qui s'en suivent. Le service de la Circulation fera alors la vérification auprès du responsable de la planification du parcours de déneigement du district concerné, pour s'assurer que les panneaux

de signalisation ont été installés dans les délais précités.

Selon l'assistant directeur au déneigement pour la région est, M. André Hébert, il ne peut y avoir déblaiement des rues sans qu'au préalable on ait procédé à l'installation de ces panneaux. «Mais, a dit M. Hébert, il se peut que certains entrepreneurs ne respectent pas les règles en vigueur. Si tel est le cas, ces entre-

ter les automobilistes allant vers l'ouest sur le boulevard Métropolitain, entre Lacordaire et Langelier. Très éblouissant à cet endroit, le soleil a joué sur les pare-brises salis de boue.

Il en est résulté quelques carambolages assez réussis, et les autorités ont décidé de fermer cette voie dite rapide dans son tronçon le plus dangereux, en direction de l'ouest.

Le soleil a aussi eu des effets néfastes sur la circulation en bien d'autres points de notre réseau routier, mais si les accrochages ont été nombreux, ainsi que les sorties dans les fossés et les talus, on ne déplorait aucun accident très grave.

A la Ville de Montréal, les mini-tempêtes que connaît la région métropolitaine depuis une semaine posent quelques problèmes: enlever la neige ou non, mettre du sel ou du sable, ou un mélange des deux.

La faible accumulation de neige a incité les autorités à ne pas trop gêner la population avec des efforts inconsidérés de déneigement. Mais la sécurité oblige à repandre du sel dans les rues entre zéro et moins cinq, puis du sable quand la température diminue encore, le sel n'étant plus efficace à ce moment-là.

preneurs sont passibles d'amendes.»

Aux automobilistes qui se sentent lésés dans leurs droits, M. Hébert conseille dans un premier temps de payer les frais de contravention et de faire parvenir ensuite leur contestation au surintendant de la Division du contrôle du stationnement, service de la Circulation, 7501 rue François-Perrault.

C'est le temps des Fêtes au Jardin botanique

■ La joie de Noël s'est emparée de la serre centrale du Jardin botanique de Montréal. Tout est prêt pour accueillir le public à la grande exposition traditionnelle des Fêtes, à comp-

PAUL POULIOT

ter d'aujourd'hui et jusqu'au 15 février. Si le Jardin botanique est réputé pour ses expositions saisonnières, celle qui débute ce matin est la plus éblouissante, la plus impressionnante, par son ampleur, par le nombre d'espèces horticoles en montre, et surtout par la richesse impressionnante du coloris des feuilles et des fleurs.

Cette exposition des Fêtes a été préparée par les horticulteurs et jardiniers du Jardin botanique, dirigés par M. Gaëtan Bilodeau, architecte paysagiste et M. Paul-Émile Riverin, contremaître des serres d'exposition.

Le point central de cette symphonie florale est une crèche très originale, créée par Mme Lorraine Blanchard, artisan de Montréal.

M. Pierre Bourque, assistant directeur et horticulteur en chef, Service des travaux publics et surintendant du Jardin botanique, signale qu'en plus des quelque 2.000 plantes de Noël exposées, poinsettias, azalées, cyclamens, bégonias, cerisiers de Jérusalem, il y a de nombreuses plantes ornementales.

M. Bourque souligne que l'entrée de la grande serre, située à l'arrière de l'immeuble principal du Jardin botanique, au 4101 est, rue Sherbrooke, est libre, de 9 h à 18 h, tous les jours.

SAUVÉ FRÈRES

vous propose pour Noël

des idées de cadeaux pour plaire à tous ceux qui vous tiennent à coeur.

Billmore

Casquette « kangal »

En lainage.
Marine, beige, brun ou gris.
P.M.G.T.G.

\$25

Park Lane

Foulard
100% laine
Bourgogne, brun, beige, caramel, vert ou marine.

\$12

Martin

Gants en peau de mouton

Chaudement doublé.
Brun ou naturel
P.M.G.T.G.

\$44



6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 281-1611

NE RATEZ PAS CE MOMENT

Canon AE-1 avec 50 mm F1.8 et étui \$499	PROFITEZ DES SPÉCIAUX PHOTOGRAMME	Vivitar Modèle XV-1 avec 50 mm F2 et étui \$179
YASHICA FR-1 avec 50 mm F2 et étui \$249	ATTENTION Surveillez l'ouverture de notre nouveau magasin, rue Saint-Denis, prévue pour janvier 1981. En attendant nous vous attendons au 3968 est, rue Ontario.	Nikon FE avec 50 mm F1.8E \$379
ELICAR ZOOM 80-205 mm F4.5 macro \$219	Nikon EM avec 50 mm F1.8E \$219	Vivitar Flash électronique. Modèle 283 \$119

Le seul magasin spécialisé uniquement en photo à Montréal

photogramme

3968 est, rue ONTARIO — 523-8114

Metro Pie-IX

Le recrutement du président de SOQUIP a coûté \$29 000

■ QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources a déboursé \$29,000 pour procéder au recrutement d'un président de la Société québécoise d'Initiatives pétrolières (SOQUIP).

La Commission des Engagements financiers a appris en effet hier que le gouvernement avait versé cette somme à la compagnie Rourke, Bourbonnais et Associés pour dénicher le président de cette société d'Etat.

Appelé à commenter cette décision, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, qui défendait en commission les crédits du gouvernement, a souligné qu'il s'agit d'une procédure exceptionnelle destinée à trouver «la perle rare» susceptible d'occuper cette fonction.

«C'est un bon placement pour trouver le meilleur homme», de soutenir le ministre qui a lancé à l'opposition «vous avez un bon cas» les invitant à ne pas le lâcher.

Par ailleurs, les documents indiquent qu'un montant forfaitaire de \$50,000 a été versé à l'ex-président de la Commission des Biens culturels du Québec, M. Jean-Claude Lahaye, à titre



Le ministre Denis Vaugeois défendait les crédits du gouvernement.

de dédommagement pour la terminaison avant terme de son mandat.

RAPATRIEMENT

Claude Morin ne veut pas une «victoire négative»

■ QUEBEC — Si le gouvernement fédéral supprimait de son projet constitutionnel sa charte des droits ou encore s'il retirait en la modifiant substantiellement, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, considérerait cela comme une «victoire négative».

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

«Un genre de victoire que je n'aime pas, a-t-il ajouté, parce que ça ne réglerait absolument pas le problème constitutionnel du Québec et que le fédéral n'aurait absolument pas rempli ses promesses faites au Centre Paul-Sauvé, lors de la campagne référendaire.

Le ministre Morin, fraîchement revenu de son voyage en France, où il accompagnait le premier ministre Lévesque, répondait alors au chef intermédiaire de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, qui s'inquiétait de ce qu'il considère comme un certain ramollissement de la position du Québec dans le dossier constitutionnel.

«Le Québec a-t-il l'intention de

laisser tomber sa position traditionnelle et accepter de céder certains de ses pouvoirs?» a demandé M. Le Moignan. Après l'avoir rassuré et promis que «jamais le gouvernement du Québec n'acceptera de rétrécissement de ses pouvoirs», M. Morin a quand même reconnu que le Québec continue de chercher, avec les autres provinces, différentes formules de compromis qui permettraient de formuler un projet provincial de rapatriement de la Constitution. «Un projet qui serait plus souhaitable à la population canadienne que le projet fédéral actuellement sur la table, et qui serait plus acceptable par Londres», a dit le ministre qui a, par ailleurs, précisé que cette idée trotte dans la tête des premiers ministres provinciaux depuis l'été dernier.

Ce projet provincial serait, selon les indications du ministre, ou bien un rapatriement pur et simple de la Constitution ou bien un rapatriement accompagné d'une formule d'amendement, qui serait ou celle de Victoria ou celle de Vancouver.

Les premiers ministres provinciaux opposés au projet Trudeau se rencontreront en février prochain.

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Un enfant pourra être hébergé plus longtemps

■ QUEBEC (PC) — La durée maximum de l'hébergement d'un enfant dans une unité sécuritaire, dans un centre d'accueil ou dans une famille d'accueil sera prolongée, en vertu d'un projet de loi déposé hier matin à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi 22, qui modifie la Loi sur la protection de la jeunesse a été déposé à l'Assemblée nationale, par le ministre de la Justice Marc-André Bédard, en même temps que le projet de loi 24, qui modifie la Charte des droits et libertés de la personne.

Ce dernier bill modifiera la Charte des droits et libertés afin de permettre l'adoption de pro-

grammes destinés à améliorer la situation de personnes désavantagées en tant que groupe.

Le projet de loi 22 prévoit que la durée maximum du séjour volontaire d'un enfant dans une famille d'accueil ou un centre d'accueil passera de six mois à un an. Il ne pourra être prolongé qu'avec le consentement des parents et de l'enfant si celui-ci est âgé d'au moins 14 ans.

La durée maximum de l'hébergement d'un enfant de 14 ans ou plus dans une unité sécuritaire passera de trois à six mois et pourra être prolongée de six mois.

IL VEUT RELANCER LE DIALOGUE NORD-SUD

Trudeau ira de l'Autriche aux rives de l'Amazone

■ OTTAWA — le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, entreprendra l'année 1981 avec un vaste périple qui l'amènera des pentes enneigées de l'Autriche jusqu'aux rives de l'Amazone au Brésil, en passant

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

l'Algérie, le Nigéria et le Sénégal. Il fera escale au Mexique avant de rentrer à Ottawa le 18 janvier.

M. Trudeau, qui revient à peine d'un voyage au Moyen-Orient, prendra quelques jours de vacances à faire du ski en Autriche, à la fin de l'année, après quoi il amorcera une série de rencontres avec les chefs d'Etats de plusieurs pays, en guise de préparation du sommet nord-

sud prévu pour juin 1981 et du sommet économique des sept pays industrialisés qui se tiendra à Ottawa en juillet. Le premier ministre canadien tente ainsi de jouer un rôle de premier plan dans les négociations globales sur les relations économiques entre les pays industrialisés et le Tiers monde, qui doivent être amorcées au sommet de juin, et qui auront des échos au sommet économique de juillet à Ottawa.

Sa visite du début de janvier l'amènera donc dans six pays, des plus riches au pauvres, dont les chefs d'Etat auront, ou ont eu, des rôles à jouer à ce chapitre dans le passé. C'est le cas notamment de l'Autriche et du Mexique, qui seront les co-parains du sommet nord-sud. C'est le cas aussi du Sénégal, dont le président Senghor, qui prend sa retraite à la fin de décembre, a

eu un rôle primordial sur les questions africaines et la francophonie internationale. L'Algérie, et le Nigéria, qui comptent parmi les pays les plus influents et les plus puissants de l'Afrique seront aussi des interlocuteurs importants pour le premier ministre canadien.

M. Trudeau quittera donc l'Autriche le 5 janvier, il passera plus d'une semaine en Afrique, et cinq jours au Brésil avant de s'arrêter au Mexique sur le chemin du retour. Outre ses discussions avec les dirigeants politiques locaux, il profitera de son voyage pour visiter un projet de l'Agence canadienne de développement internationale, qui jouit d'un budget de plus de \$2 milliards par année pour venir en aide aux pays en voie de développement.

Une bonne partie de la visite du premier ministre sera aussi consacrée à améliorer les relations commerciales du Canada avec ces pays, dont certains comme le Brésil, constituent des partenaires commerciaux importants pour le Canada. Les exportations canadiennes en direction de ce pays ont atteint le demi milliard de dollars en 1979. Depuis le début de l'année, le Brésil est devenu le troisième plus grand importateur de céréales canadiennes. Plusieurs compagnies canadiennes, dont l'Alcan, y sont bien implantées.

L'Algérie est devenu pour sa

part le plus important marché du Canada en Afrique, et plusieurs firmes québécoises d'ingénierie y ont des activités très importantes depuis quelques années. On estime à \$35 millions la fourniture de ces services canadiens en 1978. Les exportations canadiennes dans ce pays pourraient atteindre sous peu le demi-milliard de dollars, ce qui en fait un partenaire commercial très important.

Nos relations sont différentes avec un pays comme le Sénégal, qui compte parmi les plus pauvres d'Afrique, et où l'ACDI joue un rôle de développement très important. Les projets canadiens sont concentrés dans le domaine des pêcheries, de l'agriculture, de la formation technique supérieure, de la santé publique et de l'énergie, et représentent des déboursés annuels de \$10 millions. Le Sénégal est l'artisan du projet d'un Commonwealth francophone qui intéresse le premier ministre Trudeau, mais qui vient de subir un autre délai en raison des litiges Ottawa-Québec sur la représentation québécoise à cette tribune. Nul doute que le premier ministre canadien profitera de son passage à Dakar, la capitale de ce pays, pour s'assurer que le successeur du président Senghor, M. Abdou Diouf, poursuive les efforts de son prédécesseur à ce chapitre.

Hausse de la pension de vieillesse

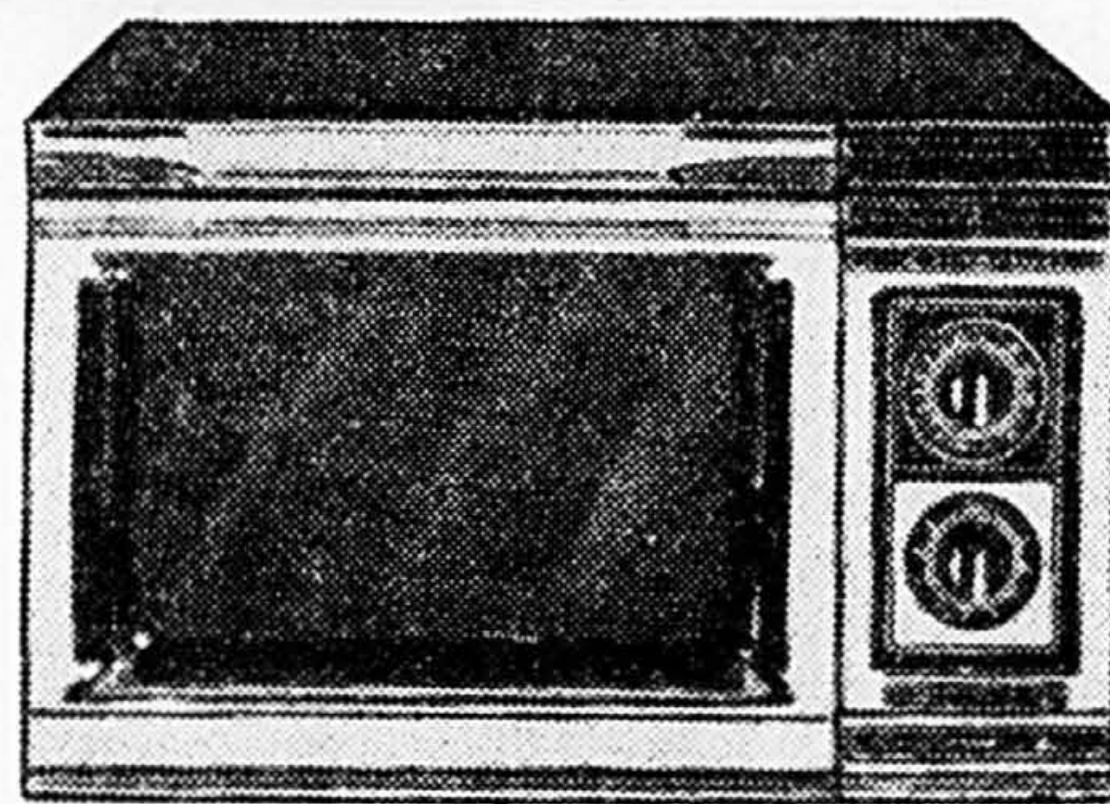
■ OTTAWA (PC) — Devant l'augmentation du coût de la vie, les prestations de la pension de vieillesse et du Régime des rentes du Canada sont majorées à partir du 1er janvier 1981, a annoncé hier le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, dans un communiqué de presse.

L'allocation de vieillesse versée aux personnes ayant dépassé l'âge de 65 ans, monte de \$196.83 à \$202.14 par mois.

Le maximum versé au titre du supplément de revenu garanti, passe de \$197.60 à \$202.94 par mois.



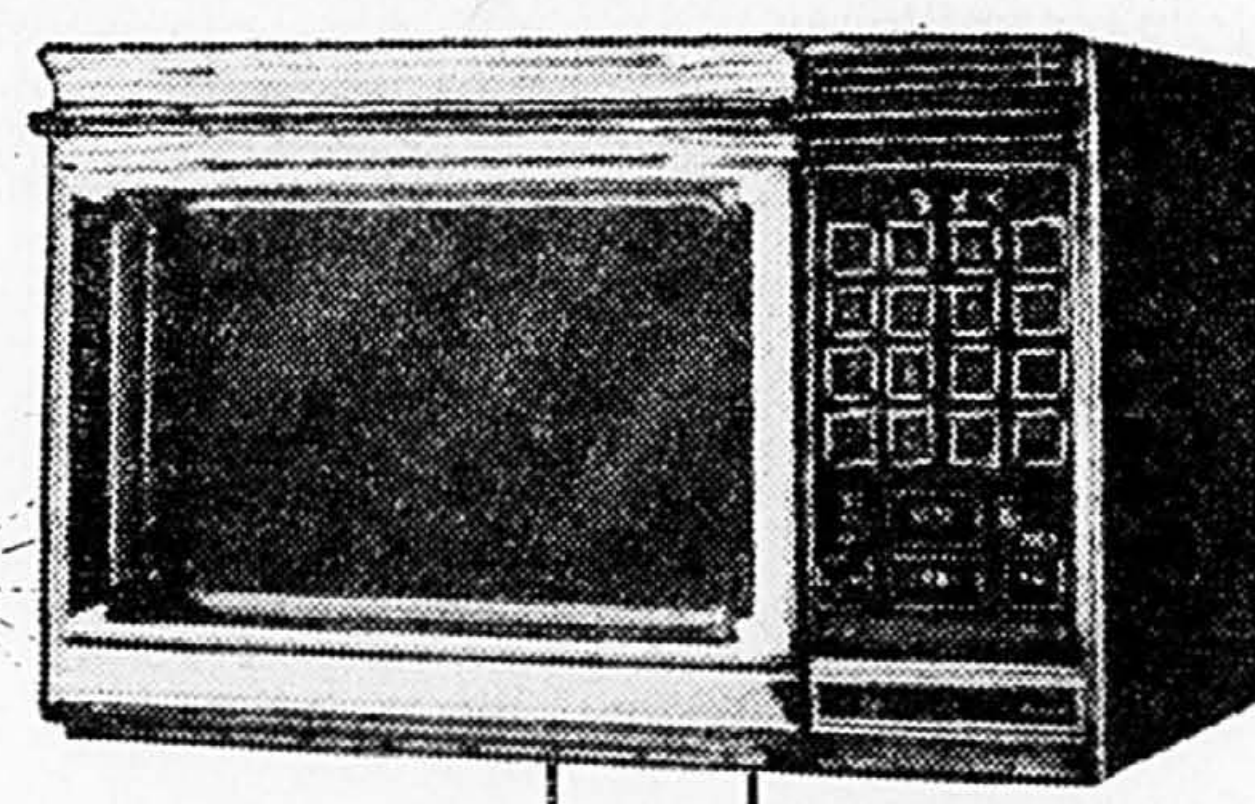
Pascal présente les appareils ménagers Amana®



Four à micro-ondes Radarange® Modèles RR-7

CARACTÉRISTIQUES: système de cuisson Rotawave® • commutateurs à réglage infini • commande de dégivrage automatique • sonnerie • puissance de cuisson: 700 watts • hublot transparent • lampe de four • intérieur en acier inoxydable • porte s'ouvrant vers le bas • poids à l'expédition: 82 livres • minuterie à vitesse variable • interrupteur mise en marche/arrêt/lampe.

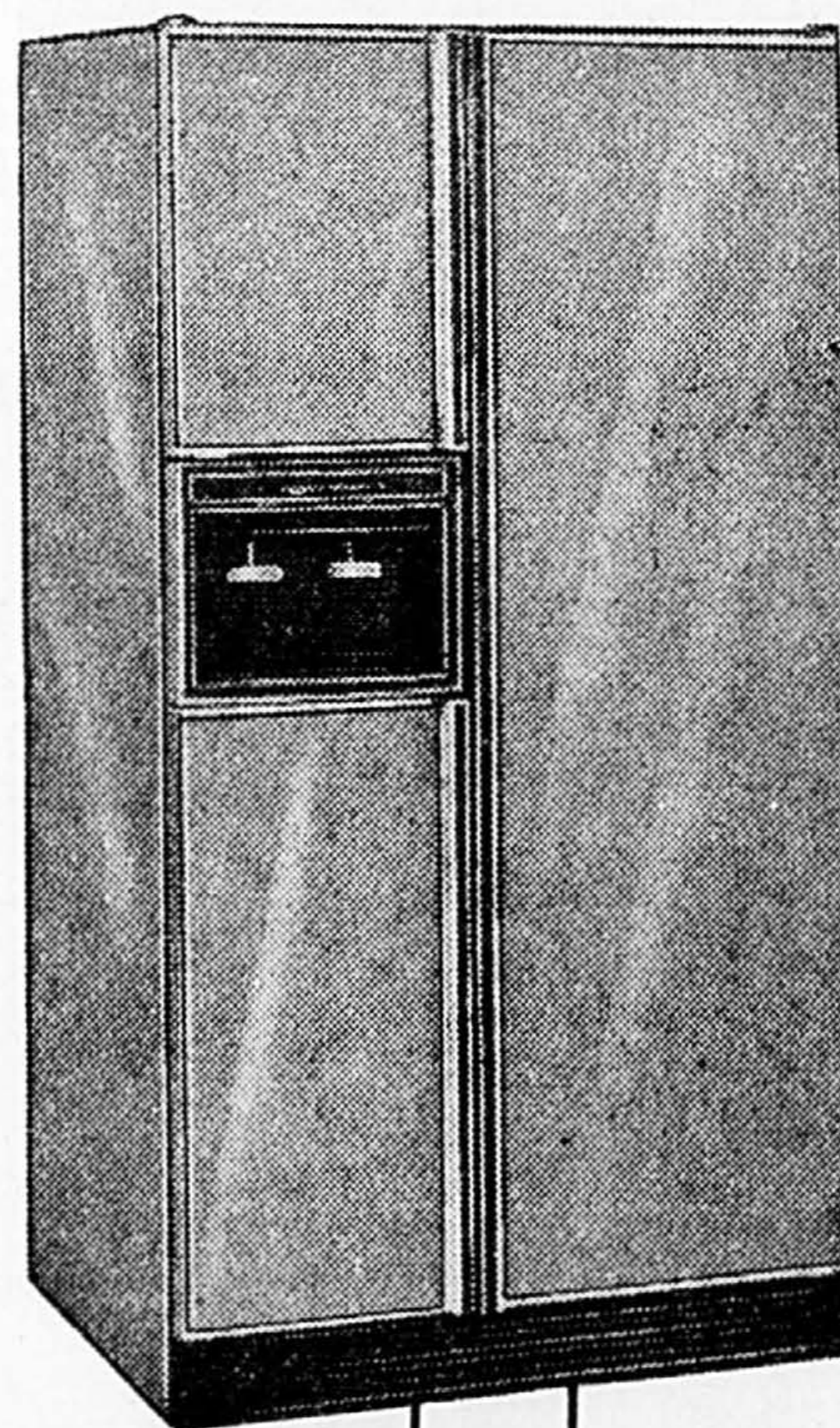
589⁸⁸



Four à micro-ondes Radarange® Touchmatic® — Modèle RR-10

CARACTÉRISTIQUES: système de cuisson Rotawave® • contrôle automatique de la température • 4 programmes de cuisson présélectionnés • commutateurs à réglage multiple • horloge à affichage numérique • minuterie sonore • cuisson différée • cycle de dégivrage • cycle garde-chaud programmé • puissance de cuisson: 700 watts • hublot transparent • lampe de four • intérieur en acier inoxydable • porte s'ouvrant vers le bas • poids à l'expédition: 84 livres • minuterie à affichage numérique • interrupteur marche/arrêt/lampe.

919⁸⁸



Réfrigérateur modèle SDI-25

CARACTÉRISTIQUES: roulettes avec freins • distributeur automatique d'eau et de glaçons directement installé en usine • bac à glaçons • réservoir d'eau • bac à fruits • clayettes réglables • casier grande humidité • clayettes de porte réglables • garde-viande • Capacité totale: 24.8 pi. cu. Couleurs: or, cuivre, avocat, amande et blanc.

2189⁸⁸



Réfrigérateur modèle BC-20

CARACTÉRISTIQUES: éclairage intérieur C bac à oeufs amovible • bac à légumes • garde-viande • tablette réfrigérante • moule à glaçons souple • bac à glace • roulettes avec freins • deux commandes automatiques de température • commande Sensimatic • Free-O-Frost. Capacité totale: 20.1 pi. cu. Couleurs: amande, or, cuivre, avocat et blanc.

1289⁸⁸

LES RUES DE MONTRÉAL

LAUZON, rue de (1911)

En hommage à Jean de Lauzon (1584-1666), président en 1627 du Conseil de la Compagnie des cent-associés, concessionnaire en 1636 de l'île de Montréal qu'il céda en 1640 à la Société Notre-Dame de Montréal. De Lauzon fut le 4e gouverneur de la Nouvelle-France. Axe est-ouest entre Resther et Prévost, au nord de Laurier.

LAURIN, rue (1953)

En souvenir de Francis Laurin, un pionnier et l'ancêtre de presque tous les Laurin de Cartierville. Axe est-ouest entre Cousineau et Somerset, au sud de Gouin.

LAURENTIN, boulevard (1963)

Jadis connue sous le nom de

rue Reed, cette voie fut ainsi nommée parce qu'elle conduisait aux Laurentides, chaîne de montagnes qui tient son nom de l'historien F.-X. Garneau. Importante artère d'axe nord-sud, près des limites de Saint-Laurent.

LAURENDEAU, rue (1931)

Jadis connue sous les noms d'Eva, Riel et Archibald, cette voie tient son nom du compositeur et musicien canadien L.-P. Laurendeau. Axe est-ouest, croisant de l'Eglise.

LATULIPPE, rue (1930)

A la mémoire de Joseph Latulippe, marchand et propriétaire d'immeubles en bordure de cette voie. Axe ouest-est à partir de Fullum, au sud de Sherbrooke.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Verlu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Le courrier du genou express

■ Pour le courrier du genou d'aujourd'hui j'ai retenu les lettres des lecteurs qui me demandent des informations. Ce sera donc un courrier-service. Et ça me fait plaisir de vous être utile. De temps en temps il faut s'arrêter de faire l'imbécile et prendre ses responsabilités.

Avant d'aller plus loin, plusieurs fois par semaine je me fais demander: «Quel jour ta chronique est-elle publiée dans LA PRESSE?» Je répète donc pour la centième fois que cette chronique est publiée le mardi, le jeudi et le samedi. Jamais le vendredi.

■ M. Louis Robitaille de la rue Notre-Dame me demande le numéro des pompiers: «C'est très urgent, précise-t-il, le feu est pris dans l'armoire à balais.»

■ Où habitez-vous exactement M. Robitaille? La rue Notre-Dame est très longue. Voulez-vous le numéro des pompiers de Repentigny? de Montréal-Est? de Pointe-aux-Trembles? Précisez je vous prie. Et faites vite bien sûr.

■ Une lettre qui vient de très loin. Mme Nasibe Alan d'Istanbul m'envoie un petit poème bucolique:

«Où êtes-vous petites fleurs du chemin?
«Où sont passés renoncules et romarins?»

Je n'en ai aucune idée Madame. Je vous conseille de vous adresser plutôt à l'Office du crédit agricole, 2 Place Ville-Marie, Montréal, H2T J3L.

■ Une lettre franchement indiscrette, et à mon avis maladroite. Nicole Dupras, surintendante au bureau de Revenu Canada me demande quel a été mon salaire en 1977, 1978 et 1979... Écoutez Mademoiselle, pourquoi n'approfondiriez-vous pas d'abord votre culture générale? Combien de grammes dans une once? Dit-on une ou un jube? En quelle année est mort Mozart? Où se trouve Quito?... Vous voyez, il y a tant et tant à apprendre...

Et tenez, je ne vous dirai pas mon salaire pour les années mentionnées dans votre lettre, mais je vais quand même faire quelque chose pour vous, je vais vous donner la recette du «Chili con carne»:

«Faites sauter un oignon finement haché dans l'huile. Faites brunir une demi-livre de bœuf haché, ajoutez deux tomates coupées en morceaux, une boîte de haricots rouges, sel, poivre et chili en poudre.» Hasta la vista signorita del Revenu-Canada.

■ Mme Marie Provencher de Drummondville me demande si je connais un bon petit restaurant pas cher à Montréal. Elle aimerait y aller avec son mari après leur visite au Salon des métiers d'art.

Oui Madame, j'en connais un. La cuisine est délicieuse et à des prix incroyables. Pour \$3.95 par personne, vous avez une entrée

de saumon fumé ou des endives au four, une soupe, des escalopes de veau farcies ou une truite aux champignons. La salade, le dessert et le café sont compris. Et si vous précisez que vous venez de Drummondville, le patron vous offre le cognac... Bonne soirée Mme Provencher.

■ «Monsieur Foglia, êtes-vous de ces naïfs qui parlent aux plantes en pensant que ça leur fait plaisir?» me demande un certain Gaston Lapalme de Laval. Et il ajoute: «Si vous n'êtes pas de ces imbéciles-là, qu'attendez-vous pour dénoncer cette écologie infantile?»

Je n'ai pas de plantes, Monsieur Lapalme. Je ne les aime pas. Si j'en avais, je ne leur parlerais donc pas puisque je ne les aime pas. Pas un mot, à l'exception peut-être d'une insulte de temps en temps. «Petit con» en passant à côté du cactus, ou «grande salope» en frôlant l'angelica atropurpurea.

Cela dit Monsieur Lapalme, il a été prouvé scientifiquement que les plantes réagissent à la parole humaine. Souffrez que je fusse aussi surpris que vous Monsieur, mais les sentiments sont une chose et la vérité scientifique une autre. Depuis cette année, la preuve est faite. Sous la surveillance d'agronomes assermentés, un cultivateur de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, M. Jo Blanchette de Caraque a parlé tous les matins à ses patates, du jour des semences à celui de la récolte. Par un système de haut-parleurs qui portaient sa voix aux confins de ses trente hectares de culture, et à l'intérieur d'un studio comme on en voit à Radio-Canada, Jo s'est improvisé le «morning man» de la pomme de terre.

—«Bonjour petites patates, comment allez-vous ce matin? Il est déjà 7h00, on annonce de la pluie pour cet après-midi, les Expos ont perdu hier, les informations après cette chanson.»

La preuve est faite: après cinq mois de ce régime, les patates se sont mises à gonfler.

L'opération est connue au ministère fédéral de l'Agriculture sous le nom de code de «Tubercule 12-12».

■ La dernière lettre est sans doute la plus tragique. Elle me vient d'une jeune fille hospitalisée. Hospitalisée à Drummondville.

■ Je dois malheureusement terminer sur une note franchement funèbre. Vendredi dernier est mort à Montréal M. Roger Turcotte, reporter sportif que j'ai connu à mes débuts dans le journalisme. M. Turcotte s'est, semble-t-il, suicidé en se jetant du haut d'un neuvième étage.

Lundi, un confrère dont je tairai le nom par respect pour la famille éprouvée trouvait le moyen de commencer son éloge funèbre par cette image très aérienne: «Mes amis tombent comme des mouches.»

LA MALCHANCE S'ACHARNE SUR DANIEL BERG

Son cousin assassiné il y a 3 semaines, il perd son commerce dans un incendie

■ «Je suis ruiné, j'ai tout perdu. Mes assurances ne couvrent que \$10,000 et mes pertes sont d'environ \$40,000. Tout mon stock d'hiver venait justement d'arriver. Mais c'est quand même moins pire que la mort de mon cousin...»

ANDRÉ CÉDILOT

Un commerçant du centre-ville, M. Daniel Berg, 40 ans, se demande bien quand la malchance cessera de le poursuivre. Après l'assassinat de son cousin au cours d'un vol à son établissement, il y a trois semaines, il a perdu son gagne-pain, hier, à la suite d'un incendie.

L'air abattu, entouré de son père et d'un ami accourus pour l'aider à supporter cette nouvelle épreuve, M. Berg, longtemps après le départ des pompiers, demeurait figé devant les ruines encore fumantes de son magasin

de surplus de guerre, au 1437 de la rue Mansfield.

Chauffage de fortune

M. Berg était absent, vers 11 h 10, lorsque le feu a éclaté dans sa boutique, au second palier d'un édifice qui abrite une demi-douzaine d'autres commerces et des logis. Selon lui, l'installation d'un système de chauffage de fortune alimenté par des bonnes au gaz propane serait la source de l'incendie.

À l'arrivée des premiers pompiers, les flammes couraient déjà partout dans le magasin de M. Berg, s'étant même déjà propagées à des logis inoccupés, à l'étage supérieur, ainsi qu'à deux autres commerces juste en-dessous. Le gros des dégâts a été confiné à ces endroits, le reste de l'immeuble ayant été touché surtout par l'eau et la fumée.

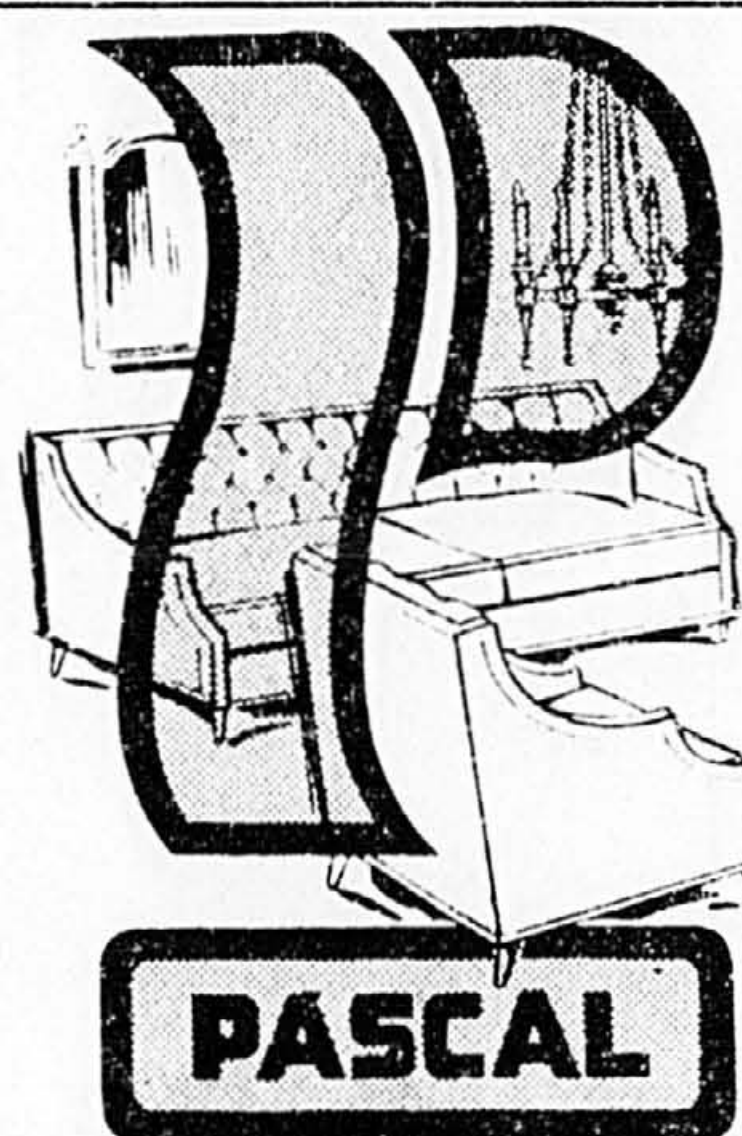
Il a fallu près de deux heures à une centaine de pompiers répondant à une troisième alerte pour maîtriser l'élément destructeur. La circulation dans ce secteur particulièrement achalandé en cette période de grand magasinage a été perturbée jusqu'au milieu de l'après-midi en raison du sinistre.

Père de deux enfants en bas âge, M. Berg ne désespère quand même pas reprendre les affaires sous peu. «Pour l'instant, je vais réfléchir. Il est certain qu'il me faudra ouvrir ailleurs éventuellement, car je n'ai que ça pour vivre», a-t-il déclaré, tout en se disant inquiet pour l'avenir du cordonnier qui opérait depuis 45 ans à cet endroit, et qui a également tout perdu dans l'incendie.

Auparavant installé à l'est de la rue Sherbrooke, M. Berg avait ouvert rue Mansfield, il y a moins de trois mois.



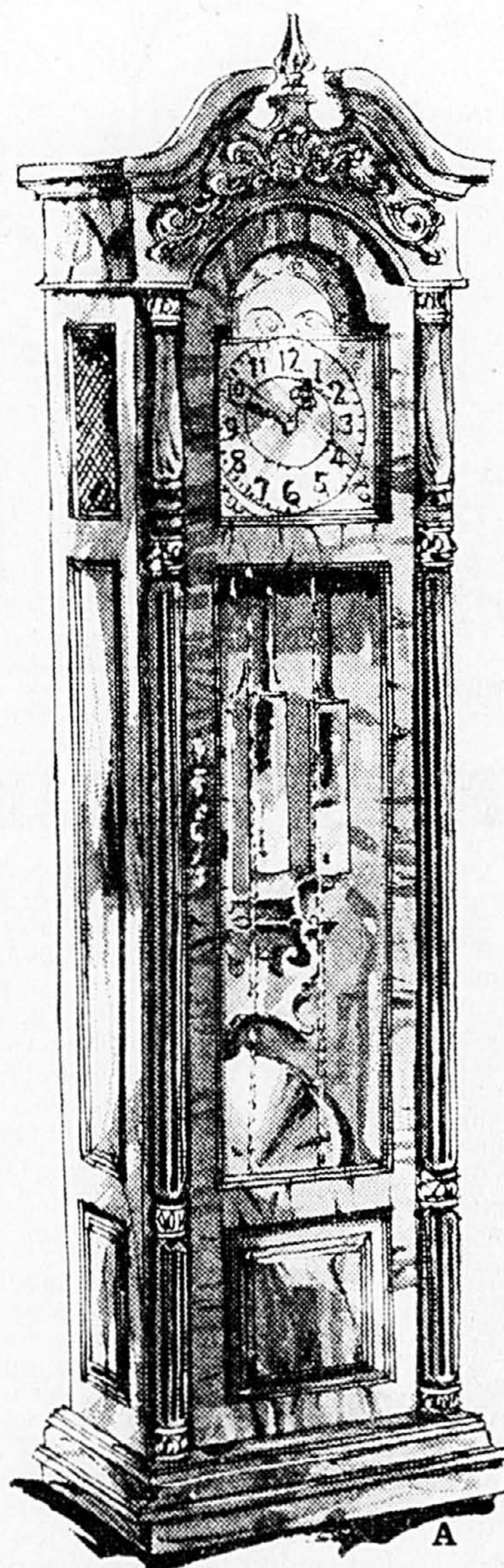
Daniel Berg



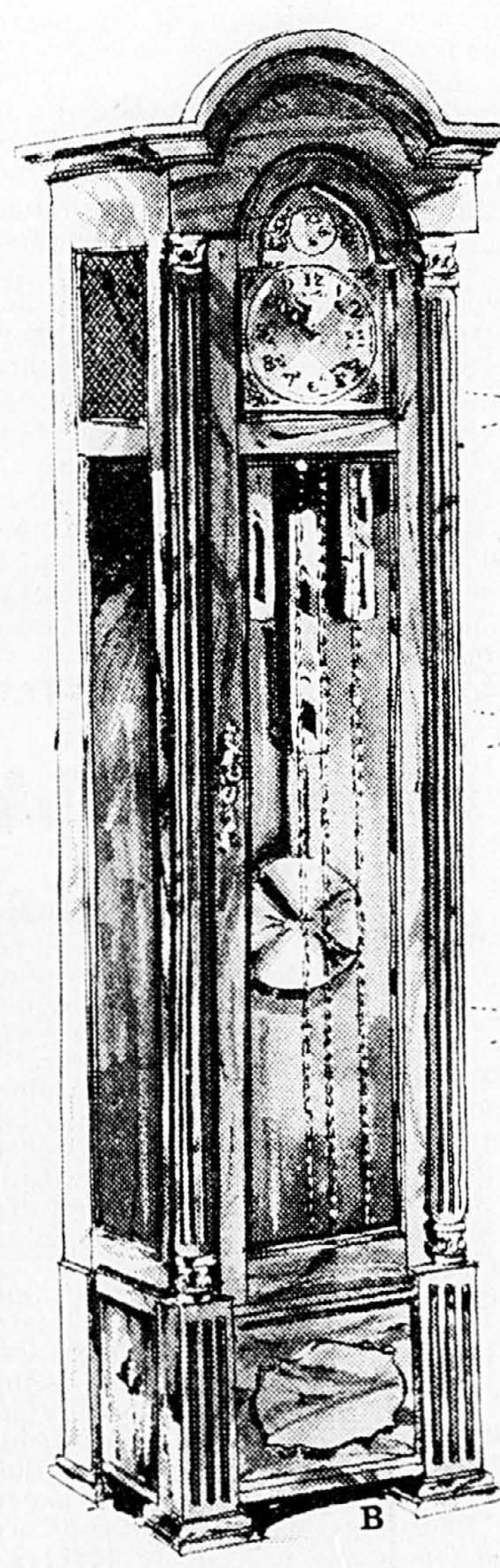
Horloges «grand-père» 20% de rabais Un «carillon» d'aubaines

Signées Craftline, ces élégantes horloges ajouteront chaleur et distinction à tout décor. Choisissez parmi plusieurs styles magnifiques, toutes d'une qualité qui les destine à la collection. Ces horloges, que vous apprécierez pendant de nombreuses années, comportent des caisses en bois massif avec pendules en laiton.

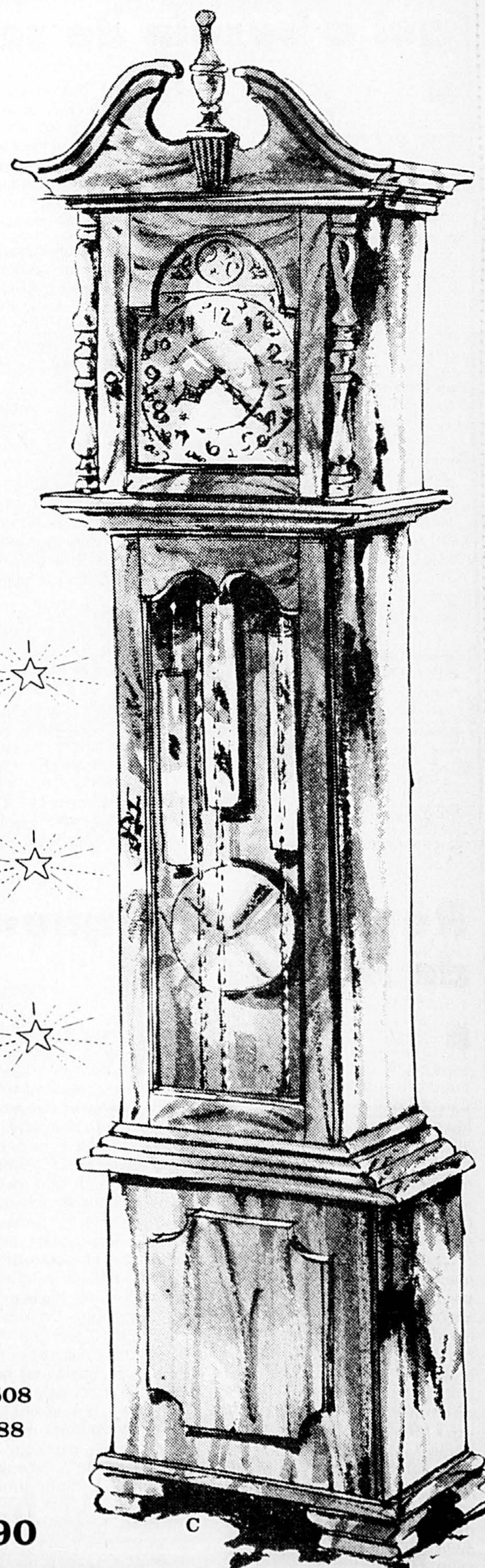
Choisissez parmi des fabricants célèbres... Craftline, Herschede, etc.



A. Modèle 520
Rég. 2363.88



B. Modèle 565
Rég. 1377.88



C. Modèle 508
Rég. 794.88

Spécial 1891¹¹ Spécial 1102³¹ Spécial 635⁹⁰

La police de la CUM en Cour suprême

■ (PC) — La Cour suprême du Canada vient d'accepter d'entendre l'appel de la police de Montréal, qui veut empêcher la commission d'enquête Keable de faire comparaître ses indicateurs.

Me Guy Lafrance, avocat de la police de Montréal, a signalé que cet appel ne sera sûrement pas entendu avant les mois de mars ou avril et probablement plus tard.

La décision, d'ailleurs, n'affectera pas les travaux de la commission, puisqu'elle sera démantelée dès qu'elle aura soumis son rapport, dans quelques jours.

A venir jusqu'à maintenant, la

Cour supérieure du Québec et la Cour d'appel du Québec ont donné raison à la commission en ordonnant aux indicateurs de police de témoigner.

La question revêt une importance particulière, parce qu'elle pose le problème du secret qui entoure l'identité des indicateurs de police.

Me Lafrance a fait savoir, à ce sujet, qu'il doit rencontrer le juge en chef Bora Laskin pour discuter des questions que les procureurs généraux de toutes les provinces pourront poser au plus haut tribunal du pays.

A cause de l'aspect constitutionnel de la cause, en effet, les provinces veulent participer au débat.

Torontois abattu dans une chasse à l'homme

■ Une chasse à l'homme qui avait débuté vers midi, hier, dans le quartier Snowdon, dans l'ouest de la métropole, s'est terminée quelques instants plus tard à Hampstead par la mort de l'un des trois individus que pourchassait la police.

Des policiers du poste 15-3 avaient repéré à l'intersection du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-des-Neiges une Cadillac dont le vol avait été signalé le 17 décembre à Laval.

Les trois occupants de la voiture

re prirent immédiatement la fuite à bord du véhicule et, dans Hampstead, l'un d'eux ouvrit le feu sur les agents, qui ripostèrent, blessant grièvement l'individu. Il fut transporté à l'hôpital Queen Mary, mais il avait cessé de vivre à son arrivée.

Un deuxième suspect a été arrêté, tandis que le troisième a réussi à prendre la fuite.

La police s'est refusée à fournir de plus amples renseignements, se contentant de révéler que les trois individus venaient de Toronto.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'interminable passage de Carter à Reagan

La distance qui sépare Los Angeles de Washington est moins grande que celle qui s'étend de la Terre à la Lune. Un écolier sait cela. Mais ce qu'on comprendra moins bien, c'est le temps qu'il faut pour installer un président à la Maison-Blanche quand les Américains ont su mettre si allègrement un homme dans la Lune. Pour remplacer un président par un autre il faut combien de «voyages»?

La campagne électorale a duré deux ans. Jimmy Carter a été battu le 4 novembre. Il faut attendre le 20 janvier pour que, de président élu, Ronald Reagan devienne le président en exercice. Pour constituer son cabinet, il faut au président élu une équipe dite de «transition», d'innies palabres et, encore, le 10 décembre, quand fut connue en partie la composition de son cabinet, il manquait le personnage le plus important, soit le secrétaire d'État ou ministre des Affaires étrangères. Ce poste a été comblé depuis par la nomination du général Alexander Haig.

Le pays de la vitesse est resté attaché à des rituels anachroniques en politique. Ce serait, du reste, faire peu d'honneur aux Américains que de supposer qu'ils sont incapables de s'en apercevoir.

Entre-temps, le mal est fait.

Quel mal? Depuis le 4 novembre, le bon Jimmy Carter reste en quelque sorte suspendu entre ciel et terre, comme pour lui donner le temps de savourer jusqu'à la dernière goutte le calice de la défaite. Et, pendant ce temps, la victoire de l'élu traîne et se salit. Il y a peut-être des avantages à ces lenteurs calculées. Ils ne sont pas évidents.

Ce qui ressort par ailleurs, c'est la suractivité des media à l'affût. Le général Haig n'occupe pas ses fonctions, sa candidature n'a pas encore été examinée par le Sénat que déjà le voilà condamné ou, à tout le moins, suspecté.

Il appert qu'il a joué des rôles peu reluisants dans la triste affaire du Watergate. Cela semble indéniable. Mais on croyait cette affaire enterrée, avec l'éloignement forcé de Richard Nixon, la défaite de Gerald Ford, le triomphe de Jimmy Carter, le purificateur de l'air pollué de Washington... Va-t-il falloir tout recommencer à cause de la nomination du général Haig, collaborateur très proche de M. Nixon? Je souhaite ardemment, pour le bien de nos voisins, que l'envie ne les prenne pas de ramasser cette «botte» qu'est le Watergate, de se l'essayer au pied, pour constater, une fois de plus, qu'elle ne leur va pas.

Il est possible que le général

Haig ne soit pas tout à fait l'homme de la situation, dans ce poste particulièrement délicat qu'est le secrétariat d'État, comme tant d'organes de presse se hâtent de l'insinuer.

Les pronostics donnent à penser que l'homme choisi par M. Reagan franchira les barrières que les procédés d'examen du Sénat dresseront devant lui.

Le Sénat voudra savoir qui est cet homme. C'est un militaire. Mais c'est aussi un militant. Un militant à toujours des idées sur la manière dont il convient de faire tourner la planète. M. Haig a des idées sur l'URSS. Il en a sur l'Europe. Il en a naturellement sur la place des États-Unis dans le monde.

La politique est une chose trop sérieuse pour la confier aux militaires? Peut-être. Mais, quel que soit l'homme, quoi qu'il en soit de sa compétence ou de ses côtés courts, c'est toujours le terrain qui révèle sa vraie nature. Si M. Haig est une fausse valeur, cela finira par se savoir. S'il apporte à sa tâche des qualités exceptionnelles, les occasions ne lui manqueront pas d'en faire la preuve.

Le général a du caractère. Ce qui devrait promettre, pour le meilleur ou pour le pire, un autre style de diplomatie que celui qui a prévalu sous la gérance benoîte de M. Carter. La diplomatie

américaine a flotté comme le dollar sous l'administration Carter, en raison de la concurrence effrénée que se faisaient les conseillers spéciaux de la présidence et le Département d'État, si bien qu'écoeuré M. Cyrus Vance a fini par «défroquer», laissant de la sorte le champ libre à d'autres.

C'est une situation qui ne risque guère de se présenter de nouveau, si le général Haig fait partie de la distribution. En revanche, on peut se demander, pour le cas où la politique étrangère des États-Unis oublierait

toute prudence, si un président de 70 ans, peu instruit en géographie et en histoire, très dépendant des guides qu'il se sera donnés, trouvera en lui-même les ressources pour redresser la nef.

La politique étrangère, c'est les armes plus l'argent, disait un grand diplomate. Le général Haig verra à ce que l'Amérique ne soit pas désarmée. Quant à l'argent, il est bien représenté dans le cabinet Reagan. À telle enseigne que certaines personnalités pressenties ont renoncé à accepter des postes de presti-

ge, parce qu'il leur aurait fallu dévoiler l'importance de leurs avoirs.

Président conservateur et cabinet conservateur? Certainement. Président obscurantiste et ministres obscurantistes? Ce n'est nullement démontré. Attendons au moins l'an neuf (installation du nouveau président le 20 janvier) avant de prononcer des jugements sans appel.

GUY CORMIER

Une loi sur le cinéma qui a besoin de souplesse

Tel que présenté à l'Assemblée nationale, le projet de loi-cadre qui refond la loi sur le cinéma prévoit qu'une seule copie des films dont la version originale n'est pas en français sera acceptée sans doublage ou sous-titrage. Et la nouvelle Régie pourrait se garder l'autorité, en certaines circonstances non définies, de permettre la sortie d'une seconde copie originale. Ce qui va sûrement changer considérablement la vie des cinéphiles. Reste à savoir si la majorité de la population sera satisfaite de cette législation. Une loi qui blesse une majorité est sûrement lourde à porter pour un gouvernement.

Mais dans ce domaine, où se trouve la majorité? Chez ceux qui aiment voir un film dans sa version originale aucunement entachée? Ou chez ceux qui exigent de voir ou d'entendre une traduction française pour chaque film américain qui vient de paraître?

A moins de laisser à la loi une grande souplesse d'adaptation, elle risque fort de heurter une majorité de la population.

Il est possible que, pour ne pas trop retarder la sortie d'un film, les distributeurs utilisent uniquement la technique du sous-titrage: on envoie une copie en Hollande, on accepte de payer \$5,000 et on n'a plus besoin de faire des copies dou-

blées en français. Or, si les esthètes du cinéma préfèrent le sous-titrage au doublage, le spectateur ordinaire aime mieux entendre dans sa langue que de lire sur l'écran. Il n'est pas certain que la majorité soit satisfaite de cette unique solution.

Et si les distributeurs choisissent d'offrir la version doublée, il faudra aller à Cornwall ou à Plattsburgh pour voir un film dès sa sortie nord-américaine. Une bonne partie de la population risque encore de se sentir pénalisée par la loi.

Le Conseil de la langue française avait prévu une réglementation encore plus sévère: il recommandait que tous les films présentés au Québec soient accompagnés d'une version française. Le projet actuel pourrait permettre que deux copies en langue étrangère soient admises, sans autre exigence.

Les distributeurs peuvent alors décider de présenter uniquement ces deux copies, ou même une seule copie, à tout le Québec. Le geste serait inélégant et fort regrettable. Parce que la population y perdrait considérablement. Ou encore, ils peuvent décider d'augmenter le prix d'entrée à cause des dépenses nouvelles. Ce qui serait inacceptable, parce que ce prix est déjà très élevé, bien

plus que dans plusieurs salles des États-Unis.

Ce serait peut-être plus respectueux pour tout le monde si la loi permettait la distribution d'un plus grand nombre de copies originales avec l'obligation de les retirer une à une si les versions françaises n'étaient pas distribuées après un certain temps. On punirait ainsi les distributeurs négligents sans faire payer la note au public cinéophile.

Ensuite, le gouvernement manifesterait plus d'ouverture d'esprit, évitant de tomber dans le protectionnisme culturel qui pourrait bêtement s'étendre un jour au livre, au spectacle de chanson ou même à l'opéra.

Tout le Québec ne parle pas anglais et le projet de loi a raison de vouloir offrir le plus possible de biens culturels accessibles à une majorité. Mais comme la population unilingue française est minime sur le continent nord-américain, il est normal de rencontrer des difficultés d'adaptation dans la législation. Au cas où des difficultés trop grandes créent de nouveaux ennuis imprévus, il vaudrait mieux que la loi sur le cinéma manifeste beaucoup d'ouverture et de souplesse à tous points de vue. Toutes les censures sont détestables.

JEAN-GUY DUBUC

Rêve «diabolique» de M. Kadhafi

Déchiré depuis près de quinze ans par des luttes sans nombre, le Tchad a désormais la triste réputation d'être l'un des pays les plus pauvres et les plus divisés du monde. En signant l'accord de Lomé, le chef rebelle Hissène Habré a rendu possible une accalmie, mais son geste n'a pas mis fin à la guerre civile. M. Habré entend revenir à la charge.

La situation est des plus alarmantes. À la multiplicité des dissensions politiques et militaires, s'ajoutent les rivalités raciales, linguistiques et religieuses, si bien qu'il faudrait un analyste drôlement futé pour démêler en cinq paragraphes un imbroglio de cette envergure.

La ratification de l'accord de Lomé assure un cessez-le-feu provisoire dans la capitale, N'Djamena, et à l'air d'une victoire que M. Goukouni Weddeye, président du gouvernement d'union nationale de transition, a remportée sur son «frère ennemi», M. Habré ministre destitué de la Défense, mais en réalité, il s'agit beaucoup plus d'une victoire du colonel Kadhafi, président de la Libye, et cela

ajoute singulièrement à la complexité de la tâche de pacification que, pour la cinquième fois, l'OUA va entreprendre à Lagos.

Il est inimaginable que le colonel Kadhafi soit intervenu *gratís pro Allah* au Tchad. Le président libyen est un ardent prosélyte de l'Islam, et il rêve de rassembler sous sa houlette certaines nations du Sahara et du Sahel. Son action au Tchad pourrait avoir pour effet d'éveiller le militantisme islamique au Cameroun, au Nigeria, au Soudan, au Niger. Un journal africain se dit d'avis que «le Tchad n'est que la première étape d'une percée (libyenne) qui, quoique folle, n'en paraît pas moins certaine», aussi la tâche qui s'impose consiste moins, selon ce journal, à rapiécer un pays «éclaté» qu'à stopper les «ambitions diaboliques» de Kadhafi.

Au fait, le ténébreux colonel ne profitera-t-il pas de sa victoire pour s'approprier la bande d'Aouzou que la Libye occupe depuis 1973 et qui, incidemment, est riche en fer et en uranium?

JEAN PELLERIN

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La nomination d'Alexander Haig

La presse américaine, unanime à reconnaître de nombreuses qualités au général Alexander Haig, secrétaire d'État désigné par le président élu Ronald Reagan, s'interroge sur les conséquences de ce choix que certains jugent très risqué à la tête du plus important département du gouvernement américain.

Pour le New York Times, le général Haig doit sa nomination au «flou» qui a entouré ses activités à la Maison-Blanche sous Nixon pendant l'affaire du Watergate et son avancement rapide dans la hiérarchie militaire.

Décrit comme un exécutant dévoué, mais sans position politique précise, le général Haig aurait pu être efficace sous la direction d'un homme fort à la Maison-Blanche, écrit ce quotidien. «Mais avec Ronald Reagan qui, plus que tout autre président dépendra de son secrétaire d'État pour élaborer sa politique étrangère, le général Haig est un choix très risqué», déclare ce quotidien.

L'influent journal de New York estime que le général Haig saura «discipliner» le département d'État et que ce département deviendra le centre de décision en matière de politique étrangère, sans être contesté par d'autres conseillers du prési-

dent. Mais il rappelle que, si le général Haig est familier des problèmes de l'Europe, du conflit israélo-arabe et de l'ouverture vers la Chine, il n'a que peu de connaissance du tiers monde et des questions économiques.

Le New York Times déclare enfin dans son éditorial que «les Américains ont le droit de savoir mieux qu'actuellement où le général Haig va les mener et par quels moyens».

Par ailleurs, le Washington Post sous le titre «Pourquoi le général Haig?» s'interroge en éditorial sur les raisons de la nomination d'un homme qui a plus d'ambition que de talent et fait grimacer nombre de politiciens. Mais ce quotidien, qui s'étend sur le lourd passif du général Haig pour son rôle dans le Watergate, reconnaît qu'il a un fort crédit grâce à son expérience à l'étranger.

Le quotidien de la capitale des États-Unis, qui avait joué un rôle important dans le développement de l'affaire du Watergate, rappelle la présence du général Haig à la Maison-Blanche pendant cette période.

«La question est de savoir pourquoi Ronald Reagan a choisi un homme dont l'intégrité ou le jugement a encore besoin d'être défendu», écrit le Washington Post. Le général Haig «correspond au besoin qu'a un président conservateur d'un lieutenant compétent et faisant preuve d'un même état d'esprit

que lui pour restaurer la puissance américaine», ajoute ce quotidien. Il rappelle également que le général Haig n'a, selon lui, aucune connaissance du tiers monde ni des affaires économiques.

Le Baltimore Sun rappelle pour sa part que le général Haig a été président de facto des États-Unis pendant son passage à la Maison-Blanche sous Nixon, en assurant la transition avec Gerald Ford. Il met les accents sur ce qu'il croit être les ambitions présidentielles du général: «Il y a peu de doute qu'il y a un an le général estimait quitter Bruxelles comme l'avait fait le général Eisenhower, pour devenir président des États-Unis», écrit le Sun.

«L'homme le plus controversé du cabinet Reagan pourrait se révéler être le meilleur», ajoute le Sun qui rappelle que sa nomination «pose un nombre de problèmes qui permettraient de remplir un train de marchandises».

Le Los Angeles Times estime que le général Haig peut le faire. «Il a non seulement l'expérience et l'intelligence pour cette fonction, mais il possède également quelque chose d'autre: un nom reconnu et respecté dans les capitales étrangères et notamment en Europe où sa nomination a été bien accueillie».

«Personne dans le cabinet du président élu n'a l'expérience du

général Haig», ajoute le quotidien de la côte ouest. «Ce sera un secrétaire d'État efficace et fort», estime-t-il.

À Londres, deux des plus importants quotidiens britanniques, «The Times» et «The Daily Telegraph», se félicitent de la nomination du général Alexander Haig au poste de secrétaire d'État.

«The Times» (indépendant) souligne que «pour la première fois depuis bien des années, il y aura un secrétaire d'État qui a occupé un poste important en Europe pendant un laps de temps conséquent et au cours duquel il a été en contact régulier avec la plupart des gouvernements européens».

Quant aux hommes que M. Ronald Reagan a choisis pour former son gouvernement, «The Times» estime qu'ils «n'ont peut-être pas l'allure d'une équipe intéressante, mais il est encourageant de voir que M. Reagan n'ira pas à Washington avec un groupe de Californiens sauvages et inexpérimentés pour remplacer les Georgiens de M. Carter».

«The Daily Telegraph» (conservateur), écrit pour sa part que «M. Reagan a fait preuve d'un sang-froid louable». Il ajoute que «le général Haig, aura certainement comme première préoccupation de rétablir l'unité et la détermination au sein de l'O.T.A.N.».

(Agence France-Presse)



Droits réservés

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

René Lévesque a d'étranges alliés

René Lévesque et son parti s'opposent au projet constitutionnel de Pierre E. Trudeau. C'est sans doute leur droit strict mais on peut regretter de voir deux éminents Québécois francophones s'entredéchirer publiquement. Beaucoup de gens se demandent si l'attitude de René Lévesque n'est pas dictée par sa volonté de faire l'indépendance du Québec plutôt que par un désir sincère et formel de promouvoir la communauté francophone au Canada et d'assurer le progrès économique et social du pays.

Dans cette bataille entre deux personnalités qu'ils respectent et admirent, nombre de francophones québécois appuient René Lévesque sans réfléchir au fait étrange que celui-ci se trouve allié aux pires ennemis de la francophonie canadienne et qu'il s'intéresse médiocrement à l'ensemble du pays.

Quant aux francophones Québécois qui appuient Pierre E. Trudeau, sans toujours être d'accord avec ses politiques et certaines de ses méthodes, ils sont convaincus d'appuyer un gouvernement canadien, où leurs compatriotes dominent largement, et qui donne un prestige qui rejaillit sur tous les Canadiens français, en même temps ils s'opposent avec énergie à deux ennemis de leur communauté qui voudraient non seulement bannir toute influence française à l'extérieur du Québec mais qui rejettent également le bilinguisme au sein de la fédération canadienne.

Quels sont ces deux ennemis qui constituent d'étranges alliés pour René Lévesque? Il y a d'abord la CANADA WEST FOUN-

DATION qui a tenu récemment un congrès à Calgary. Cet organisme est tellement hostile au fait français que des adversaires de M. Trudeau se sont élevés contre certains de leurs propos jugés racistes. Quant au deuxième groupe, ce sont les CANADIANS FOR ONE CANADA qui préconisent non seulement de refouler les français au Québec mais aussi d'en faire disparaître toute trace dans les institutions fédérales. On sait que ni le Parti conservateur, ni le Nouveau Parti démocratique favorisent cette thèse.

Devant ce spectacle, où les alliés de René Lévesque sont les ennemis de la communauté francophone, n'y aurait-il pas lieu de réfléchir et de «cesser nos luttes fratricides», comme le demandait Honoré Mercier, et d'appuyer Pierre E. Trudeau, quelles que soient nos réticences et nos objections, afin de barrer la route à la CANADA WEST FOUNDATION et aux CANADIANS FOR ONE CANADA qui seraient les premiers à se réjouir du rejet du projet Trudeau, un projet qui veut assurer l'épanouissement de la communauté francophone non seulement au Québec mais dans tout le territoire canadien.

Par contre, une victoire de Trudeau et de Chrétien relèverait sans contredit le prestige de deux Québécois francophones et cela non seulement au Québec mais également dans le reste du Canada et même dans le monde. Et puis, si les Québécois veulent, un jour, faire l'indépendance, ils le pourront aussi facilement que par le passé.

Marcel THÉRIEN
Trois-Rivières

Sus au sénateur!

Monsieur Harry Hays
Sénateur
Ottawa

Monsieur le Sénateur,
Suite à votre intervention au Comité parlementaire sur la Constitution, je me permets de vous faire savoir mon indignation sur les propos que vous avez tenus. La majorité des journaux francophones nous ont rapporté la façon cavalière avec laquelle vous vous êtes adressé aux représentantes du Comité d'action nationale sur le statut de la femme.

Votre âge avancé et votre statut de sénateur ne vous donnent pas le droit de juger de l'avenir de plus de cinquante pour cent de la population. Je me permets de vous rappeler ici vos paroles telles que rapportées par la Presse Canadienne: «Je me demande pourquoi nous n'avons pas une clause ici à propos des bébés et des enfants. Vous autres, les filles («you, girls»), vous allez toutes être au travail à l'extérieur et il n'y aura personne pour s'occuper d'eux.»

Votre nouvelle Constitution sera-t-elle faite encore une fois

en fonction des hommes seulement, en ne laissant à la moitié de notre population que des «candies»? Comment des êtres qui se disent évolués peuvent-ils ne pas reconnaître en 1980 que les femmes sont les égales des hommes?

Monsieur le Sénateur, ne pensez-vous pas qu'il est temps maintenant de cesser de se lancer des belles paroles et de commencer à agir? Pourquoi tous les citoyens et citoyennes de ce pays ne seraient-ils pas égaux, au moins devant la Constitution?

Les femmes deviendront avec votre nouvelle Constitution des citoyens de deuxième classe. Après, rien ne vous empêchera de faire des Noirs des gens un peu moins égaux, les Amérindiens pourront être cachés dans des réserves, les francophones dispersés dans ce pays ne représenteront plus beaucoup devant le pouvoir d'un gouvernement qui ne veut même pas respecter plus de la moitié de la population. (...)

J.-Claude Des BIENS
Montréal

Qu'est devenu M. Ryan?

Monsieur Ryan,

Je trouve absolument inadmissible votre refus de signer la pétition préparée par le mouvement Solidarité-Québec et qui se lit comme suit: «Je demande que la Constitution du Canada ne soit pas rapatriée ni amendée sans l'accord du Québec.»

En d'autres termes, on demande tout simplement que le rapatriement de la Constitution ne se fasse pas unilatéralement mais avec l'accord du Québec, et, par le fait même, des autres provinces.

Vous avez toujours dit que vous étiez contre le rapatriement unilatéral, ce qui nous fai-

sait penser que, dans un esprit de solidarité nationale, vous signeriez la motion préparée par le gouvernement du Québec. Vous ne l'avez pas fait, évidemment pour des fins partisans et électorales.

Mais cette pétition de Solidarité-Québec, où l'on ne peut nullement déceler quoi que ce soit de partisan, vous la refusez aussi! Ce qui veut dire — permettez-moi de l'analyser ainsi — que vous êtes encore de l'autre côté de la barrière, avec M. Trudeau, contre les Québécois. (...)

Martine PROVENCHER
Université Laval

Pourquoi il faut dire OUI au projet Trudeau de rapatriement

Le rapatriement de la Constitution, engagé par le Premier ministre P.E. Trudeau, provoque d'après débats et controverses. Depuis 1867, le Canada était une Confédération de provinces assez autonomes. Pierre Trudeau veut en faire un Etat plus centralisé et veut combattre la «balkanisation» du pays. Je l'approuve entièrement. Mais je reconnais que cela oblige les Canadiens à repenser leur vision globale du Canada.

Un quotidien de Montréal faisait, ces jours-ci, un parallèle entre Pierre Trudeau et Bismarck, le Chancelier de Fer, qui fit l'unité de l'Allemagne en brisant les féodalités régionales, avant 1880. On peut évoquer aussi les Jacobins français en 1789. Garibaldi, Victor Emmanuel II et son ministre Cavour qui firent l'unité de l'Italie au XIXe siècle. Plus près de nous, Jean Monnet, le «père de l'Europe», Alcide Gasperi, l'Italien, Robert Schumann, le Français, engagèrent le Vieux Continent dans la supranationalité et l'unité après la Seconde Guerre mondiale. L'Europe intégrée est maintenant plus forte et prospère que les Etats-Unis et le Canada.

Des dizaines de Français, de Belges, d'Italiens et d'Allemands, dans mes relations, sont repartis en Europe depuis quelque temps: cela ne vaut plus le coup maintenant d'émigrer au Canada et aux Etats-Unis. On y

vit plus mal qu'en Europe où les conditions de travail, les salaires et les emplois disponibles sont plus nombreux et plus avantageux.

Au Canada, il est ridicule d'avoir à redemander un permis de travail, des équivalences de diplômes, des cartes de compétence, chaque fois que l'on veut changer de province, pour aller travailler à Alfred ou à Moncton! Il est absurde qu'un peuple de 23 millions d'habitants se paye le luxe coûteux de 11 gouvernements, 11 parlements, 11 codes du travail différents...

La mosaïque canadienne pourrait bien organiser un pluralisme ethnique et linguistique à l'intérieur d'un Canada fort plus centralisé. Encourageons donc Pierre Trudeau et laissons de côté les égoïsmes d'un Peter Lougheed ou d'un René Lévesque. D'ailleurs, il faudrait bien distinguer le pays légal (les provinces) du pays réel (le peuple canadien).

Quant à l'identité culturelle des Canadiens français, au Québec et ailleurs, c'est à eux-mêmes de la préserver et non pas aux Anglais! Quand on pense que les Hispano-Américains, aux Etats-Unis, sans subventions et sans cadres juridiques, parlent espagnol! Dans certains cas, ils refusent même d'apprendre l'anglais et contestent le *melting pot* américain et la suprématie

anglo-saxonne. Ils n'ont pas besoin de droits constitutionnels, eux...! Les Canadiens français, des la deuxième génération, en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest, se font assimiler. Ils n'ont même pas été capables de faire survivre une simple feuille de chou: «Le Travailleur», à Manchester, N.-H. Quant à «L'Evangéline», ce quotidien d'Acadie, il ne survit qu'à coups de subventions gouvernementales: De Gaulle l'avait sauvée de l'agonie en 1967-68 avec une «obole» substantielle. Il y aurait plusieurs explications à ce phénomène d'assimilation des Canadiens français, trop longues à élaborer ici. Ainsi le dédain des générations précédentes pour la culture, le livre, l'instruction... (Les villages anglais avaient des bibliothèques, sans subventions; les villages francophones ont maintenant des bibliothèques, mais avec subventions!) Aussi, l'esprit pragmatique américain qui pollue les esprits: on n'apprend que ce qui est nécessaire aujourd'hui et pas plus.

La Culture, précisément, consiste à apprendre des choses qui ne servent à rien! C'est l'accumulation d'une épargne du Savoir: on «stocke» des connaissances qui serviront plus tard ou même pas du tout! Ainsi on consent à apprendre une langue même si elle ne doit servir qu'à la maison! (En France, les petits-fils des Russes Blancs de

l'émigration de 1917 parlent la langue de Tolstoï. Ils n'ont jamais mis les pieds en Russie! Ils n'ont eu aucune subvention de l'Etat français.)

Canadiens français, vous êtes «Le Sel de la Terre» en Amérique du Nord. Par vos vertus, vous avez survécu depuis la Conquête. Craignant Dieu, vous étiez pauvres et vous aviez beaucoup d'enfants! Donc, vous étiez forts! Aujourd'hui, vous avez de l'argent à la caisse *pop* et vous voilà les champions de la vasectomie et de la ligature des trompes! Donc, vous êtes faibles!

Vous avez pour vous des vertus-forces: «Ben travailleurs», vous êtes patients, obéissants, obstinés, silencieux quand il le faut. Xénophobes, vous pouvez être aimables pour l'étranger, à l'occasion. Au contraire des Français, vous êtes faciles à vivre. (C'est un fait que l'extraordinaire facilité de protestation des Français frappe tous ceux d'entre nous qui vivons hors de l'Hexagone. Les petits Français apprennent à dire «non» avant tout autre mot: adultes, ils seront «râleurs», «rous-péteurs», «rous-cailleurs».)

En conclusion, il faut dire OUI au Canada français, OUI à Pierre TRUDEAU, OUI à un grand CANADA, de l'Atlantique au Pacifique.

Roger ALOCOQUE
North Hatley, Qué.

Solidarité-Québec au Forum



Une partie de la foule au ralliement de Solidarité-Québec

photo Pierre Côté, LA PRESSE

L'assemblée Solidarité - Québec au Forum, le 7 décembre, devait être non partisane. Qu'en fut-il en réalité?

Si René Lévesque a vigoureusement attaqué le projet Trudeau, il n'a pas prôné son option souveraineté-association. M. Denis Hardy, par ailleurs, a commencé par expliquer les méfaits du projet Trudeau, et la foule l'achalait avec enthousiasme, applaudissant le courage dont il faisait preuve en s'opposant à son chef. Puis il est passé à la louange du «vrai fédéralisme», défendant ainsi son option personnelle, ce qui devenait partisan. L'assemblée s'est donc mise à affirmer à son tour son opinion en scandant: «Le Québec aux Québécois!» Ce ne sont pas des huées qui ont accueilli le discours de Denis Hardy mais une réponse, une sorte de dialogue.

Le même scénario s'est reproduit avec M. Roch LaSalle. Tant qu'il s'est limité au but de la réunion, il fut applaudi. Quand il a débordé sur son option personnelle, la foule a également manifesté la sienne. M. LaSalle a compris ce «dialogue»: il a écouté puis a continué son discours, que le public a écouté correctement.

On peut donc conclure que les premiers à manifester leur partisanerie furent MM. Hardy et LaSalle et non les 15.000 spectateurs. (...)

Chantal MALLEN
Saint-Laurent

L'opposition au projet Trudeau doit transcender la partisanerie

Il y a des désaccords profonds face au projet de résolution concernant la constitution du Canada. Mais, c'est sur le rapatriement unilatéral et sur la formule d'amendement que l'on retrouve la plus grande opposition au projet Trudeau.

Sur le procédé employé, l'opposition est même unanime au Québec. N'eût été la division qui existe chez les libéraux du Québec et n'eût été l'excès de partisanerie politique de leur part, le Québec aurait pu faire l'unanimité des partis politiques contre le projet Trudeau au sein de l'Assemblée nationale. Cette façon de procéder a aussi été rejetée par les progressistes-conservateurs fédéraux et leur aille québécoise. Le 9 novembre dernier une résolution du conseil provincial de l'association progressiste-conservatrice fédérale du Québec mentionnait, entre autres, que le projet des libéraux fédéraux est inacceptable parce que son adoption signifierait l'érosion graduelle du mode fédéral de gouvernement au Canada et que cette évolution irait à l'encontre des intérêts de la collectivité québécoise et supprimerait

les garanties qui lui sont essentielles pour s'épanouir et occuper la place qui lui revient au Canada.

Pourtant, jamais n'aura-t-on vu un gouvernement si peu sûr de lui qu'il refuse d'affronter la Cour suprême pour avoir la confirmation de la légalité de son geste. À la place, le gouvernement canadien se réfugie dans l'argumentation politique. À titre d'exemple, on mentionne que le Canada est encore rattaché par un document à l'Angleterre et qu'il faut immédiatement mettre fin à cet état de quasi-colonialisme. On oublie cependant de mentionner que c'est d'un commun accord que toutes les parties en cause ont décidé de laisser notre constitution dans un autre pays, tant qu'on ne trouverait pas une formule d'amendement acceptable par tous.

Or, voilà qu'en plus de rapatrier unilatéralement la constitution, qu'en plus d'imposer aux provinces une Charte des droits comprenant des droits linguistiques pour les minorités des deux langues officielles, ce qui met en brèche une partie importante de la loi 101 du Québec (les immi-

grants «canadianisés» pourraient désormais fréquenter l'école anglaise au Québec), le gouvernement canadien se donne le pouvoir d'amender la constitution en faisant fi des provinces. En effet, l'article 42 du projet de résolution permet de modifier la constitution à la suite d'un référendum national tenu à l'initiative du gouvernement fédéral. L'essence même du fédéralisme s'en trouve sabotée. Le système parlementaire canadien a toujours reposé sur les deux ordres de gouvernement. La présente proposition permettra au gouvernement canadien d'ignorer les provinces et d'en appeler directement au peuple. Le gouvernement canadien pourra à chaque fois taxer les provinces d'ennemis de la cause canadienne. Il n'y a pourtant rien de plus faux.

On peut d'avance imaginer le scénario: ou bien monsieur Trudeau dira qu'il a livré la marchandise du renouveau constitutionnel, ce qui serait une supercherie; ou bien il feindra de nouveau un échec avec les premiers ministres provinciaux et il imposera ses vues d'un régime cana-

dien fortement centralisé par un référendum.

Dans un cas comme dans l'autre, la réforme constitutionnelle tant espérée de la part des provinces ne se fera pas de la façon envisagée et le Canada risque de s'en sortir plus divisé que jamais.

Plus que jamais, l'opposition doit se solidariser au-delà de la partisanerie politique. Le parti progressiste-conservateur s'oppose avec toute l'énergie possible au rapatriement unilatéral et non pas au rapatriement lui-même. Au Québec, le P.C. représente la seule force fédérale d'opposition à la résolution unilatérale. Mais le Parti progressiste-conservateur ne peut pas être plus québécois que les Québécois; plus ils démontreront de cohésion, plus le P.C. sentira que sa position reflète celle de l'ensemble des Canadiens en général et celle d'une majorité écrasante de Québécois en particulier.

David KILGOUR
Député
Edmonton Strathcona

DEVANT LA COUR SUPRÊME

Une femme obtient la moitié des biens de son concubin après 19 ans de vie commune

■ OTTAWA (PC) — Dans un jugement qui fera jurisprudence, la Cour suprême du Canada vient d'accorder à Rosa Berket la moitié des avoirs accumulés par Lothar Pettkus au cours de leurs 19 années de vie commune.

Appliquant la doctrine du trust constructif, le juge Brian Dickson a déclaré: «M. Pettkus a bénéficié de 19 années de main-d'oeuvre non rétribuée, pendant que Mlle Becker ne recevait à peu près rien en retour».

Bien que certaines fermes situées à Franklin Centre, au Québec et à Hawkesbury, en Ontario, aient été enregistrées au seul nom de Pettkus, c'est Mlle Becker qui lui a en quelque sorte permis de les acquérir en payant elle-même les dépenses quotidiennes pendant que lui, de son côté, économisait l'argent qu'il gagnait pour acheter des propriétés. Elle a également contribué à mettre sur pied une prospère entreprise d'apiculture sur ces fermes.

La doctrine du trust constructif s'applique pour contrebalan-

cer l'enrichissement d'une personne au détriment d'une autre dans de pareilles circonstances.

Le juge Dickson a rappelé brièvement le cas de l'acteur Lee Marvin, qui avait été enjoint par la Cour suprême de Californie de transférer une partie de ses biens à une femme avec laquelle il avait vécu pendant quelques années. «Dans la cause Marvin, la Cour suprême de Californie a invoqué le trust constructif en se basant sur la notion selon laquelle deux personnes non mariées mais vivant ensemble se proposent d'agir équitablement l'une envers l'autre.

«Je ne vois aucune distinction, dans la division des avoirs, entre le mariage et les relations moins formelles qui persistent pendant de nombreuses années. Il ne s'agit pas de simples relations économiques, ni d'une rencontre fortuite: M. Pettkus et Mlle Becker ont vécu comme s'ils étaient mariés pendant près de 20 ans, et leurs vies et leur bien-être économique étaient totalement intégrés.»

Poursuites de près de \$12 millions pour l'incendie de Place Saguenay

■ La compagnie Strathcona General Insurance a intenté une poursuite de \$9 millions contre le fabricant d'une friteuse électrique, Garland Commercial Ranges Limited, pour les pertes subies lors de l'incendie qui a ravagé une grande partie du centre commercial Place du Saguenay de Chicoutimi, le 1er juillet dernier.

Il y a aussi neuf autres compagnies d'assurances qui représentent différents propriétaires de commerces qui ont brûlé, qui poursuivent le même manufacturier pour un total de \$2,8 millions.

Ces compagnies allèguent que la cause de l'incendie qui a débu-

té dans l'un des restaurants du centre commercial, Place Séville, est une friteuse électrique défectueuse et non sécuritaire qui se trouvait précisément à cet endroit.

Toutes les compagnies adressent des blâmes sévères au service de police et d'incendie de la Ville de Chicoutimi qui, selon elles, n'a pas travaillé comme il se devait pour limiter les dégâts et ne possède pas l'équipement adéquat pour combattre les incendies. De plus, les compagnies affirment qu'un manque de pression d'eau a ralenti considérablement les opérations ce jour-là.

\$50,000 à un élève blessé dans un chahut en classe

■ La Commission scolaire régionale de Chambly et le professeur Jean-Guy Marsan devront payer à un élève la somme de \$50,000 pour les blessures graves subies à son oeil gauche, résultat d'un accident survenu dans une salle de cours alors que les élèves chahutaient.

MARTHA GAGNON

Lors d'une rencontre de pastorale le 18 mai 1976, Luc Bélair, alors âgé de 14 ans, fut frappé par un crayon ou un morceau de linoléum lancé par un compagnon de classe non identifié. Le professeur Marsan agissait comme l'animateur de cette rencontre qui se déroulait dans la salle d'une polyvalente.

Les témoignages de Luc Bélair et de deux de ses compagnons de classe, René Bemeur et Bruno Robichaud, ont démontré que ce jour-là, les élèves ont lancé des morceaux de linoléum arrachés au plancher d'une salle de cours utilisée par eux plus tôt le matin, et apportés dans un sac, dans la salle de cours. Ils ont aussi lancé des crayons et se sont amusés à allumer et éteindre les lumières sans arrêt. Une vingtaine de minutes après le début du cours, Luc Bélair fut atteint à l'oeil par un projectile. Les lumières se sont alors allumées et la rencontre s'est terminée.

A la lumière de ces faits, le juge André-G. Biron de la Cour supérieure a conclu: «Il ne fait aucun doute dans l'esprit de la

Cour que le professeur n'a pas surveillé adéquatement les élèves, ni exercé adéquatement son autorité.» Selon lui, l'indiscipline des étudiants depuis le début du cours aurait dû entraîner des mesures sévères.

La Cour ne met pas en doute l'honnêteté du professeur Marsan, mais croit que sa mémoire lui a fait défaut lors de l'interrogatoire tenu quatre ans après l'accident, alors qu'il en était venu à qualifier de «scénarios» la version qu'il a donnée.

Le juge Biron est donc d'avis que le professeur n'a pas repoussé la présomption qui pesait sur lui mais qu'au contraire, son manque de surveillance et sa trop grande tolérance ont rendu l'accident possible et même prévisible.

Dans son témoignage, le professeur a surtout insisté pour dire qu'il ne savait pas que les élèves se lançaient des objets étant donné qu'il était concentré sur le projecteur qui servait à présenter un diaporama.

Le jeune Luc Bélair souffre d'une incapacité partielle permanente de 24 p. cent. Son oeil est atteint de strabisme divergent.

Pour l'incapacité, la Cour a fixé l'indemnité à \$45,000; pour les douleurs et inconvénients, \$3,000 et quant au préjudice esthétique qui résulte du strabisme, \$2,000. L'étudiant réclamait \$99,000.

La Cour considère que la responsabilité de la commission scolaire est aussi engagée.

Lachapelle libéré sous caution

■ Après onze mois de détention, Gilles Lachapelle qui, en décembre 1979 a été condamné à une peine de trois ans et neuf mois pour avoir comploté pour commettre un vol qualifié de \$3 millions au détriment de la compagnie Brink's et de la Banque Royale du Canada, vient de se voir accorder une libération en attendant l'audition de son appel.

MARTHA GAGNON

«L'appelant, Gilles Lachapelle, a démontré que sa détention n'était plus nécessaire dans l'intérêt public», a déclaré hier le juge Claude Bisson de la Cour d'appel qui a accordé le cautionnement demandé par Me Robert La Haye, le procureur de Gilles Lachapelle.

Le 29 janvier dernier, le juge Antonio Lamer de la même cour s'était objecté à sa mise en liberté parce qu'il considérait que le temps n'était pas encore venu pour Lachapelle de bénéficier d'un cautionnement.

Aujourd'hui, le juge Bisson est d'avis que «cet état de droit et de fait a été apprécié dans le temps et qu'il peut l'être différemment maintenant par rapport au 29 janvier».

Présentement, Gilles Lachapelle a un emploi comme opérateur de pelle mécanique qu'il s'engage à conserver durant sa période de liberté. Jusqu'au jour de son arrestation, il a toujours cohabité avec la même femme, une Japonaise. Il n'a pas d'antécédent judiciaire, ni au Canada, ni à l'étranger. Il n'a pas non plus d'autre cause pendante devant les tribunaux. En atten-

dant la décision finale sur appel, il promet de résider sur le chemin du lac Colibri à St-Faust.

Pour démontrer la bonne volonté de son client, Me La Haye a présenté au juge deux lettres, l'une de l'employeur actuel et une autre des autorités pénitenciaires du centre La Macaza, qui attestent de la bonne conduite de Gilles Lachapelle.

C'est le 21 décembre 1979 qu'un jury sous la présidence du juge Jean-Guy Boillard de la Cour supérieure a déclaré Gilles Lachapelle, le chauffeur du camion de la Brink's, coupable d'avoir comploté avec Roland Brunet, un autre employé, entre le 1er janvier 1975 et le 1er avril 1976, pour commettre un vol qualifié de \$3 millions au 515 rue Dollard à Montréal. Il a aussi été trouvé coupable d'avoir comploté

avec le même individu pour commettre un vol de \$50,000 au détriment du magasin Cooprix. Son compagnon Roland Brunet purge la même sentence. Il a été reconnu coupable le 11 janvier dernier et il n'en a pas appelé de la condamnation.

Quant à Gilles Lachapelle, il a déjà purgé onze mois sur la sentence de trois ans et neuf mois. Le motif principal de son appel est qu'il considère, comme le mentionne la requête, que le «verdict des jurés est déraisonnable, compte tenu du fait qu'il repose uniquement sur les témoignages non corroborés de complices tarés, avoués et privilégiés en ce que, pour tous et chacun, non accusés, et pour certains, bénéficiant du retrait préalable de multiples accusations des plus sérieuses antérieurement portées».

Anjou: échec de Québec en cour

■ La Cour supérieure a rejeté hier une requête pour l'émission d'un bref de mandamus, qui avait été présentée par le Procureur général du Québec contre le juge Paul Papineau, de la Cour des sessions, afin de le forcer à présider l'enquête préliminaire de deux individus, André Laporte et Roland Beauregard, soupçonnés d'avoir fraudé la municipalité d'Anjou, entre 1964 et 1968, pour un montant de \$250,000, grâce principalement à la surévaluation frauduleuse d'un terrain à être exproprié par

la Ville.

Lors de l'enquête préliminaire, le 28 janvier dernier, des expertises avaient été déposées à cet effet et, à la suite de cette preuve, le Procureur de la Couronne voulait, suivant ses dires, compléter la preuve établie par des actes similaires démontrant un système.

Or, suivant le juge Paul Papineau, si une preuve prima facie a été soumise, point n'est besoin pour lui d'obtenir de preuve supplémentaire. Et si par contre cette preuve prima facie ne fut

pas établie, il se devait de refuser l'application de la Couronne.

Les accusés s'étaient objectés à cette preuve et le juge Papineau avait alors maintenu leur objection.

Par la suite, le Procureur général du Québec a demandé à la Cour supérieure d'ordonner au juge Papineau d'entendre la preuve de la Couronne qui, à défaut de cette preuve, se voyait limitée dans ses moyens.

Le juge Louis Paradis de la Cour supérieure estime que l'émission d'un bref de prérogative

ne pouvait être accordée pour le motif d'une décision erronée sur l'admissibilité d'une preuve et que l'admission ou rejet d'une preuve n'atteint pas ni n'affecte la compétence du juge enquêteur au niveau de l'enquête préliminaire.

Lors de cette enquête préliminaire, la Couronne voulait faire entendre certains témoins, dont l'ex-maire d'Anjou Ernest Crépault, Charles-Edouard et Pierre Campeau, Jean-Paul Pilon, Max Gordon, Max Schuchmann et plusieurs autres.

JUGES, POLICIERS, AVOCATS ET TÉMOINS SE PLAIGNENT

Les cours de justice de Longueuil: une «tour de Babel» dans un «taudis»

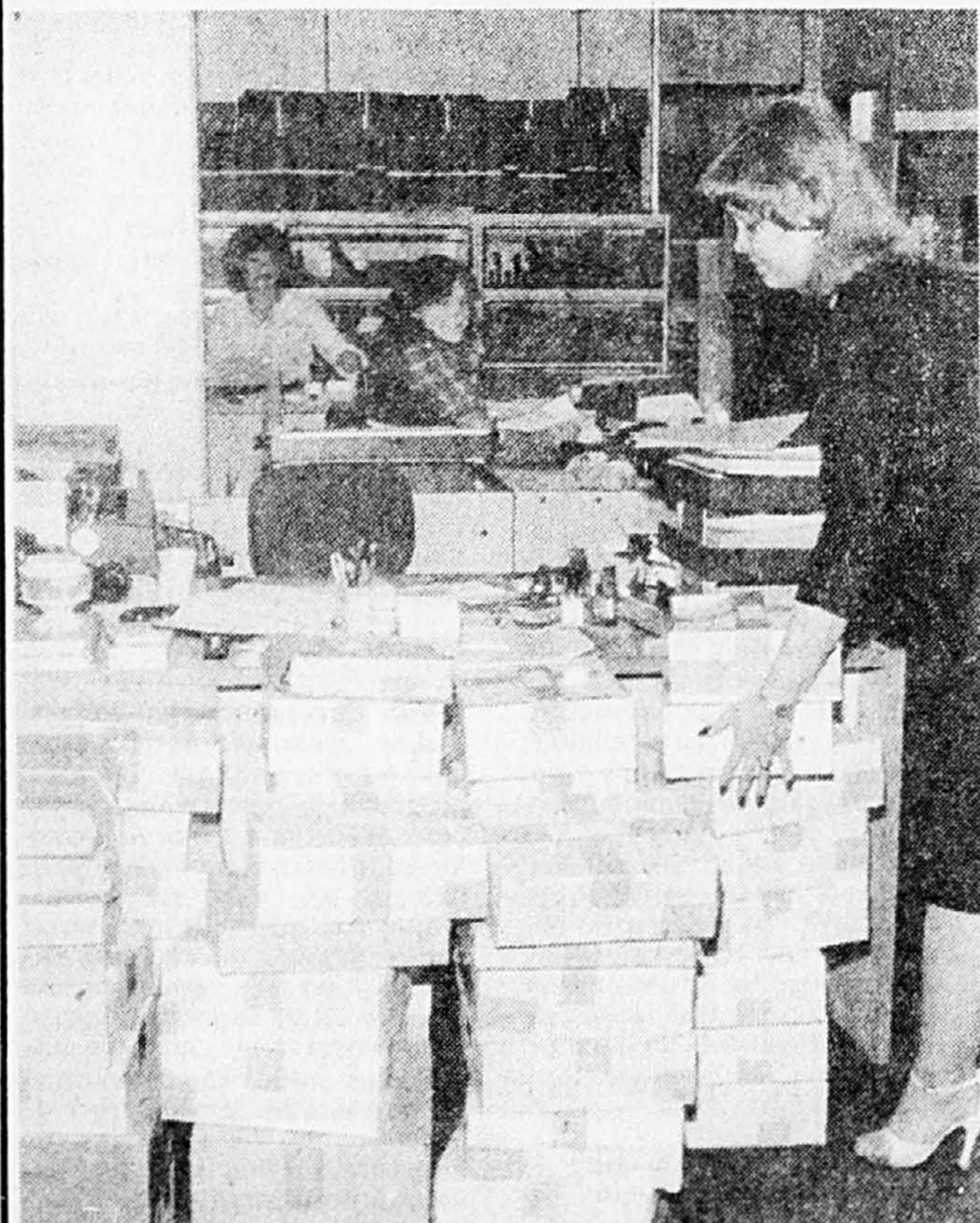


photo René Picard, LA PRESSE

■ «Ce n'est pas une salle d'attente, c'est une niche à chien où il faut rester durant des heures avec des accusés, avec des avocats, avec des policiers — avec toutes sortes de gens — dans une promiscuité choquante.» (Un témoin).

MARTHA GAGNON

«Ici à Longueuil, les rôles sont surchargés, les causes toujours remises et les témoins fatigués d'avoir à passer inutilement leurs journées en cour.» (Un policier)

«Le district judiciaire est un district sur papier. Le cordon ombilical entre Montréal et la Rive sud n'a pas été coupé. Il n'y a aucun juge de nommé en permanence et, lorsque la maison mère a des difficultés, elle diminue les effectifs de l'autre côté du pont.» (Un avocat)

Ces commentaires ont été recueillis dans les couloirs et les salles d'attente de l'édifice Montval de Longueuil où sont concentrés les nombreux services juridiques. Les récriminations sont sensiblement les mêmes qu'elles viennent des avocats, des policiers ou du public: insuffisance de locaux, atmosphère étouffante et déprimante, manque de personnel, mauvaise planification des rôles et absence d'autonomie en tant que troisième district judiciaire en importance au Québec.

Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, vient de donner l'assurance au juge en chef Yves Mayrand, des Sessions de la Paix à Montréal, qu'il

verra à remédier à cette situation dans des délais raisonnables. Le ministre a donné cette réponse après avoir reçu une lettre du juge en chef qui faisait état des mauvaises conditions dans lesquelles les juges de Longueuil doivent travailler. Le juge Mayrand évoquait également la possibilité de rapatrier à Montréal deux juges qui sont affectés régulièrement à la cour de Longueuil.

Selon les informations obtenues, le juge Mayrand aurait changé d'avis après sa conversation avec le ministre.

A Longueuil, l'association des chefs de police de la Rive sud et l'association des avocats du district judiciaire étaient prêts à réagir vivement à la décision du juge Mayrand qui devait prendre effet le 2 février.

Il n'y a pas que les juges qui se plaignent. Assis dans l'une des salles de cour, le sergent-détective Gérard Lemieux déclare: «C'est une véritable tour de Babel. Souvent, il nous faut supplier des témoins pour les faire revenir en cour parce que la cause traîne depuis trop longtemps.»

Un avocat, Me Gilles Daudelin, enchaîne à son tour: «Il fait une chaleur insupportable, les locaux sont beaucoup trop petits et il n'est pas possible de discuter privément avec un client. Il n'y a que le corridor. Je vous assure, c'est une organisation de broche à foie.»

Son confrère, Me Christian Desrosiers, ne mâche pas ses mots: «Ce n'est pas une cour de justice, c'est un taudis.»

Quant au procureur de la Couronne, Me Léopold Goulet, il souhaite des améliorations. Selon lui, «il faut faire des piouettes pour répondre à tous les besoins dans des conditions aussi difficiles.»

Le petit a grandi trop vite

C'est en janvier 80 que Longueuil a été déclaré district judiciaire autonome, ceci dans le but de décongestionner le Palais de justice de Montréal et d'offrir un meilleur service à une population de plus de 400,000 habitants qui augmente sans cesse.

A l'édifice Montval où l'espace est restreint, on retrouve les services juridiques suivants: la Cour des Sessions de la Paix (plus de 4,000 dossiers), la Cour Provinciale (plus de 9,000), le Tribunal de la jeunesse (1,700), la Cour des petites créances, les dépôts volontaires, les mariages civils et bientôt, la perception des pensions alimentaires.

Selon le directeur du greffe, M. J. Marcel Sauvé, il est évident que le petit a grandi trop vite: les services ont augmenté plus rapidement que les moyens pour les donner. Mais, il ne faut pas dramatiser. Bien sûr, les conditions physiques sont quelques fois inacceptables. Pourtant, depuis 1976, le ministère de la Justice a dépensé près d'un million de dollars pour le district judiciaire de Longueuil.

M. Sauvé admet qu'il faudrait avant tout régler les problèmes d'organisation interne. Il précise: «À l'heure actuelle, le greffe est sous-utilisé dans sa

capacité d'aider à la planification des rôles. C'est un outil administratif dont on ne se sert pas efficacement.» M. Sauvé déplore que le juge coordonnateur, P. A. Bélanger, refuse de confier la planification des rôles au service du greffe, comme c'est le cas à Montréal.

Plusieurs personnes se demandent si le gouvernement n'a pas mis la charrue devant les boeufs en créant le district judiciaire de Longueuil sans s'être assuré que tous les éléments étaient en place pour atteindre l'objectif. À ce sujet, M. Sauvé tient à dire qu'il faut se montrer patient: «La transformation de Longueuil en district judiciaire doit s'effectuer sur une période de quatre ans. Il y a aussi un plan d'aménagement qui suit les étapes prévues et qui permettra d'améliorer les conditions de travail.»

En attendant, les juges n'ont pas de bureau: les avocats discutent dans les couloirs; les salles sont bondées; les employés utilisent un hygromètre et un thermomètre pour vérifier le degré d'humidité et la chaleur dans les salles de cour et tout le monde se lamente.

Les gens ne réclament plus la construction d'un Palais de justice mais des locaux adéquats qui peuvent être situés dans des endroits différents.

«Nous ne voulons pas la lune mais des conditions décentes. Vous avez jeté un coup d'oeil dans la salle d'audience du Tribunal de la jeunesse, c'est à peine si l'on peut respirer», déclare un avocat, Me Richard Leger.

À Longueuil depuis la création du district judiciaire, les causes ne cessent d'augmenter. Dans ces caisses, on peut compter une centaine de dossiers relatifs à des infractions au code de la route. À la Cour des Sessions de la Paix, le rôle est surchargé.

Le rationnement de la viande et du beurre débute en Pologne

d'après AFP, Reuter, PA

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les autorités polonaises ont introduit hier pour une semaine et dans certaines régions seulement des tickets de rationnement pour la viande et le beurre dans la perspective d'une généralisation du système à partir du 1er février.

Donc jusqu'au 24 décembre inclus, les boucheries de Varsovie ne vendront que des rations d'un demi-kilo de viande de porc crue sans os et de 0,8 kilo de jambon ou autre viande fumée. La ration de beurre a été fixée à 250 grammes. Les rations sont fixées par les gouverneurs locaux en fonction de leurs stocks

de viande. C'est ainsi que dans la ville industrielle de Lodz, les tickets donnent droit à seulement 0,7 kilo de porc fumé, tandis que dans la province de Lublin, le rationnement de beurre n'existe pas.

Chaque citoyen devra demander les coupons sur son lieu de travail ou dans les conseils municipaux. Les tickets ont été émis par la Banque Centrale polonaise. Dans l'ensemble, les Polonais sont favorables à l'introduction du rationnement, demandé avec insistance par «Solidarité» en août. Ce système devrait en principe empêcher les personnes à hauts revenus d'acheter de plus grandes quantités de viande à des prix de marché

noir que les personnes moins favorisées.

Par contre, la plupart des oies que mangeront les Allemands de l'Ouest à Noël auront été importées de Pologne où, pourtant, les gens font la queue pour acheter de la viande. Au moment où la CEE commence à envoyer une aide alimentaire à la Pologne, des importateurs allemands ont révélé que pratiquement la moitié des oies polonaises sont vendues à la RFA parce que importations et exportations sont régies par deux administrations complètement différentes, jalouses de leur indépendance.

En dépit des difficultés économiques et de la pénurie alimen-

taire, la situation sociale reste calme en Pologne où les autorités, l'Eglise et «Solidarité» ont lancé des appels à la modération à l'occasion des cérémonies organisées à la mémoire des victimes des émeutes de 1970. Les hypothèses politiques qui pèsent sur l'avenir de la Pologne n'ont pas été levées pour autant. Le nouveau socialisme polonais fondé sur la séparation entre le Parti et le mouvement syndical reste à inventer quant à ses modalités de fonctionnement.

Mais, pour l'heure, les difficultés économiques accumulées depuis quatre ans et qui ont été aggravées par une récolte désastreuse semblent devoir tout pri-

mer. Les centrales électriques risquent de s'arrêter faute de charbon. Le pain menace de manquer parce que les boulangers veulent la semaine de 46 heures, comme les autres travailleurs polonais. La viande est rationnée.

Par ailleurs, à Moscou, la Pravda a accusé les Occidentaux de vouloir intensifier leur ingérence dans les affaires polonaises. A Paris, M. Zagladine, chef adjoint du Département international du Comité central du PC soviétique a confirmé publiquement les propos de son chef hiérarchique, M. Boris Ponomarev, selon lesquels l'URSS n'interviendra pas militairement en Pologne. A Vienne toutefois, les pays membres du Pacte de Varsovie ont fait savoir qu'ils refuseraient de faire des concessions allant à l'encontre de leurs intérêts en dépit de la menace, brandie par les Occidentaux, d'une rupture des négociations de Vienne, en cas d'invasion de la Pologne.

DÉPÊCHES

DANS L'ATTENTE du nouveau message iranien au sujet des otages américains, les autorités de Washington continuent de prêcher la prudence au sujet des informations parlant de libération prochaine des otages. Pour sa part, M. Edmund Muskie, secrétaire d'Etat, a dit n'être au courant d'aucune réunion d'experts iraniens, algériens et américains qui se tiendrait à Londres pour négocier les aspects financiers d'un règlement. A Téhéran, le premier ministre Radjai a dit que la réponse iranienne serait transmise sous peu à Washington et réitéré que l'on n'attendait plus que les «garanties» nécessaires avant de libérer les otages.

UN GROUPE de 72 dirigeants religieux américains a demandé au président-élu Ronald Reagan de dénoncer l'usage de la torture et de la répression politique dans des pays alliés aux Etats-Unis afin de dissiper les doutes concernant son soutien aux droits de l'homme. Dans une lettre à M. Reagan, le groupe souligne que les gouvernements militaires de plusieurs pays semblent considérer son élection comme le feu vert pour la suppression de la dissidence légale et l'extension des arrestations, emprisonnements, tortures, meurtres. La lettre est signée par des dirigeants catholiques, protestants, orthodoxes et juifs.

SHIMON PERES a été confirmé hier à la direction du Parti travailliste israélien par une majorité confortable sur son rival Yitzhak Rabin. M. Peres a recueilli 70,5 pour cent des voix contre 28,8 pour cent à son adversaire. Cette victoire pourrait faire de M. Peres le prochain premier ministre d'Israël lors des élections législatives qui auront lieu au plus tard à l'automne 1981.

DES INCIDENTS armés, qui ont fait trois tués et quatre blessés, ont eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi au Liban-Sud dans la zone contrôlée par la force de l'ONU. D'autre part, on signale des infiltrations israéliennes dans cette même région et des raids des milices chrétiennes qui ont fait huit morts chez les fedayin. Ces incidents interviennent moins de vingt-quatre heures après le renouvellement par le Conseil de sécurité du mandat de la FINUL.

LE PRÉSIDENT de la plus importante banque privée du Honduras, Paul Vinelli, a été enlevé hier par un commando armé qui a tué son chauffeur et blessé l'un de ses gardes du corps. M. Vinelli, président de la banque Atlántida, filiale de la Chase Manhattan, se rendait à son travail en voiture quand il a été intercepté par cinq hommes armés qui ont ouvert le feu. Les assaillants l'ont fait monter dans un autre véhicule portant des plaques du ministère du Travail.

L'AYATOLLAH Khomeiny a fait hier une violente sortie contre les universités iraniennes qu'il a qualifiées de places fortes des communistes et de foyers de troubles, affirmant qu'elles devraient rester fermées. L'imam parlait à l'occasion de la journée de «l'union entre le clergé et les intellectuels». Les universités et les écoles théologiques doivent être épurées, a dit l'ayatollah en préconisant la création d'une université «islamique».

FORBES BURNHAM a été déclaré officiellement vainqueur des élections législatives en Guyana, alors que la presse officielle rapportait que son parti, le Congrès national populaire (PNC) avait obtenu 77 pour cent des voix. Le président de la commission électorale a annoncé la victoire de M. Burnham à la radio, même s'il n'a pas annoncé les résultats définitifs des élections. Selon des observateurs internationaux, le scrutin a été marqué par des irrégularités. Le PNC aurait quelque 42 sièges sur 53 contre une dizaine pour le Parti progressiste populaire d'opposition.

FORT DU SOUTIEN d'environ 15 p.c. seulement de sa population, le gouvernement du Bantoustan du Ciskei, dirigé par le chef Xhosa Lennox Sebe, va s'engager sur la voie de l'indépendance. Les résultats du référendum du 4 décembre révélèrent en effet que 295.891 des 503.334 électeurs ciskeiens se sont prononcés pour suivre la voie déjà tracée par le Transkei en 1976, le Bophuthatswana en 1977 et le Venda en 1979.

DEUX INTELLECTUELS français, l'écrivain et journaliste Mme Hélène Parmelin, 65 ans, et le peintre Edouard Pignon, 75 ans, ont annoncé hier qu'ils quittaient le parti communiste français «après une très longue bataille politique institutionnelle». Auparavant, le metteur en scène de théâtre Antoine Vitez, appelé à diriger le centre parisien de Chaillot, avait aussi annoncé, le mois dernier, qu'il avait rendu sa carte du parti. Le PCF avait exclu de ses rangs à la même époque d'autres intellectuels dont Jean Kehayian, auteur de «La rue des prolétaires rouges» (sur la vie quotidienne en URSS) et du «Tabouret de Piotr», où il s'opposait à la candidature de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, aux prochaines élections présidentielles.

Fidel Castro menace de reprendre le flot de réfugiés vers les USA

■ LA HAVANE (AFP, Reuter) — Le président Fidel Castro a déclaré que Cuba pourrait autoriser de nouveau l'émigration massive de ses ressortissants à destination des Etats-Unis si Washington «continuait à encourager les départs illégaux de Cuba».

Dans un discours de plusieurs heures devant le deuxième congrès du parti communiste cubain, Castro a déclaré mercredi soir: «Si les autorités américaines continuent d'encourager les départs illégaux de notre pays et ne prennent aucune initiative sur le problème de la réunion des familles, Cuba estimera alors son droit absolu d'autoriser le départ de ceux de ses ressortissants qui le souhaitent».

Plus de 120.000 Cubains, plusieurs d'entre eux des criminels

de droit commun, avaient quitté l'île pour les USA en mai et septembre derniers, transportés à bord d'embarcations diverses du port cubain de Mariel vers la Floride.

Selon La Havane, Washington a poussé les dizaines de milliers de Cubains à forcer leur passage dans les ambassades péruvienne et vénézuélienne à la période de Pâques.

Tout en affirmant que Cuba est «prêt à discuter» avec les Etats-Unis «sur des bases de réciprocité absolue», M. Castro a estimé que l'élection de M. Ronald Reagan «introduit un élément d'incertitude, ou plus exactement de danger» dans les relations entre les deux pays.

Pour le président cubain, il faut d'abord que les USA lèvent l'embargo commercial contre Cuba, cessent leurs violations de l'espace aérien cubain et négocient l'avenir de la base américaine de Guantanamo.

«Si l'on nous tend un rameau d'olivier, nous ne le rejetterons pas. Mais si l'hostilité continue

et que des actes d'agression étaient commis, nous riposterons énergiquement», a poursuivi le leader cubain.

«Nous sommes prêts à nous défendre contre tout blocus américain ou invasion impérialiste yankee», a affirmé M. Castro, en indiquant que Cuba ne sera «jamais vaincu, jamais réduit à la soumission».

Dans son discours fleuve, le président a également passé en revue les échecs et les succès économiques du pays au cours de son premier plan quinquennal, qui se termine cette année.

Il a également abordé la question polonaise en déclarant que les Polonais avaient le «devoir sacré» de régler par leurs propres moyens leurs problèmes, mais que s'ils n'y arrivaient pas, une intervention extérieure serait légitime pour défendre l'unité socialiste.

«Il est incontestable que le camp socialiste a le droit de maintenir son intégrité, à survivre et à résister à n'importe quel prix aux attaques de l'impérialisme», a dit M. Castro.

Mercenaire américain tué à San Salvador

d'après, PA, UPI

■ Les autorités policières salvadoriennes ont accusé les guérilleros de gauche d'avoir abattu un soldat à la résidence funéraire où se déroulaient les préparatifs de l'enterrement d'un conseiller américain, Thomas Bracken, auprès de la Police nationale. De source officielle, on affirme que le conseiller américain a été tué «accidentellement» lorsque pris dans une fusillade entre des forces gouvernementales et des guérilleros.

La police a révélé que Thomas Bracken avait été engagé pour enseigner aux policiers salvadoriens des méthodes modernes d'arrestation et d'enquête. L'ambassade américaine au Salvador a annoncé que Thomas Bracken n'était ni de près ni de loin lié à aucune mission américaine au Salvador. A Washington, un porte-parole du Département d'Etat a confirmé officiellement que Bracken n'était pas un employé du gouvernement américain.

De son côté, le ministère de la Défense du Salvador a déclaré

simplement que Thomas Bracken travaillait pour le compte de la Garde Nationale et qu'il avait été abattu par des guérilleros. Le porte-parole a refusé de commenter la version de la Police nationale, une force souvent accusée de pratiquer la torture à l'égard des sympathisants des guérilleros.

Bracken est le cinquième Américain assassiné au Salvador en deux semaines. De source officielle, on affirme que Bracken enquêtait sur la disparition du président de l'Institut National du Café, Rene Alejandro Machon Rivera, enlevé récemment.

Par ailleurs, tandis que la violence politique charrie jour après jour sa ration d'assassinats, le secrétaire général du Front Démocratique Révolutionnaire du Salvador, M. Francisco Diaz, a annoncé que l'ancien chef de l'armée salvadorienne, le colonel Adolfo Majano, est passé à la clandestinité et «s'est joint à la lutte populaire». M. Diaz a affirmé que la discussion était ouverte pour trouver des solutions politiques à la guerre civile au Salvador.

Sept détenus irlandais mettent fin à une grève de la faim de 53 jours

SOULAGEMENT À LONDRES

■ BELFAST (Reuter, AFP, UPI) — Sept militants de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont cessé hier soir une grève de la faim qu'ils avaient entreprise 53 jours plus tôt à la prison de Maze, près de Belfast, a annoncé M. Giles Shaw, sous-secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord.

Les sept hommes, dont l'un d'entre eux, Sean McKenna, a été hospitalisé dans un état comateux, exigeaient d'obtenir le statut de prisonnier politique. McKenna, 26 ans, qui purge 25 ans de prison pour tentative de meurtre, est menacé de perdre la vue. Il est dans un état d'extrême affaiblissement et a reçu les derniers sacrements.

M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord a indiqué dans une interview à la télévision britannique «BBC» que le gouvernement n'avait passé aucun accord avec les grévistes de la faim pour qu'ils cessent leur mouvement.

M. Atkins, qui s'est déclaré «très heureux» de la décision des détenus, a estimé que ceux-

ci avaient mis fin à leur protestation après avoir compris que les autorités étaient déterminées à ne pas céder à leur revendication.

Mme Margaret Thatcher avait refusé hier de céder aux exigences des grévistes qui, hier, étaient au total quarante. Apprenant la fin de la grève, le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait d'une «excellente nouvelle». Dans l'après-midi aux Communes, elle avait dit espérer «pendant qu'il est encore temps, que ceux qui observent une grève de la faim choisissent la voie de vie plutôt que celle de la mort».

Le sous-secrétaire d'Etat Giles Shaw, de son côté, a dit espérer que cette décision serait également celle de la trentaine d'autres grévistes qui, pour la plupart, avaient commencé de jeûner il y a environ une semaine.

Toutefois, selon des sources officielles, ceux-ci devraient prendre une décision en ce sens des aujourd'hui.

On estime, de source autorisée à Belfast, que les appels des autorités catholiques, et notamment du cardinal Thomas O'Fiaich, primat d'Irlande, ont contribué à la fin du mouvement de grève.

Le primat a demandé au gouvernement britannique de faire preuve maintenant, à l'égard des prisonniers, de la «souplesse» qui lui avait été recommandée par la Commission européenne des droits de l'homme.

L'annonce de la décision des détenus républicains a été accueillie avec un énorme soulagement à la Chambre des communes où les députés britanniques venaient de tenir leur dernière séance avant la trêve des Fêtes.

Mme Thatcher, qui a qualifié de meurtriers les grévistes, a annoncé aux députés dans l'après-midi que «toutes les mesures d'urgence possibles» avaient été prises pour faire face aux conséquences de la mort éventuelle de l'un des grévistes. Les congés des quelque 7.000 policiers de l'Ulster ont été suspendus, alors que des manifestations plus ou moins violentes se multiplient.

A Londres, les grands magasins ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles, dans la crainte que la mort de l'un des grévistes n'entraîne une nouvelle campagne d'attentats à la bombe par l'IRA provisoire dans la capitale britannique, en pleine période de Noël.

Chen Boda fait appel à la clémence

d'après AFP, UPI

■ L'ancien secrétaire politique de Mao Tse-toung, Chen Boda, qui subit son procès actuellement à Pékin, a réclamé l'indulgence du tribunal. La déclaration de Chen Boda a été partiellement diffusée par la télévision chinoise qui a également montré des images de son défenseur. Celui-ci a affirmé que Chen Boda avait, au cours du procès, adopté «une assez bonne attitude» et demandé aux juges d'en tenir compte.

M. Chen Boda, rappelle-t-on a reconnu les charges retenues contre lui. Il a notamment reconnu avoir persécuté l'ancien président de la République Liu Shaoqui, mort en prison en 1969. Au cours de son réquisitoire, le procureur a demandé «un châtiment selon la loi» sans apparemment réclamer une peine précise.

Reagan veut pousser son projet d'accord avec Ottawa et Mexico

■ WASHINGTON (AFP) — Sans même attendre sa prise de fonctions le 20 janvier 1981, le président élu Ronald Reagan a commencé, hier, à poser les premiers jalons de son grand projet d'accord des trois pays d'Amérique du nord: Etats-Unis, Mexique et Canada.

M. Reagan, confirme-t-on officiellement à Washington, rencontrera le 5 janvier à la frontière américano-mexicaine le président mexicain Lopez Portillo et l'accompagnera à Ciudad Juarez pour un entretien privé d'une heure suivi d'un déjeuner.

M. Reagan aurait également souhaité rencontrer le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, le 9 janvier, mais l'emploi du temps de ce dernier ne l'a pas permis. Cette rencontre est désormais remise

«le plus tôt possible» après le 20 janvier, précise-t-on dans l'entourage de M. Reagan.

Le projet d'un «accord nord-américain» destiné à resserrer les liens entre les Etats-Unis et ses deux voisins du nord et du sud est l'un des premiers formulés par le candidat Reagan lorsqu'il s'était lancé le 13 novembre 1979 dans la course à la Maison-Blanche. «La clé de notre propre sécurité peut se trouver à l'avenir dans un renforcement de la puissance du Canada et du Mexique», avait-il alors déclaré.

Le principal conseiller de politique étrangère du président-élu, M. Richard Allen, a souligné que les rencontres avec les dirigeants mexicain et canadien auraient lieu à la demande du président élu.

Le futur chef de l'Etat est «très désireux de rencontrer

souvent ses voisins», a-t-il dit. De telles rencontres auront sans doute lieu sur une base «régulière» après son entrée à la Maison-Blanche.

Les alliés européens des Etats-Unis, a ajouté M. Allen, sont favorables à ce resserrement des liens et à des rapports de bon voisinage entre les trois pays d'Amérique du Nord et l'ont fait savoir à l'équipe de transition de M. Reagan.

On souligne cependant que les deux rencontres, qualifiées de «visites de courtoisie», resteront largement symboliques. M. Reagan est guidé par le souci de ne pas embarrasser le président Jimmy Carter, avant la fin officielle de son mandat.

C'est ainsi que l'énergie, l'une des questions les plus délicates dans les relations entre les Etats-Unis et le Mexique, ne fi-

gurera pas au centre des entretiens de Ciudad Juarez, bien que le Mexique soit au quatrième rang pour la production de pétrole.

En revanche, M. Reagan s'entretiendra avec M. Portillo des questions d'importation de produits agricoles et d'immigration. Le problème de l'immigration illégale de Mexicains aux Etats-Unis a joué un rôle important dans la campagne de M. Reagan, en particulier dans les Etats frontaliers du sud.

Enfin, M. Allen a rappelé hier que la question de la sécurité dans les Caraïbes occupait l'une des premières places dans les préoccupations du futur gouvernement, compte tenu de la présence d'un régime communiste à Cuba. MM. Reagan et Portillo évoqueront sans doute cet aspect de leurs relations.

ARTS ET SPECTACLES

THÉÂTRE

CINÉMA

Luc Perreault

Branle-bas général hier dans le monde du cinéma: la plupart des exécutifs des associations professionnelles tenaient des assemblées spéciales suite au dépôt de la loi à l'Assemblée nationale du projet de loi no 20 sur le cinéma.

Comme il se doit en pareille circonstance, chaque paragraphe du texte de loi fait l'objet de la part des professionnels d'une attention toute particulière, notamment les dispositions qui touchent directement leur sphère d'activités.

Pourtant, certains exécutifs n'avaient pas en mains encore hier, en fin d'après-midi, le texte intégral de la loi. En voulant recueillir les réactions du président de l'Association québécoise des distributeurs de films, le représentant de LA PRESSE a même communiqué à René Malo la teneur exacte de certains articles sur lesquels les distributeurs discutaient depuis le matin.

Ce dernier devait ensuite participer à une réunion des présidents d'association destinée à encore à établir le bilan des retombées de ce projet de loi. Conclusion: il était encore trop tôt hier pour recueillir des commentaires auprès des représentants autorisés des associations.

De toute façon, il semble bien maintenant que le projet de loi ne pourra pas être adopté d'ici l'ajournement de la présente session, prévu pour aujourd'hui. L'attaché de presse du ministre Vaugeois, Pierre Lampron, estimait hier que le projet n'avait qu'une mince chance d'être adopté maintenant et ce, à la condition que la session soit prolongée la semaine prochaine.

Mercredi, le ministre Vaugeois avait très peu d'espoir de voir adopter son projet avant Noël. Il invitait toutefois les milieux du cinéma qui ont été associés au processus de consultation d'exercer des pressions sur les membres de l'opposition pour les sensibiliser à l'importance de ce projet de loi.

Les «majors» préfèrent «être heurtés par une Volks plutôt que par un camion de 10 tonnes»

«C'est physiquement faisable. Ça dépend de la bonne volonté de l'opposition. C'est vraiment entre leurs mains que repose le sort de cette loi-là», a déclaré Denis Vaugeois.

Advenant un ajournement de la session, le projet devrait automatiquement repartir au feuillet au moment de la reprise de la session, en février ou mars.

De son côté, le président de l'Institut québécois du cinéma, qui a participé de très près à la préparation du projet de loi et à qui l'on doit même la formule de compromis sur la question litigieuse du sous-titrage des films étrangers, a participé hier à une ligne ouverte sur les ondes de CBC. Guy Fournier a confié hier à LA PRESSE qu'il s'est employé à corriger l'interprétation émotive des anglophones concernant le litigieux article 73 qui, selon le thème même de l'émission en question, «restreindrait l'exploitation des films au Québec».

Dans l'ensemble, le président de l'IQC se dit très heureux du contenu du projet de loi parce que celui-ci, a-t-il dit, «respecte fidèlement les recommandations que nous avions faites. A ma connaissance, c'est la première fois qu'un mémoire sur le cinéma est suivi aussi scrupuleusement par le législateur».

Le compromis

Toujours à propos de l'article 73 sur l'obligation pour le distributeur de soumettre une deuxième copie sous-titrée ou doublée de tout film qui n'est pas en français en vue de son exploitation en salle commerciale, le président de l'Institut a rappelé que cette formule de compromis avait été suggérée à partir d'une rencontre avec les distributeurs indépendants. Cette formule diffère de la première proposée par l'Institut parce qu'elle autorise l'exploitation d'une première copie en version originale qui ne serait pas accompagnée de sous-titres.

La première formulation sti-

pulait que tout film en langue étrangère devait être accompagnée de sous-titres. Cette mesure, d'ajouter Guy Fournier, aurait causé bien des problèmes aux distributeurs indépendants, notamment ceux qui distribuent des films érotiques américains présents dans des salles spécialisées, de même que ceux qui achètent des films américains de série B. Il aurait fallu, par ailleurs, assortir cet article d'un certain nombre d'exceptions, par exemple pour les films présentés dans des salles ethniques.

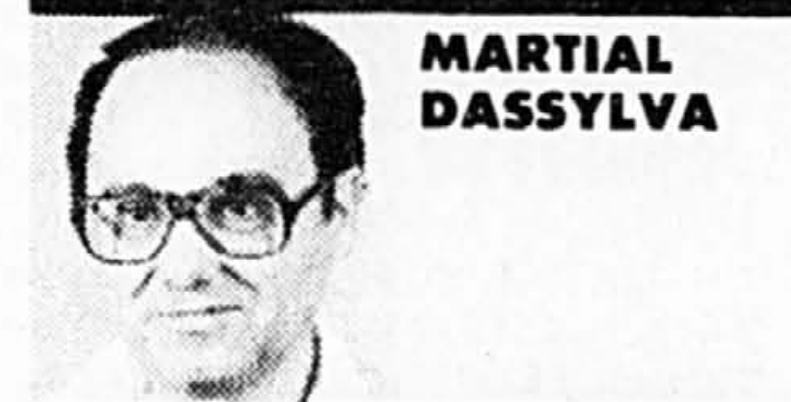
Quant aux «majors» américains, le président de l'Institut du cinéma est conscient que la formule de compromis ne les satisfait pas complètement mais, selon lui, elle leur fera moins mal que la première formule envisagée. C'est d'ailleurs ce que leurs représentants lui auraient fait savoir. Entre se faire frapper par un camion de dix tonnes et une Volks, lui auraient-ils dit, «we prefer to be hit by a Volks»!

Reste la question des frais de sous-titrage que cette mesure entraînera. A la suite d'une expertise menée par l'IQC auprès d'une maison spécialisée de Hollande, le Color Film Center, il en coûterait en moyenne quelque \$2,400 pour faire sous-titrer une première copie et \$1,400 pour toute copie supplémentaire. A ces frais s'ajoutent le transport et le dédouanement qui, pour une copie de long métrage en 35 mm, ne peut dépasser \$800. Au total, de préciser Guy Fournier, la première copie sous-titrée d'un long métrage ne peut guère excéder \$3,300.

«J'ai l'impression que d'ici deux ans cette mesure sera bien acceptée par tout le monde, y compris les «majors», parce qu'ils vont retrouver pour leurs films une nouvelle audience. Beaucoup de films américains n'étaient pas repris au Québec en version doublée (sinon plus tard à la télévision). Ils auront désormais une chance d'être vus par un plus large auditoire».

«PLEURER POUR RIRE» Visuellement exceptionnel

Pleurer pour rire. Texte de Marcel Sabourin. Musique de Michel Robitoux. Mise en scène de Daniel Meunier, assisté de Benoît Lagrandeur. Scénographie et costumes de Daniel Castonguay assisté de Pierre Fournier. Avec Normand Daoust (Tôa), France Mercille (Sôa) et Monique Rioux (Môa). Production du Théâtre de la marmaille. À l'affiche au Studio de l'École nationale de théâtre (360 est, rue Laurier).



Pleurer pour rire, le nouveau spectacle du Théâtre de la marmaille qui sera joué encore les 21 et 28 décembre au Studio de l'École nationale de théâtre, s'inscrit par sa qualité dans la foulée des productions antérieures de ce groupe qui vient d'émigrer à Montréal.

Techniquement parlant, la

production est d'un très haut calibre avec, ce coup-ci, une scénographie particulièrement réussie qui porte la griffe du sculpteur Daniel Castonguay, lequel avait été le principal animateur du projet de marionnettes géantes sur l'étang du parc Lafontaine à la clôture du dernier Festival de théâtre pour enfants.

Très élaborée, cette scénographie a pourtant été imaginée à partir d'éléments très simples comme, par exemple, des stores, des chariots se déplaçant sur roulettes et surtout des tuyaux en polyuréthane peints en mauve qui forment pour ainsi dire l'ossature des différents meubles et accessoires de la production.

Castonguay a donc confectionné des paravents, un meuble-miroir, un lit immense aux formes absolument imprévues, un «abri» pour le musicien et une

énorme cabine de douche où se réfugie Tôa, le géant de l'histoire, et qui se transformera ultérieurement en marionnette géante, la tante Eille-là.

Au niveau du visuel, Pleurer pour rire possède tout ce qu'il faut, et plus encore, pour frapper l'imagination et retenir l'attention des jeunes et des moins jeunes, avec son bonhomme joué sur des échasses et habillé en aviateur (faudrait-il y voir la confirmation d'un courant «Petit prince» de Saint-Exupéry), ses deux petits personnages principaux revêtus d'habits matelassés mauves et roses et toutes sortes d'autres gadgets comme le miroir qui pleure, le petit pékinois qui se noie, etc.

Si, d'une part, le texte est bien écrit, par contre j'avoue que l'argument ou l'histoire de Pleurer pour rire me paraît sinon forcée, du moins par endroits passablement laborieuse.

Il faut, ma foi, un certain temps pour se démêler entre le Sôa et le Môa ou encore déchiffrer clairement les comptines qui répète Môa chaque fois qu'il doit rentrer sa colère ou maîtriser ses émotions. En fait, le spectacle ne démarre vraiment qu'au milieu de la représentation, avec l'entrée en scène de Sôa (France Mercille) qui, il faut bien le dire, apporte un swing et l'exubérance qu'il faut pour faire décoller et la pièce et le spectacle lui-même.

Mais cela reste tout de même une expérience hautement valable.

Exercice public

Hautement valable également — et voilà que je me laisse influencer par le Travail à la chaîne — cet exercice public de l'École nationale de théâtre au Monument national où l'on nous offre jusqu'à samedi une production d'une pièce curieuse de Ruth Wolff sur la reine Christine de Suède intitulée l'Abdication.

Gilbert Lepage y signe une mise en scène expressionniste (bravo pour le travail d'éclairage des fils Duceppe) qui met très bien en relief les particularités de construction de cette œuvre «miroir aux alouettes» qui mélange les époques et utilise avec un certain bonheur la technique du «flash-back». A signaler, également, les costumes magnifiques de Véronique Borboen.

\$40 millions pour les musées et centres d'art

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Communications et secrétaire d'Etat, M. Francis Fox, a annoncé hier un programme de trois ans et coûtant \$39.6 millions afin de construire et réparer des musées et centres d'art, réduire leurs déficits chroniques et améliorer l'administration des principaux organismes intéressés aux arts.

Une bonne partie du financement de ce programme doit venir des provinces et du secteur privé afin d'accompagner les nouvelles subventions d'Ottawa, qui proviennent des gains de Loto-Canada.

Une partie des fonds servira aussi à financer des événements et concours culturels ou artistiques d'envergure nationale.

En conférence de presse, M. Fox a précisé que cette aide fédérale représentait la moitié des profits de Loto-Canada, actuellement de \$26.5 millions par année. L'autre moitié est versée aux programmes de sport amateur et d'encouragement à l'activité physique.

Les quelque \$13.2 millions consacrés durant le présent exercice aux arts et à la culture augmenteront au même rythme que

l'inflation en 1981 et 1982 de sorte que la somme totale au bout de trois ans se situera entre \$40 et \$45 millions.

Les dépenses d'Ottawa dans tous les programmes de ce secteur, y compris le financement de Radio-Canada, atteignent presque \$1 milliard par an.

Les profits de la loterie nationale sont présentement partagés en quatre:

- \$24 millions au réseau d'installations pour les arts d'interprétation et de musées, à la construction et à l'amélioration d'immeubles;

- \$4 millions au service de la dette à long terme (\$10 millions en tout) de certains organismes d'aide aux arts;

- \$4 millions pour aider à l'administration d'organismes et d'institutions culturelles;

- \$6 millions (\$2 millions par an) pour des événements culturels particuliers et d'intérêt national ou international.

A mesure que les déficits seront remboursés, les \$4 millions qu'on y affecte pour le moment serviront à d'autres programmes culturels. Selon M. Fox, ces déficits devraient être remboursés d'ici à trois ans.

Le Club Montrial

CE SOIR

COOPER BROTHERS

318 avest St-Catherine
(métro Place des Arts)
866-8057

LA PRÉSENTATION ORIGINALE
SUR SCÈNE

THE ROCKY HORROR SHOW

EXPLOSIF DIRECT
DE LONDRES

DU MERCREDI, 7 JANVIER
JUSQU'AU DIMANCHE 11 JANVIER
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

18 ANS
Adultes

LE RENARD DE BROOKLIN
26 FILM
st-denis 2

LA BANQUIÈRE
desjardins 1 ROMY SHNEIDER

REVE DE SINGE
18 ANS
Adultes
st-denis 3

MALICIEUSE MARTINE
18 ANS
Adultes
desjardins 3

Odetta femme insatiable

LES MALHEURS DE SOPHIE
18 ANS
Adultes
desjardins 2

l'adaptation de l'œuvre
de la COMTESSE DE SEGUR

GERARD DEPARDIEU MIOU MIOU
14 ANS
desjardins 4

DITES LUI QUE JE L'AIME
BASILIA 1

DUCEPPE

Création québécoise

LES VOISINS

Comédie de
Claude Meunier et Louis Saia
Mise en scène: Louis Saia

Avec
Jean Besré
Robert Rivard
Pierre Dufresne
Marc Messier

Helene Loiselle
Monique Miller
Marthe Choquette
Markita Boies

Décor: François Seguin
Costumes: Suzanne Harel
Éclairages: Michel Beaulieu

PREMIERE CE SOIR

Du 17 au 20 décembre 1980
Du 6 janvier au 7 février 1981

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 1125 129

Les Muppets arrivent en ville.

LES MUPPETS CA C'EST DU CINÉMA

2e film

Le trésor de la montagne sacrée

Cinéma Lumière
1313, rue Bélanger
Tél: 272-1080

Les Muppets: sam., dim. et Noël: 11h45, 2h30, 4h45; en semaine: 6h45

Le Trésor: sam., dim. et Noël: 1h30, 3h10 en semaine: 5h10

théâtre du rideau vert

direction yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi au sam.: 20h — Dimanche 19h

Faut pas payer

de **Dario Fo** adaptation de Valeria Tasca et Tony Ceccinato

mise en scène **Gaétan Labrèche**

Lénie Scofflé
Diane Lavallée
Jacques Piperni
Michel Bergeron

Edgar Fruitier
Aubert Pallascio
Pierre Lenoir

décor
Guy Rajotte

costumes
François Barbeau

Réervations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford
4664, rue St-Denis
Tél: 844 1793

Un nid de coucous érotique!

18 ANS
adultes

THE MASTER AND MS. JOHNSON

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA

POUSSYCAL
4015 ST LAURENT 845-5215

PICCADILLY
5075 SHEPPARD AVE. W. 466-2111

«Le summum de l'érotisme...»

Un film à gros budget avec de jolies femmes

18 ANS
Adultes

Satin Suite

Dès 10h a.m.

EVE

REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES

DUCEPPE

Et

théâtre des voyages

Présentent

BROUÉ

La pièce la plus drôle depuis 2 ans!

De Claude Meunier, Jean-Pierre-Plante, Louis Saia, Francine Ruel et Voyagements

Mise en scène: Voyagements

Avec:
Michel Côté
Marcel Gauthier
Marc Messier

Costumes: François Laplante
Décors: Denis Rousseau
Éclairages: Luc Prairie

Du 19 au 30 mai 1981

Billets en vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts.

Un cadeau qui n'est pas de la p'tite bière.

LA CRITIQUE

"Rire à s'en tenir les côtes"
Le Devoir

"Un grand hoquet de rire!"
Dimanche-Matin

"C'est vous, c'est moi, c'est nous autres... On rit énormément!"
La Presse

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 1125 129

Général: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservation téléphonique. Réservez à l'avance. 842-2312

Les Muppets arrivent en ville.

LES MUPPETS CA C'EST DU CINÉMA

2e film

Le trésor de la montagne sacrée

Cinéma Lumière
1313, rue Bélanger
Tél: 272-1080

Les Muppets: sam., dim. et Noël: 11h45, 2h30, 4h45; en semaine: 6h45

Le Trésor: sam., dim. et Noël: 1h30, 3h10 en semaine: 5h10

ATELIER DU CARRÉ enrg.

Techniques de la peinture: gouache, huile, acrylique et procédés traditionnels

Dessin d'observation (modèle vivant) et dessin d'imagination

Séminaires et conférences sur l'histoire de l'art et de la société

Cours pour débutants et avancés

Acquisition progressive des connaissances

GROUPES DE 8 PERSONNES

Horaires possibles du lundi au samedi
Avant-midi, après-midi et soir

Inscription du 5 janv. au 11 janv. 81
Début des ateliers le 12 janv. 81

Informations: 845-2382
de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

422 Ontario est
Montréal, Québec
H2L 1N6

Près du métro Berri-de-Montigny

PLUS SEXUBÉRANTE QUE JAMAIS! 18 ANS
Adultes

FURIA SEXUELE

JOURNAL HÔTESSE L'AIR

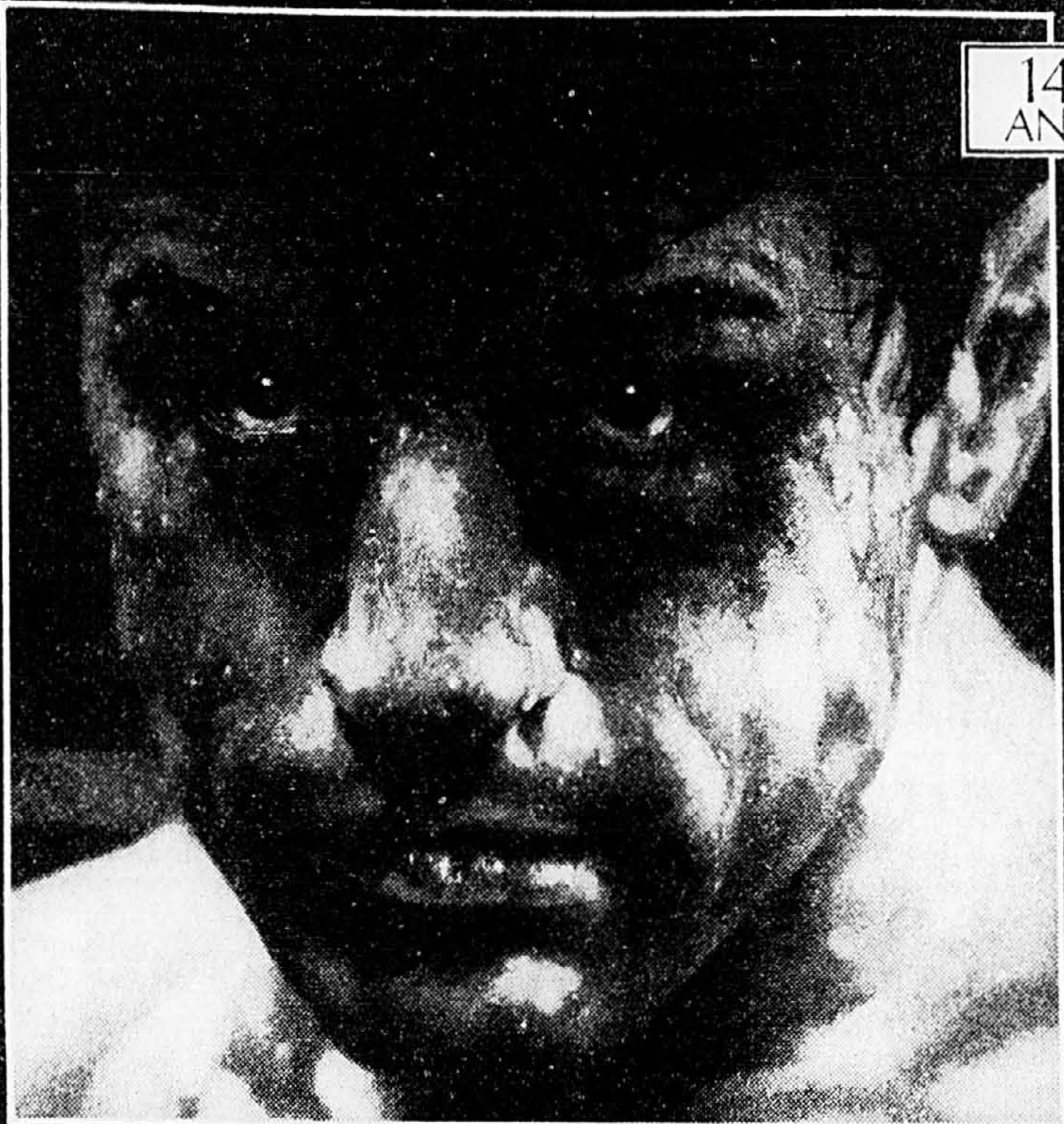
Souple et infiniment Douce!

PAPINEAU 111 857-8830

EROS 111 857-8830

"THE BEST AMERICAN MOVIE OF THE YEAR"

—Jack Kroll, Newsweek



14 ANS

ROBERT DE NIRO in A MARTIN SCORSESE PICTURE "RAGING BULL"

Produced in association with PETER SAVAGE Screenplay by PAUL SCHRADER and MARDIK MARTIN
Based on the book by JAKE LA MOTTA with JOSEPH CARTER and PETER SAVAGE
Director of photography MICHAEL CHAPMAN Produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF
Directed by MARTIN SCORSESE

United Artists
A Transamerica Company

Dès aujourd'hui

YORK

1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

1:45, 4:15, 6:45, 9:15

The Power Behind The Throne
JANE FONDA LILY TOMLIN DOLLY PARTON



POUR TOUS

AN IPC FILMS PRODUCTION OF A COLIN HIGGINS PICTURE

NINE TO FIVE

DABNEY COLEMAN • ELIZABETH WILSON
and STERLING HAYDEN as The Chairman of the Board
Produced by BRUCE GILBERT Directed by COLIN HIGGINS
Screenplay by COLIN HIGGINS and PATRICIA RESNICK
Story by PATRICIA RESNICK Music by CHARLES FOX

READ THE BANTAM BOOK

Dolly sings "9 to 5" on RCA
Records and Tapes and the
Original Soundtrack on 20th
Century-Fox Records and Tapes



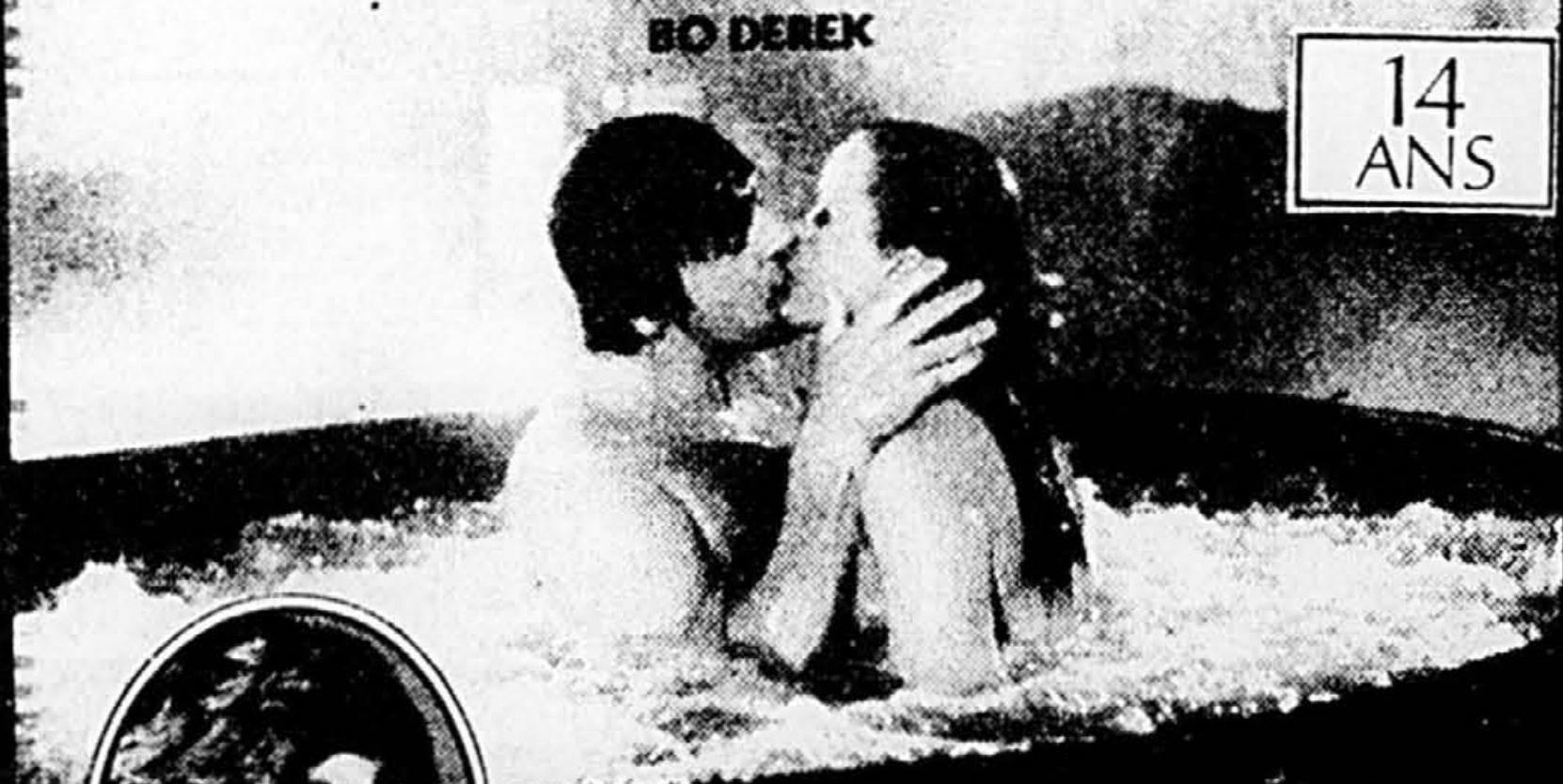
KENT: Ven. 7:00, 9:10, Dès Sam. tous les jours: 12:30,
2:40, 4:50, 7:00, 9:10, LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00,
9:00, Sam. dernier programme 11:00

LOEWS 2

KENT 1

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

SHIRLEY MACLAINE ANTHONY HOPKINS
BO DEREK



14 ANS

"Elle a beau avoir 20 ans et être
belle, mais attendez que je passe à
l'action."

A Change of Seasons

SHIRLEY MACLAINE ANTHONY HOPKINS
BO DEREK
A MARTIN RANICH PRODUCTION A CHANGE OF SEASONS
MICHAEL BRANDON MARY BETH HURT
THOMAS GUNTER DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY MARTIN RANICH
CHARTERED BY MICHAEL RANICH
COSTUME DESIGNER MICHAEL RANICH
HAIR AND MAKEUP MICHAEL RANICH
PRODUCTION DESIGNER MICHAEL RANICH
EXECUTIVE PRODUCERS MICHAEL RANICH
PRODUCED BY MICHAEL RANICH
WRITTEN BY MICHAEL RANICH
DIRECTED BY MICHAEL RANICH

Dès aujourd'hui!

AVENUE

DORVAL 3

LaCité 2

1224 AVE GREENE 937-2747 260 DORVAL AVE. 831-8586 3575 AV. DU PARC 844-2829



Meilleurs Souhaits à Tous!

Du 22 décembre au 4 janvier

MATINÉE TOUS LES JOURS
DANS TOUS LES CINÉMAS UNIS

la Cage aux Folles

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
14 ANS
2e ANNÉE!
1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50.
Sam. dernier programme 11:30.
Le PARISIEN 2
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

Emmanuelle et les Filles de l'Alpe Claude

2e SEMAINE 18 ANS
PLUS Femmes Complices
CHATEAU: 12:50, 3:45, 6:40, 8:15, LAVAL: Ven. 7:30, Dès Sam. tous
les jours: 1:00, 4:15, 7:30, Sam. dernier programme 9:00.
CHATEAU 1 LAVAL 5
ST DENIS ET BELANGER 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7776

EXCITANT...touchant de COURAGE... Il part à la recherche de son SEUL AMI...

NATHALIE OHLON PHILIPPE LEROY
ALESSANDRO DORIA
COULEUR un film de ENZO DORIA
l'enfant fugitif
2e film: «Céatures de Kolos»

LAVAL: Ven. 6:00, 7:45, Dès sam. tous les jours: 4:30, 7:45, sam.
dernier programme 9:15, Rivoli: Tous les jours 4:40, 6:10, 7:50
RIVOLI 2 LAVAL 2
ST DENIS ET BELANGER 277-3125 CENTRE LAVAL 688-7776

RIVOLI: aujourd'hui à 1:30 seulement
LAVAL: dès demain à 1:15 seulement

LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX le gaulois

RIVOLI 2 LAVAL 2
ST DENIS ET BELANGER 277-3125 CENTRE LAVAL 688-7776

BIENTÔT

«Le Shérif et les
Extra-Terrestres»

«Le parapluie»

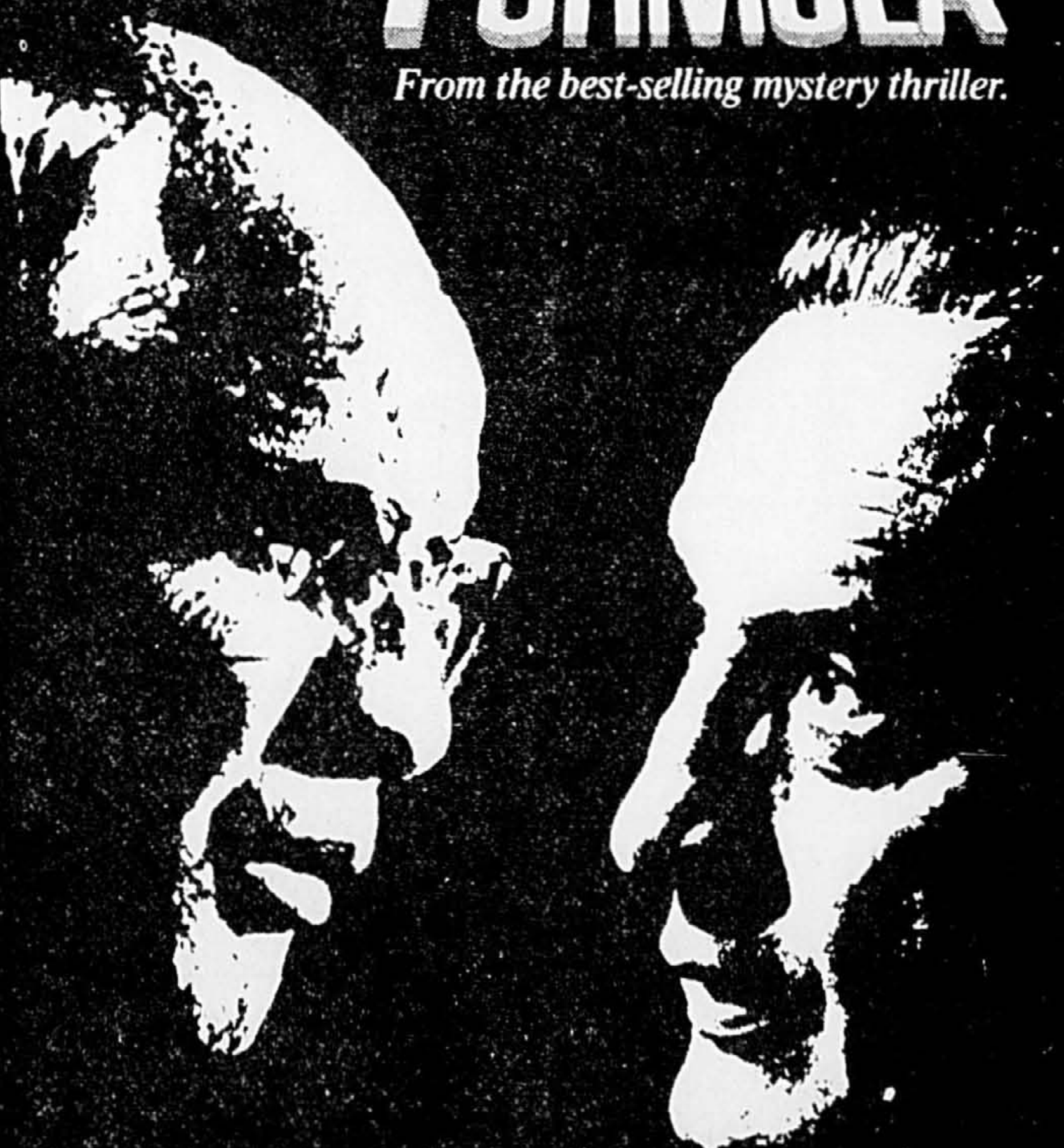
«Y a t'il un pilote
dans l'avion?»

In a world starved for energy,
no secret is more
valuable than...

POUR TOUS

THE FORMULA

From the best-selling mystery thriller.



Metro-Goldwyn-Mayer Presents

GEORGE C. SCOTT

MARLON BRANDO

MARTHE KELLER

in A JOHN G. AVILDSEN Film
THE FORMULA

Also Starring JOHN GIELGUD • G.D. SPRADLIN • BEATRICE STRAIGHT
Original Music by BILL CONTI Director of Photography JAMES CRAIG, A.S.C.
Written for the screen and Produced by STEVE SHAGAN Based on his novel
Directed by JOHN G. AVILDSEN A STEVE SHAGAN Production
A CIP Feature METROCOLOR

READ THE BANTAM BOOK

MGM

United Artists
A Transamerica Company

©1980 CIP Film Productions GmbH

Dès aujourd'hui!

KENT: Ven. 7:30, 9:40, Dès Sam. tous les jours 1:00, 3:10,
5:20, 7:30, 9:40, P.V. MARIE: 12:35, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15

PLACE VILLE-MARIE

KENT 2

CINEMA-1 866-2644 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

PIERRE RICHARD

POUR TOUS

ASSISTEZ A UNE
REPRESENTATION
DU FILM ET
AYEZ LA
CHANCE DE
GAGNER
UN VOYAGE



LE COUP DU PARAPLUIE

Dès vendredi le 26 décembre

PARISIEN 4-LAVAL 2-VERSAILLES 2
GREENFIELD PARK 2

TÉLÉRAMA: ...une énorme éclat de rire.

FRANCE SOIR: ...Plein de verve, de farces de
scènes et de personnages hautement réjouissants.

PARISCOPE: ...l'un des rares éclat de rire du Festival
de Cannes 80.

UNE AVENTURE DANS LE MONDE FOU FOU DE LA PRÉHISTOIRE

JERRY GERARD, PICHIA et MICHEL GAST présentent



Une production SND FILMS • LE CHAÏNON MANQUANT (The Missing Link) • Un film de PICHIA
Produit par JERRY GERARD, PICHIA et MICHEL GAST • Écrit pour l'écran par JERRY GERARD
D'après une histoire de PICHIA • LEAN COLLETTI, PICHIA, MICHEL GAST, MICHEL GAST, MICHEL GAST, MICHEL GAST
Réalisation JERRY GERARD et PICHIA • Musique composée par MICHEL GAST
Distribué par VIVAFILM Chansons LEO SAYER • Musique orchestrée ROY BUDD

Dès aujourd'hui!

ÉLYSÉE: Ven. 7:00, 9:00, Dès Sam. tous les jours 1:00, 3:00, 5:00,
7:00, 9:00, LAVAL: Ven. 7:15, 9:15, Dès Sam. tous les jours 1:15,
3:15, 5:15, 7:15, 9:15, Sam. dernier programme 11:15

ÉLYSÉE 1

LAVAL 1

35 MILTON 842-6053 CENTRE LAVAL 688-7776

Pour mieux mettre en valeur la présentation de «La Fièvre des Planches»
et de certains autres films français à venir, le Parisien a maintenant
un équipement 70mm et un système de son stéréo Dolby.

3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!

14 ANS



La Fièvre Des Planches

EN 70MM ET SON STÉRÉO DOLBY

METRO-GOLDWYN-MAYER présente un film de ALAN PARKER
scénario de CHRISTOPHER GORE
produit par DAVID DE SILVA et ALAN MARSHALL
réalisé par ALAN PARKER
MÉTRO-GOLDWYN-MAYER présente un film de ALAN PARKER
scénario de CHRISTOPHER GORE
produit par DAVID DE SILVA et ALAN MARSHALL
réalisé par ALAN PARKER
MÉTRO-GOLDWYN-MAYER présente un film de ALAN PARKER
scénario de CHRISTOPHER GORE
produit par DAVID DE SILVA et ALAN MARSHALL
réalisé par ALAN PARKER

Dès
Aujourd'hui!

V. Française de "FAME"

Le PARISIEN 1

480 STE-CATHERINE O. 866-3856

1:20, 3:55, 6:30,
9:05, Sam. dernier
programme 11:30

Un grand amour au siècle des lumières



L'Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut

Un roman hors de pair de l'époque romantique, l'oeuvre immortelle de l'abbé Prévost racontée en six épisodes d'une heure chacun. L'histoire d'une passion fatale qui nous fait voyager à travers la France du XVIII^e siècle et en Amérique, en compagnie de personnages qui sont parmi les plus célèbres de la littérature romanesque mondiale. En vedette: Fanny Cottençon et Franck David. Dialogues de Jean Anouilh. Réalisation de Jean Delannoy.

À Hors série
À compter de ce soir à 20h30

JE CHOISIS
RADIO-CANADA

Anjou adopte un budget à croissance zéro

Le conseil municipal d'Anjou a réussi le tour de force, hier soir, d'adopter un budget à croissance zéro. Pour la

FLORIAN BERNARD

première fois dans l'histoire de la ville, les dépenses ne connaîtront aucune augmentation. Ces dépenses qui étaient de \$30.1 millions l'an dernier resteront à \$30.1 millions en 1981.

Autre fait saillant: le taux de la taxe foncière connaîtra une

diminution considérable, passant de \$3.14 à \$2.73 par \$100 d'évaluation. Il s'agit d'un véritable cadeau à l'endroit des contribuables. Ces derniers, malgré la hausse des évaluations foncières, profiteront dans la plupart des cas d'une baisse de leur compte de taxes. Au pire, ils ne subiront aucune majoration.

Il y aura également un répit pour les commerçants. Le taux de la taxe d'affaires sera abaissé de 18.4 à 17.7% en 1981.

Les membres du conseil avaient lancé, il y a six mois, une opération de compression des dépenses dans tous les services de la municipalité. Cette opération, selon le maire Jean Corbeil, a parfaitement réussi et a prouvé qu'il y a moyen de réduire l'accroissement des dépenses publiques dans une administration.

Il a invité les dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal à agir de la même façon. «Avec les employés, d'ajouter

le maire Corbeil, nous avons réussi à contenir à 3.6% l'accroissement des dépenses d'opérations locales.» Puis, en payant en un seul versement au lieu de deux sa quote-part aux services de la CUM, soit \$1.8 million, la Ville a économisé une somme importante. Bref, sans diminuer les services, le conseil municipal a maintenu une croissance zéro, comparativement à une croissance de 12% pour la Communauté urbaine de Montréal.

Pas de hausse de taxes à Pierrefonds, en 1981

Les contribuables de Pierrefonds ne subiront aucune hausse de leur compte de taxes en 1981. En effet, malgré

FLORIAN BERNARD

la hausse de l'évaluation au rôle de la CUM, la facture des taxes ne sera pas majorée. Elle subira même, dans certains cas, une légère diminution.

En adoptant son budget de \$21.4 millions, hier soir, le

conseil municipal a diminué le taux global de la taxe de \$3.58 à \$3.04, contribuant ainsi à annuler les effets de la hausse des évaluations. Ce taux pour 1981 comprend les 10% accordés en guise de soulagement fiscal aux petits propriétaires.

C'est grâce à deux surplus consécutifs, soit \$1.7 million en 1980 et \$300,000 en 1979 que le conseil municipal de Pierrefonds a pu diminuer de façon aussi sensible le taux des taxes.

D'autre part, les faibles précipitations de neige, l'hiver dernier, ont permis d'accumuler certaines réserves au chapitre de la voie publique.

Bonne situation financière

Malgré un accroissement des dépenses de 9.6% en 1981 (budget de \$21.4 millions par rapport à \$19.6 millions l'année précédente), l'administration municipale a également réussi à

diminuer le pourcentage de sa dette à long terme. Le pourcentage de cette dette est passé de 12.4% à 10.3% par rapport à l'évaluation imposable de la ville.

La contribution de Pierrefonds aux services de la CUM sera de 22.2% en 1981, dont 7.3% pour le transport en commun.

Quant à l'évaluation totale de la ville, elle a atteint \$407 millions par rapport à \$341 millions l'an dernier.

PETER SELLERS, le Roi de la Comédie,
traversera mille et une situations loufoques pour récupérer son élixir de jeunesse.

le complot diabolique du Dr. Fu Manchu
V.F. de (The fiendish plot of Dr. Fu Manchu)

PETER SELLERS contre PETER SELLERS

À COMPTER DE DEMAIN, NOS CINÉMAS SERONT OUVERTS TOUTS LES JOURS EN MATINÉE!
Les moins de 14 ans \$1.50

AUSSEI 2e FILM A CHAQUE CINE

CHAMPLAIN 2 STE CATHERINE PAPINEAU 524 1895	VILLERAY ST DENIS JARRY 388 5577	BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 455 5805
---	--	--

FAITES PLAISIR A VOS ENFANTS!
Plongez-vous dans un monde d'aventures qui saura faire rire les petits et les grands!

Walt Disney "La Belle et le Clochard"
Version Française de (Lady and the Tramp)

2e FILM L'ILE SUR LE TOIT-MONDE

le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721 6060	MERCIER STE CATHERINE PIE 14 755 6274
---	---

Ces deux vilains oiseaux sont victimes d'un coup monté!

GENE WILDER RICHARD PRYOR

STIR CRAZY

SQUARE DECARIE 1 DECARIE SUD DE JEAN TALON 341 3180	BONAVENTURE 1 PLACE BONAVENTURE 861 2726
---	--

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW

BONAVENTURE 2 PLACE BONAVENTURE 861 2726
--

POUR RIRE ET S'AMUSER...

Chevy Chase Goldie Hawn Charles Grodin

Neil Simon's SEEMS LIKE OLD TIMES

COLUMBIA PICTURES Presents A RAY STARK Production
CHEVY CHASE GOLDIE HAWN CHARLES GRODIN
IN NEIL SIMON'S SEEMS LIKE OLD TIMES
A JAY SANDRICH FILM ROBERT GULLAUME Music by MARVIN HAMLISCH
Executive Producer ROGER M. ROTHESTEIN Production Designer GENE CALLAHAN
Director of Photography DAVID M. WALSH Screenplay by NEIL SIMON
Produced by RAY STARK Directed by JAY SANDRICH

NEOBS: Ven: 7:10 - 9:10 Sem: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 PLAZA: Ven: 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

COTE-DES-NEIGES 1 PLAZA COTE DES NEIGES 735 5527	PLAZA ALENIS MIHON 2 NIVEAU DU METRO 935 4246
--	---

IL VIVAIT LES RÊVES ET LES TRADITIONS DE SON PÈRE ... JUSQU'AU JOUR OÙ IL RENCONTRA UNE FEMME QUI CRÛT EN SES TALENTS!

THE JAZZ SINGER

NEIL DIAMOND LAURENCE OLIVIER

THE JAZZ SINGER
A JERRY LEIGER PRODUCTION
LUCIE ARNAZ • CATLIN ADAMS • FRANKLYN AJAYE

DOBBY STEREO 70MM Ven: 7:00 - 9:05 Sem: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25

PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 851 4595

Agatha Christie's The Mirror Crack'd

EST-CE UNE RAISON DE VOULOIR LA TUER, PARCE QUE VOUS N'AVEZ PAS AIMÉ SON DERNIER FILM...?

PLAZA: Ven: 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 NEOBS: Ven: 7:15 - 9:15 Sem: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

PLAZA ALENIS MIHON 3 ETAGE MOUES 931 3313	COTE-DES-NEIGES 2 PLAZA COTE DES NEIGES 735 5527
---	--

Nous vous invitons à venir célébrer le temps des fêtes À NOTRE DINER GASTRONOMIQUE DANSANT LE 19, 20 DÉCEMBRE 1980

L'Auberge de La Côte inc.

SALE À MANGER

Réservations: 471-4018
888, rue Saint-Louis
Terrebonne, Québec

La Mousse de saumon fumé aux perles noires ou La Bal-lotine de lapin aux noix (Edelzwicker «le Pichet d'Al-sace»)
La Marmite de grenouilles Cressonnière ou Le Consommé de volailles Brunoise
Le Feuilleté d'Huitres, hollandaise (Croze Hermitage Blanc 79 «la Mule Blanche») ou L'escalope de veau Fondante (Domaine de Reysiers 78 «Beaujolais-Villa-ges»)
Le Trou Québécois (Calvabec) Glacé
Le Tournedos Grille à la Clamart (La Fleur du Roy 1976 Première Côtes de Blaye) ou L'escalope de Saumon Tourangelle Béarnaise (Châteauneuf du Pape Blanc «Les Cèdres 1977») ou Les Papillons de crevettes au champagne (Châteauneuf du Pape Blanc «Les Cèdres 1977»)
La Salade d'Endives (Montclair Glacé) ou Le Camembec (Château Yvon-Figeac 1970, «St-Emilion Grand Cru»)
La Pouding Antique aux Fruits citronnade ou Le Paris Brest des fêtes ou La Crème Éternel à l'Armagnac (Champagne de Castellane sc) 55 le verre ou (Vin de Hongrie Sec et Fruite)
Le Café Filtre ou Régulier, le Thé ou les Infusions

Le repas complet \$40
Sans ce couvert \$34
Choix des vins \$20
(À raison d'un verre par couvert)

Simpsons

POPEYE

À l'attention de tous ceux qui ont un laissez-passer pour la représentation spéciale du film «Popeye»...

Le film sera projeté demain, samedi le 20 décembre à 10h du matin au Cinéma Loews #2 sur la rue Ste-Catherine.

Une heure de Diane Dufresne au Forum, au 10, le lendemain de Noël



Louise Cousineau

C'est maintenant officiel: le show de Diane Dufresne au Forum sera présenté au réseau TVA le 26 décembre à 23h. La valse-hésitation aura duré un bon moment. Télé-Métropole avait d'abord décidé de diffuser Diane Dufresne au Forum (c'est le titre officiel de la production) le samedi, 27 décembre, à 23h. La brasserie Labatt, qui commande l'émission, plaiderait pour le lendemain de Noël, la

plupart des téléspectateurs étant écrasés chez eux tandis que le samedi soir, ils seront de nouveau en forme pour courir les partys, donc pas devant leur télé.

Donc, c'est vendredi prochain. Ça ne sera pas tout à fait comme au Forum, parce que le spectacle là-bas avait duré trois heures et que celui de la télé fera une heure avec les messages publicitaires. On y verra surtout des extraits de la deuxième partie, la direction de Télé-Métropole ayant jugé que certaines scènes, acceptables au Forum, ne le seraient plus en gros plan au petit écran. On ignore encore si l'ouverture avec les balounes et le sein nu sera là.

De toute façon, ce sera un lendemain qui chante.

Ça prend du monde courageux et plutôt insomniaque pour s'installer devant la télé à minuit et demi un beau mercredi soir pour voir un film qui dure deux heures et demie. C'était le cas de mercredi alors qu'on présentait *Une femme sous influence*, de John Cassavetes.

Le courage n'est pas toujours récompensé puisque vers 2h du matin, sans crier gare, le film qui avait encore une heure à courir a coupé sec, qu'on a passé l'O Canada et bonsoir la visite, pas un mot d'explication. L'héroïne venait juste de rentrer à l'asile et les cinéphiles n'ont jamais su qu'elle avait fini par en sortir, mais que la scène finale laisse présager qu'elle y re-

tournera sous peu puisque les conditions qui l'ont rendue folle n'ont pas changé.

Toujours est-il que lorsque les insomniaques se sont fait couper le plaisir, ils ont eu ça comme de raison et qu'hier matin, il y avait même une téléspectatrice qui appelait via l'interurbain de Jonquière à la maison-mère de Radio-Canada pour se plaindre de ce fâcheux contretemps.

Selon M. André Mongeon, chef adjoint du film à Radio-Canada, il y a eu une erreur de pilotage automatique, la machine ayant mal lu l'heure de fermeture du film. Il y a bien un technicien humain qui est sensé surveiller la machine, mais hier en fin d'après-midi on n'avait pas encore

trouvé l'explication de l'erreur humaine.

A moins qu'il ait été sous l'influence de quelque mauvaise étoile.

En principe, ce film aurait dû repasser dans 18 mois. Toutefois, M. Mongeon, qui est fort marri de l'incident, affirme qu'il va tout faire pour reprogrammer *Une femme sous influence* un vendredi soir, très bientôt, et à 23h.

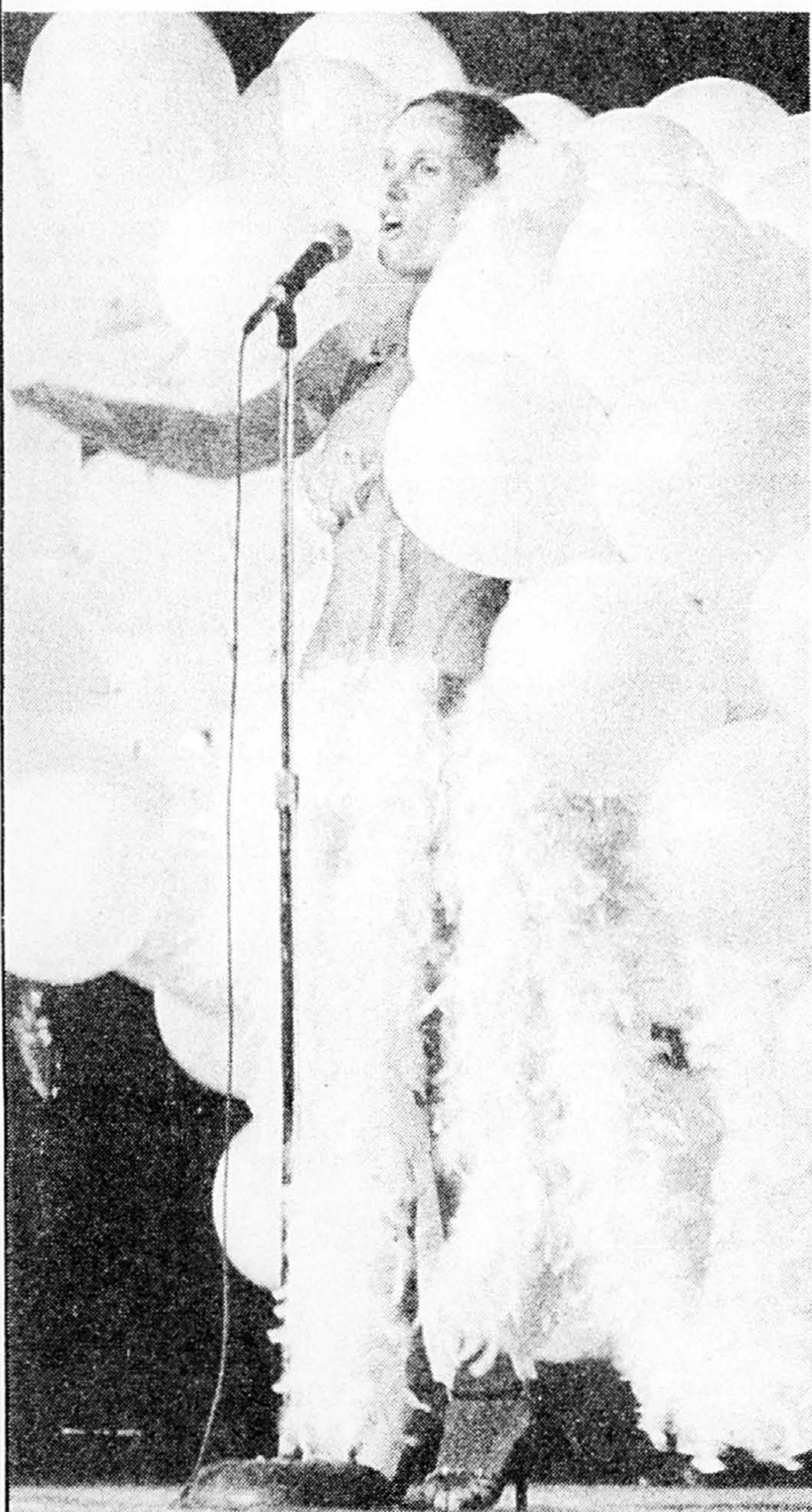
Attention l'Acadie

Mes connaissances sur l'Acadie se résument à peu près à l'œuvre d'Antoine Maillet. J'ai commis une erreur la semaine dernière en écrivant, pour expliquer la colère des gens du Nou-

veau-Brunswick contre Radio-Canada, que le réseau national n'était pas accessible à toute la population là-bas, se concentrant dans la région de Moncton.

En fait, la plupart des francophones de cette province peuvent capter la télé de Radio-Canada. Le problème vient du fait que dans le Nord-est, Radio-Canada arrive via CHAU-TV, de Carleton en Gaspésie, et que les gens fulminent parce que CHAU ne couvre pas les actualités régionales du Nord-est du Nouveau-Brunswick, où l'on préférerait voir Radio-Canada de Moncton.

Il semble que le problème soit en train de se régler puisque Radio-Canada se propose de construire une série de réemetteurs pour retransmettre Moncton dans le Nord-est. Quant à CHAU-TV, un poste affilié, il devrait passer au réseau TVA, ce qui fera que les Acadiens auront accès à deux réseaux de télévision en français. Le grand luxe, quoi.



Diane Dufresne au Forum.

photo Denis Courville, LA PRESSE

LOTO-SÉLECT

Date 17-12-80

NUMÉRO GAGNANT **7816**

Ventes **128,501.00**

Mises de 50¢ gagnantes

dans l'ordre	5	4505.80
dans n'importe quel ordre	188	187.70

CITATION 1981

Conduisez une belle voiture de Hammer durant le temps des fêtes à prix coupés spéciaux.

Hammer vous offre des tarifs spéciaux pour le temps des fêtes...

Pour informations appelez **341-1373**

HAMMER

LOCATION DE VOITURES • CAR & TRUCK RENTALS

4815, RUE BUCHAN, MONTRÉAL (1 rue au nord de Jean-Talon, angle Victoria)

D.K. AUTOMOBILE (1976) INC.

LES MEILLEURS FILMS POUR LES FÊTES DES CINÉMAS UNIS

De 22 déc. au 4 janv.: Matinées dans tous les cinémas.

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE / MICHEL GAGLIARDI / GÉRARD LAMVIN / UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER / PHILIPPE NORET

PLUS: AU VERSAILLES «TENDRE POULET»

PARIS: 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. Sam. dernier programme à 11.00.

VERSAILLES: Ven. 7.15. Dim. sans. tous les jours à 1.30, 3.30, 7.15

Le PARISIEN 4 / VERSAILLES 2

480 STE CATHERINE 866-3856 / PLACE VERSAILLES 353-7880

AIRPU

Dieu merci, il ne s'agit que d'un film!

LOEWS 5

154 STE CATHERINE 861-7437

L'armée ce n'était pas très amusant jusqu'à ce que Judy Benjamin s'enrôle.

GOLDIE HAWN

PRIVATE BENJAMIN

18 ANS Adultes

DORVAL: Ven. 7.15, 9.30. Dim. sans. tous les jours 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.30. LOEWS: Ven. 7.15, 9.15. Dim. sans. tous les jours 1.15, 3.15, 5.15. Sam. dernier programme 11.15. MONTRÉAL: Ven. 7.15, 9.15. Dim. sans. tous les jours 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VAN HORNE: Ven. 7.10, 9.10. Dim. sans. tous les jours 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

LOEWS 3 / VAN HORNE

154 STE CATHERINE 861-7437 / 6150 COTE DES NEIGES 771-8243

DORVAL 2 / MONTRÉAL

260 AVE DORVAL 831-8586 / 5504 AVE MONTRÉAL 484-3575

Ils chantent, ils dansent, ils ont le diable au corps!

POUR TOUS

WALT DISNEY PRODUCTIONS

THE CATS

Une comédie pleine de charmes, roisante... extravagante!

TECHNICOLOR

AUJOURD'HUI!

CLAREMONT 7 / FAIRVIEW 2

5838 SHEBRIDGE 486-7395 / TRANS CAN 52 897-8995

CLAREMONT: Aujourd'hui 7.00, 9.05. Dim. sans. tous les jours 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. FAIRVIEW: Aujourd'hui 7.00, 9.05. Dim. sans. tous les jours 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Le Cadeau Par Excellence...

«LES CERTIFICATS-CADEAUX»

en vente aux cinémas

LOEWS et FAIRVIEW SEULEMENT

Didier Farré présente

On est venu là pour s'éclater...

Venez vous délecter au Club

de rire!

14 ANS

Marco PERRIN - Sylvain GREEN - Sandra BARRY - Andrea SCHMIDT

Un film de MAX PECAS

PLUS: 2e FILM AU VERSAILLES & GREENFIELD

GREENFIELD & VERSAILLES: Ven. 6.10, 7.50. Dim. sans. tous les jours: 1.00, 4.25, 7.50.

GREENFIELD PARK 1 / VERSAILLES 1

PL GREENFIELD PARK 671-6129 / PLACE VERSAILLES 353-7880

CHARLTON HESTON dans

THE AWAKENING

14 ANS

1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LOEWS 4

154 STE CATHERINE 861-7437

CO-RÉCIPENDIAIRE DU GRAND PRIX FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

«OVERTISSANT... DÉBOYANT D'ACTION» — Toronto Sun

THE STUNT MAN

Peter Onorato

LE CINÉMA

WESTMOUNT SQUARE 931-2477

12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15

Encore plus drôle et plus fou!

14 ANS

Clint Eastwood

...un film percutant...

CLINT EASTWOOD: "ANY WHICH WAY YOU CAN" starring SONORA LOCKE, GEORGE LADD, WILLIAM SMITH, HARRY CAMPBELL and WITH GORDON LEE

Executive Producer: ROBERT DALEY. Music Supervisor: SHARF GARDIN

Music Conducted by STEVE DORF. Written by SANDOR SHERMAN, PINAUSKY

Produced by RICH MANDEL. Directed by BUDDY VAN HORN. Cast by DILLON

Copyrighted by WARNER BROS. © WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

AUX 4 CINÉMAS!

LOEWS 1 / LaCité 1

154 STE CATHERINE 861-7437 / 3575 AV DU PARC 844-7879

DORVAL 1 / SNOWDON

260 AVE DORVAL 831-8586 / 5275 DECARIE 482-1322

LA CITÉ: Ven. 7.00, 9.00. Dim. sans. tous les jours 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

DORVAL: Ven. 7.00, 9.15. Dim. sans. tous les jours 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15.

LOEWS: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. Sam. dernier programme 11.35. SNOWDON: Ven. 6.50, 9.00. Dim. sans. tous les jours 12.35, 2.40, 4.45, 6.50, 9.00.

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUE PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE!

LOUIS DE FUNES

L'AVARE

Molière

4e MOIS!

L'AVARE de MOLIERE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT

Produit par CHRISTIAN FECHNER

avec BERNARDINUS, GUYARD, GIL NOUËL, MICHEL GAGLIARDI, GUYARD, GIL NOUËL

PARIS: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Sam. dernier programme: 11.30. RIVOLI: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

Le PARISIEN 3 / RIVOLI 1

480 STE CATHERINE 866-3856 / ST DENIS ET BELANGER 277-3125

Ce film sera à l'affiche de L'Élysée le 26 décembre

Pourquoi est-ce que je m'ennuie? J'ai une femme, une maîtresse et une nouvelle petite amie. Mais quelque chose ne va pas...

JE VAIS CRAQUER!!!

18 ANS Adultes

Plus: 2e film au cinéma Greenfield Park

GREENFIELD: Ven. 6.40, 7.40. Dim. sans. tous les jours 12.50, 4.10, 7.40. PARIS: 12.40, 2.30, 4.15, 6.05, 7.55, 9.45. Sam. dernier programme: 11.30.

Le PARISIEN 5 / GREENFIELD PARK 2

480 STE CATHERINE 866-3856 / PL GREENFIELD PARK 671-6129

Les Mémoires d'une Petite Culotte

J'AI RIEN DESSOUS

de GREGORY

SUSAN GORDON, ANGELA SCOTT, CHERYL OVERREY

AUSSE COMPLÈMENT DE PROGRAMME

VERSAILLES 3

PLACE VERSAILLES 353-7880

Ven. 6.50, 8.05. Dim. sans. tous les jours 1.00, 3.55, 6.05.

Les activités illégales de l'organisation secrète la plus puissante au monde.

2 FILM

CRUAUTÉ IMPITOYABLE AUTORISÉE

«LA PRISON DU VIOL»

LAVAL 4

CENTRE LAVAL 688-7776

Ven. 6.00, 7.55. Dim. sans. tous les jours 12.55, 4.30, 7.55. Sam. dernier programme: 9.30.

Partenaires de Plaisir...

SOUVENIRS ÉROTIQUES

Positions Danoises

GREENFIELD PARK 3

PL GREENFIELD PARK 671-6129

Ven. 6.15, 7.30, 8.30. Dim. sans. tous les jours 12.55, 3.05, 5.15, 7.30, 8.30.

Version Française de: The Lord Riders

David Carradine, Keith Carradine

LE GANG DES FRÈRES James

14 ANS

«l'action «LE CONYON» en couleurs

CHATEAU 2

ST DENIS ET BELANGER 277-1103

Cine: 2.15, 5.50, 9.25. Group: 12.30, 4.00, 7.35.

NOTES
POLITIQUESBourassa
prêt à
témoigner

■ L'ex-premier ministre du Québec, **Robert Bourassa** est tout à fait disponible pour aller porter son témoignage devant le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur la constitution, si on l'invite formellement à le faire.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Bourassa a indiqué à LA PRESSE, hier, qu'il ne prendra pas l'initiative de demander à être entendu par le Comité mais que, si on l'invite, il acceptera volontiers de se rendre à Ottawa. «Mes opinions sont très bien connues, à ce sujet, a-t-il expliqué. Mais si les membres du comité estiment que je peux apporter une contribution utile au débat, je me ferai un plaisir d'y apporter le fruit de mon expérience».

M. Bourassa répondait ainsi à la demande formulée plus tôt cette semaine par le sénateur conservateur **Arthur Tremblay** et par le porte-parole du Parti conservateur au sein de ce comité, M. **Jack Eppe**.

Ces derniers ont formulé le souhait que l'ancien premier ministre, qui jouait un rôle de premier plan lors de la Conférence constitutionnelle de Victoria, en 1971, vienne expliquer les termes du consensus sur lequel on s'était alors mis d'accord en ce qui a trait à une éventuelle formule d'amendement de la constitution canadienne.

Des députés rhinocéros à Ottawa

Si les dernières élections fédérales s'étaient déroulées selon un mode de scrutin permettant une représentation proportionnelle, on aurait peut-être pu voir débarquer à la Chambre des Communes des députés rhinocéros en provenance du Québec!

Chose certaine, en tout cas, le député de Joliette, **Roch LaSalle**, ne serait pas le seul de son espèce à Ottawa puisque le parti conservateur y aurait récolté une députation québécoise plus conforme au nombre de votes exprimés en sa faveur au Québec. A l'inverse, les provinces de l'Ouest auraient également fourni à Ottawa un certain nombre de députés libéraux qui font cruellement défaut aujourd'hui à **Pierre Trudeau**.

Ces diverses hypothèses sont envisagées dans une très intéressante étude du politologue **William Irvine** publiée dans la livraison de décembre de la revue *Policy Options Politiques*.

Constatant que la faiblesse engendre la faiblesse et compte tenu de la faiblesse grandissante du Parti libéral dans l'Ouest et des Conservateurs au Québec, le professeur Irvine soutient «qu'avant qu'il ne soit trop tard, il faudrait réformer le régime électoral de façon à ce que la répartition des sièges au Parlement reflète davantage la répartition des votes par régions et par provinces».

M. Irvine analyse quatre formules possibles de mode de représentation proportionnelle et affirme qu'à l'intérieur même du système fédéral actuel, Ottawa pourrait en retenir trois sur quatre tout en demeurant conforme à la constitution en vigueur.

L'AANB au panier

Le Parti communiste du Québec propose ni plus ni moins que

l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (constitution) soit tout simplement jeté au panier. Dans cette optique ce parti politique marginal dont le chef est Samuel Walsh tente de convaincre le gouvernement de jeter les bases démocratiques pour rédiger «chez nous une nouvelle constitution reconnaissant en premier lieu l'existence de deux nations au Canada et leur droit à l'autodétermination». Lors d'un récent congrès tenu à Montréal le PCQ propose aussi une alliance à l'ensemble des forces ouvrières et démocratiques, y compris des supporters du Par-



M. Gilles Bertrand

ti québécois, en vue d'empêcher le Parti libéral de Claude Ryan, parti des monopoles et des multinationales, de prendre le pouvoir lors des prochaines élections, ce qui serait, selon les communistes, un net recul pour la classe ouvrière.

Deux candidats du PQ dans Prévost

Gilles Bertrand, un citoyen de Sainte-Anne-des-Plaines, dans le comté de Rousseau, a décidé de se présenter à l'investiture du Parti québécois dans le comté de Prévost. Cependant, la date de la réunion d'investiture n'a pas encore été fixée, mais elle devrait avoir lieu au début du mois de février. En annonçant ainsi son intention, M. Bertrand a souligné qu'il avait l'appui d'un bon nombre de militants de ce comté. Son programme électoral est essentiellement axé sur le développement économique de cette région qui pourrait être revalorisée sur le plan touristique. Par ailleurs, François Thivierge, a déjà laissé savoir qu'il serait lui aussi candidat. A l'automne de 1979, il avait été défait de justesse à la réunion de mise en candidature par l'économiste Pierre Harvey. Celui-ci avait été désigné par les hautes instances nationales du Parti québécois pour faire la lutte à la libérale Solange Chaput-Rolland, lors des partielles de novembre de l'année dernière.

A la suite de la division profonde qui avait affecté les troupes péquistes à la suite des maladroites de l'organisation nationale, et des bourdes commises par le ministre Marcel Léger, qui était à l'époque en charge de l'organisation, Mme Chaput-Rolland avait remporté une victoire décisive avec plus de 10,000 voix de majorité.

Reagan désire
rencontrer Trudeau

■ WASHINGTON (d'après CP) — M. Ronald Reagan se propose de conférer avec le premier ministre Trudeau, probablement à Ottawa, peu après son investiture à la présidence des Etats-Unis, le 20 janvier.

Le conseiller de M. Reagan en matière de politique étrangère, M. Richard Allen, a précisé hier que le président élu envisageait de rencontrer M. Trudeau le 9 janvier, après sa visite au président Portillo du Mexique, mais que le chef du gouvernement canadien se trouverait en Afrique à cette date.

M. Allen a souligné que la décision de M. Reagan représentait une manifestation évidente de son désir de resserrer les relations des Etats-Unis avec leurs voisins. Selon lui, le président élu aimerait avoir des entretiens réguliers avec les leaders canadiens et mexicains; il n'a pas pu préciser toutefois à quels intervalles ces entretiens se dérouleraient exactement.

«Le peuple américain est fortement en faveur de la conclu-

sion d'une entente quelconque entre les Etats-Unis et leurs voisins», a déclaré M. Allen. Mais il semble que les «voisins» soient peu enthousiastes à ce sujet: à l'issue de l'entretien qu'ils avaient eu en mai dernier à Ottawa, MM. Portillo et Trudeau avaient émis un communiqué rejetant «les suggestions en vue d'une coopération économique trilatérale», et soulignant qu'une telle entente ne servirait pas les meilleurs intérêts des trois pays en question.

Par la suite, le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mark MacGuigan, avait déclaré, lors d'un discours qu'il prononçait à Cincinnati, que le concept d'une coopération nord-américaine trilatérale «s'appliquait plus à la salle de classe qu'au monde réel».

Le Canada et le Mexique s'inquiètent surtout de ce qu'une entente de ce genre ne constitue en réalité une manœuvre des Etats-Unis pour accéder plus facilement aux ressources naturelles de leurs voisins.

ENFIN AU QUÉBEC

SARATOGA™

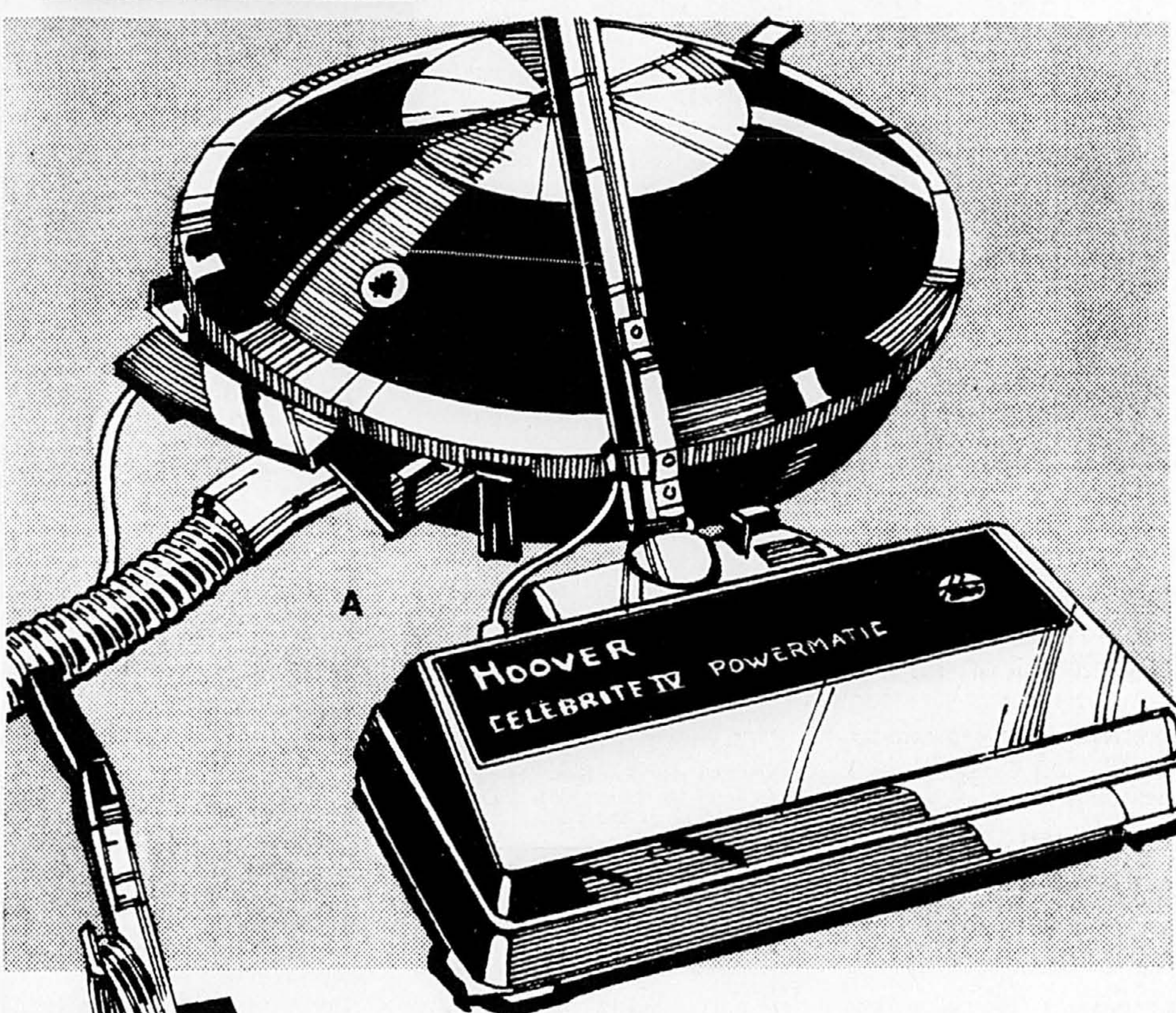
L'eau de source naturelle, gazeifiée,
de renommée internationale.
Un goût unique et distinctif.
Un breuvage naturel, léger, rafraîchissant.



Les 5 magasins Simpsons

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 h

et tous les soirs jusqu'au mardi 23 décembre

Rabais \$20
Puissant aspirateur
«Celebrity IV»Prix ord. 159.99 **139.99**

A. Aspirateur traîneau 1.7 c.v. «Hoover» à vitesse unique, avec accessoire «Powerhead» et dispositif de réglage de puissance de succion pour nettoyage en profondeur.

• Interrupteur genre pédale. Brosses pour murs/planchers et meubles; suceur plat. Boyau 6 pi. «Tufflex» avec cordon. Rallonges en chromées.

• Cordon 16 pi. s'enroulant. Sac à poussière cap. 12 pin. Monté sur 3 roulettes. Modèle S3131.

Aspirateur vertical
«Hoover Concept I»

Prix 199.99

B. Modèle 2 vitesses, muni de l'agitateur «Quadriflex» — barres de battage jumelées en forme de spirale, munies de 4 brosses pour enlever la saleté efficacement!

• Dispositif pour nettoyage le long des plinthes. Réglage automatique selon hauteur des mèches de tapis. Manche 3 positions.

• Sac à poussière jetable cap. 16 pin. Dispositif pour changer le sac rapidement. Cordon s'enroulant sur manche. Modèle 4203.

Rabais \$5
«Electrikbroom»
de «Regina»

Prix ord. 59.99

C. Balai électrique «Electrikbroom» 3 vitesses avec dispositif à action pulsatrice et bec suceur avec cadran sélecteur pour hauteur de mèches; dispositif pour nettoyer le long des plinthes. Action pulsatrice à haute vitesse délogant la saleté tout en nettoyant.

• Dispositif «Pour plus» donnant puissance de succion accrue pour ôter la saleté incrustée.

• Ramasse-poussière facile à vider — sacs non requis. Cordon 16 pi. Modèle 942.

Prix ord. 49.99

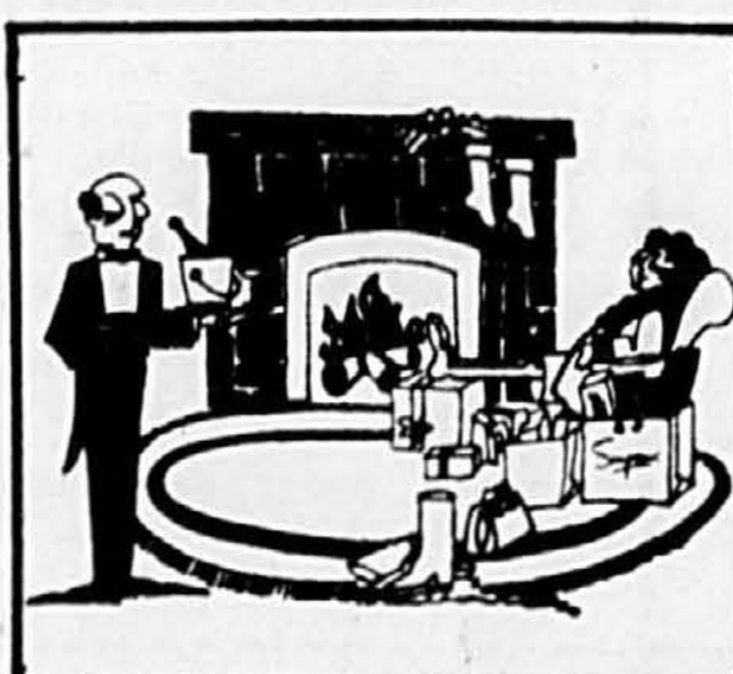
D. De «Regina»... léger balai électrique «Electrikbroom» à vitesse unique. Modèle avec bec suceur à cadran sélecteur pour hauteur de mèches et dispositif de nettoyage le long des plinthes. Idéal pour nettoyer escaliers, coins et plinthes! • Pratique ramasse-poussière se vidant facilement. Cordon 18 pi. Modèle 740.

Rayon 371, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Évasion emplettes de Noël
à l'Hôtel Bonaventure

Une chambre pour la nuit de 13h à 13h (24 heures): 22.50 par personne, tarif basé sur une occupation double. Petit déjeuner, sac d'emplettes, échantillons, le livre des cadeaux Simpsons et coupons de rabais. Réservez votre chambre en demandant le «Spécial Simpsons» pour achats agréables. Composez (514) 878-2332. En vigueur jusqu'au 25 janvier 1981.

Chèques-cadeaux
Simpsons

Une merveilleuse suggestion-cadeau, car il vous procure l'avantage du choix. Vous pouvez les obtenir en coupures de 5.00, 10.00, 25.00, 50.00 ou 100.00. Disponibles au Bureau de crédit des 5 magasins ou au Comptoir des renseignements, au rez-de-chaussée, magasin centre-ville.